This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 858,127

NOUVELLE COLLECTION A L'USAGE DES CLASSES

870.5
N666

XXVIII

PHONÉTIQUE HISTORIQUE DU LATIN

PAR M. NIEDERMANN

PARIS
LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK

Harvard College Library

FROM THE

CONSTANTIUS FUND

Established by Professor E. A. SOPHOCLES of Harvard University for "the purchase of Greek and Latin books, (the ancient classics) or of Arabic books, or of books illustrating or explaining such Greek, Latin, or Arabic books." (Will, dated 1880.)

PRÉCIS

DE

PHONÉTIQUE HISTORIQUE

DU LATIN

PRÉCIS

DE

PHONÉTIQUE HISTORIQUE

DU LATIN

NOUVELLE COLLECTION A L'USAGE DES CLASSES
XXVIII

PRÉCIS
DE
PHONÉTIQUE HISTORIQUE
DU LATIN

PAR
MAX NIEDERMANN
PROFESSEUR AU GYMNASE DE LA CHAUX-DE-FONDS
ET A L'ACADÉMIE DE NEUCHATEL

AVEC UN AVANT-PROPOS

PAR
A. MEILLET
PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE
DIRECTEUR ADJOINT A L'ÉCOLE DES HAUTES-ÉTUDES DE PARIS

PARIS
LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK
11, rue de Lille, 11

1906

TOUS DROITS RÉSERVÉS

HARVARD COLLEGE
OCT 11 1907
LIBRARY.

AVANT-PROPOS

La grammaire comparée, qui a renouvelé toutes les conceptions linguistiques, n'a pour ainsi dire pas pénétré dans l'enseignement scolaire des langues anciennes et n'a presque pas modifié les doctrines des grammaires qui sont entre les mains des élèves ; nulle part, certes, le divorce n'est plus absolu entre des doctrines scientifiques désormais incontestées et l'enseignement usuel.

Et c'est, sans doute, ce qui contribue le plus à rendre stérile et ennuyeux l'enseignement grammatical qu'on donne d'ordinaire ; séparé de toutes les idées modernes, resté scolastique dans son fond et dans sa forme, il est devenu un élément mort ; il se borne à des faits qu'aucune idée ne relie, ou que relient seulement des idées aujourd'hui périmées et contraires à tout ce qu'apprennent par ailleurs les élèves. Aussi l'opinion devient-elle

228359

chaque jour plus hostile à la grammaire, et les heures sont-elles chaque année plus étroitement mesurées à un enseignement, dont chacun sent obscurément la stérilité.

Il semble pourtant qu'une science dont l'objet essentiel est d'étudier le principal moyen d'expression de la pensée humaine mérite l'attention des élèves et soit capable, si elle est convenablement enseignée, de provoquer un vif intérêt.

Malheureusement, les difficultés sont immenses. L'abord de la grammaire comparée est défendu par la nécessité d'étudier un grand nombre de langues très diverses et lointaines, depuis le sanskrit védique jusqu'à l'irlandais et aux dialectes des inscriptions osques et ombriennes. Beaucoup de bonnes volontés de maîtres ont reculé devant un pareil effort, et il ne peut naturellement être question de l'imposer aux élèves, bien moins encore de leur enseigner des doctrines, dont on ne saurait même leur faire entrevoir un commencement de preuve.

M. Max Niedermann, dont tous les linguistes apprécient l'érudition étendue, la méthode correcte, la sagacité critique et l'ingéniosité, a eu le

courage de ne pas se laisser effrayer par les difficultés. Il a entrepris de mettre à la portée d'un jeune latiniste, qui ne serait que latiniste, les principaux résultats de la phonétique historique du latin ancien. Et, ce qui semble à peine croyable, mais ce que montrent assez les pages qui suivent, il y a réussi.

L'auteur s'est interdit, avec raison, d'introduire en un ouvrage de ce genre des hypothèses personnelles. Toute son originalité y consiste à exposer l'évolution du système phonétique latin en se servant des découvertes de la grammaire comparée, mais sans jamais faire intervenir les anciennes langues indo-européennes autres que le latin, et en mettant à profit seulement les textes archaïques, en particulier les vieilles inscriptions, et aussi et surtout les alternances conservées en latin classique. Seules les personnes qui ont du sujet une connaissance approfondie pourront se rendre compte de ce qu'il a fallu à l'auteur de tact, d'adresse et de science pour demeurer constamment précis et correct, et pour ne jamais sacrifier l'exactitude la plus rigoureuse aux exigences de la clarté, tout en étant aisément intelligible d'un bout à l'autre.

Il y a quelques années seulement, personne n'aurait hésité à rapprocher les formes grecques des formes latines correspondantes. Mais, aujourd'hui, beaucoup des élèves qui étudient le latin ne reçoivent pas pour cela l'enseignement de la langue grecque; et c'est cette circonstance de fait qui a déterminé M. Niedermann à écarter absolument les rapprochements entre le latin et le grec. Cette abstention a d'ailleurs de sérieux avantages à un point de vue purement scientifique; en effet, le latin n'a pas avec le grec de rapports dialectaux particulièrement étroits : c'est avec l'osque et l'ombrien et les dialectes celtiques que le latin a une ressemblance spéciale. D'ailleurs il importe que chaque langue soit examinée en elle-même, de manière à ce que ses traits propres et caractéristiques soient mis en pleine évidence. Grâce à la limitation au latin seul, l'exposé de M. Niedermann a un accent tout particulier qui lui donne du prix même pour le spécialiste qui, de par la volonté arrêtée de l'auteur, n'y apprendra aucun détail nouveau.

A. Meillet.

AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR

Lors de la publication de notre *Spécimen d'un précis de phonétique historique du latin à l'usage des Gymnases, Lycées et Athénées* au printemps 1904 (1), nous avons pris l'engagement de donner une suite à cet opuscule, s'il obtenait le succès que nous lui souhaitions. Nos espérances à cet égard, ayant été réalisées et au-delà, nous accomplissons aujourd'hui notre promesse en joignant le consonantisme au vocalisme précédemment étudié.

Que le moment est venu de donner enfin à l'enseignement grammatical, dans nos écoles du degré moyen, la précision scientifique, dont l'absence a jeté tant de discrédit sur cet ordre d'études, que, dans ce domaine comme dans toutes les branches

(1) Max Niedermann, *Spécimen d'un précis de phonétique historique du latin à l'usage des Gymnases, Lycées et Athénées.* Avec un avant-propos par A. Meillet, Directeur adjoint à l'École des Hautes-Études de Paris. Esquisse linguistique annexée au rapport annuel du Gymnase de La Chaux-de-Fonds sur l'exercice 1903-1904. La Chaux-de-Fonds, 1904, VIII-39 p. in-4°.

enseignées dans les établissements d'instruction secondaire, le professeur ne peut plus, dorénavant, se contenter de la constatation pure et simple des faits, mais qu'il en doit à ses élèves la justification historique et psychologique, c'est ce que l'avant-propos de M. Meillet, qu'on vient de lire, l'accord des critiques de notre *Spécimen*, enfin d'autres tentatives récentes de vulgarisation linguistique (1) nous dispensent de démontrer à notre tour. Tout au plus y aurait-il peut-être lieu d'examiner la question de savoir, si ce petit volume sera mis entre les mains des élèves mêmes ou si le maître seul devra s'en servir, sauf à leur en présenter le contenu sous la forme qui lui plaira. Mais nous préférons laisser, sous ce rapport, toute latitude à nos confrères : chacun d'eux jugera par lui-même de ce qui convient le mieux à ses élèves ; pourvu que nous finissions par triompher de la force d'inertie que la routine a, de

(1) Nous signalons notamment : Bocquet, *Principes de phonétique grecque à l'usage des Athénées et Collèges.* Tournai, 1899. — William Gardner Hale and Carl Darling Buck, *A Latin Grammar.* Boston, 1903. — C. Willing, *Grundzüge einer genetischen Schulgrammatik der lateinischen Sprache.* Halle, 1903. — Tore Tornbiörnsson, *Iämförande språkvetenskap ur allmännbildande och pedagogisk synpunkt.* Upsal, 1904. — Consulter aussi les très intéressants articles de MM. Charles Pagot dans *La Revue* (ancienne *Revue des Revues*) du 15 octobre 1904 et L. Maury dans la *Revue internationale de l'enseignement* du 15 mai 1905.

tout temps, opposée aux idées nouvelles, peu importe la manière, dont ce résultat aura été obtenu. Qu'on nous permette, par contre, d'insister sur deux points qui nous paraissent essentiels.

Le premier, c'est que ce cours n'est point destiné aux débutants, mais que l'auteur table sur une connaissance suffisante des éléments de la langue latine. Au regard de la logique pure, il serait préférable, sans doute, de substituer résolument, dès le début, la grammaire scientifique à la grammaire empirique, mais au point de vue d'une saine pédagogie, nous estimerions dangereux, pour le moment tout au moins, de compliquer l'étude pratique des formes, assez ardue en elle-même, d'éclaircissements linguistiques. Il suffit que, dans les manuels qui servent à la première initiation des jeunes latinistes, on ne trouve rien qui soit en contradiction avec les résultats établis par la science. C'est donc aux élèves des classes supérieures des Lycées, Gymnases et Athénées, et à eux seuls, que nous nous adressons, et si, comme nous l'ont affirmé plusieurs confrères, notre travail peut être appelé à rendre quelques services aussi aux étudiants des Facultés, il demeure entendu que nous avons scrupuleusement évité d'anticiper en quoi que ce soit

sur l'enseignement universitaire. Nous avons la conviction intime qu'aucune des explications que nous donnons n'est au-dessus de la portée d'un jeune collégien de 15 à 18 ans.

En second lieu, on ne doit pas oublier que l'enseignement préconisé ici ne saurait porter des fruits que s'il est donné par un professeur rompu aux habitudes scientifiques et possédant une sérieuse culture linguistique. Nous aimons à croire que, d'ores et déjà, le nombre de ceux qui remplissent cette condition n'est pas trop restreint et qu'il s'accroîtra d'année en année pour le plus grand bien des humanités classiques.

D'aucuns parmi les critiques de notre Spécimen nous ont reproché d'avoir délibérément et de parti pris renoncé à toute comparaison du latin avec d'autres langues. Ils verront que nous avons cherché à leur donner satisfaction, dans une certaine mesure, en faisant intervenir le **français** toutes les fois qu'il nous semblait offrir des concordances de nature à rendre notre exposé plus intelligible. Quant au rapprochement du **grec**, nous continuons à le repousser. Nous pensons, en effet, qu'il n'est pas légitime, en bonne méthode, de faire appel à un idiome, dont la majeure

partie de nos élèves latinistes connaissent à peine l'alphabet.

On pourra s'étonner aussi que nous nous soyons cantonné dans la phonétique en mettant complètement à part la morphologie et la syntaxe. A cela nous répondrons que, en attendant que le principe même de l'introduction des notions essentielles de la grammaire historique dans nos classes ait fait du chemin, nous estimons que cette innovation demande à être prudemment dosée; et c'est en matière de phonétique que se fait le plus cruellement sentir l'absence d'un enseignement méthodique.

Nous ne saurions terminer sans remercier de tout cœur notre cher maître M. Meillet de l'intérêt bienveillant qu'il n'a cessé de prendre à ce travail et des conseils précieux, par lesquels il nous a aidé à mener à bonne fin une tâche que nous étions plus d'une fois près d'abandonner. Notre préoccupation constante a été de mettre à profit les leçons de méthode que nous avons eu le bonheur de recevoir de lui, et notre unique ambition est d'y avoir réussi. Nous devons un témoignage de sincère gratitude aussi aux professeurs trop nombreux pour être cités ici qui, lors de la publication de notre *Spécimen*, ont bien voulu nous faire part

de leurs observations. Si nous n'avons pu les utiliser toutes, c'est qu'elles allaient parfois à l'encontre les unes des autres, ou qu'elles eussent été en contradiction avec la conception générale que nous nous étions faite de notre travail. On verra cependant que nous avons introduit dans la partie précédemment publiée plusieurs changements notables qui seront, espérons-nous, autant d'améliorations.

La Chaux-de-Fonds, ce 1er mars 1906.

Max NIEDERMANN.

Explication de quelques signes et termes techniques employés dans le présent volume.

* devant un mot indique une forme hypothétique, restituée par induction.

> signifie « a évolué en »; p. ex. *ĕ* > *ĭ* veut dire : *ĕ* a évolué en *ĭ*.

Selon qu'un signe alphabétique est suivi ou précédé d'un petit trait ou placé entre deux petits traits, il indique un phonème initial, final ou médial; p. ex. *s-* = *s* initial, *-s* = *s* final, *-s-* = *s* médial. La même remarque s'applique naturellement aux groupes de signes alphabétiques.

Le latin offrant de nombreuses coïncidences grammaticales avec le grec, le germanique, le celtique, le slave et bien d'autres idiomes encore, la conclusion s'impose que toutes ces langues remontent à une source commune, qu'elles continuent une langue préhistorique commune au même titre que le français, l'italien, l'espagnol, etc. continuent le latin. On est convenu de désigner cette langue préhistorique sous le nom d'**indo-européen** et ses différentes transformations, représentées par les idiomes dont il vient d'être parlé, sous celui de **langues indo-européennes**.

On appelle **thème** ce qui reste d'un mot dont on a retranché la **désinence**, c'est-à-dire l'élément variable qui sert à marquer le rôle du mot dans la

phrase. On dira ainsi que *dŭc-* est le thème de *dux*, *mănu-* celui de *mănus*, *ămā-* celui de *ămāre* et ainsi de suite. La séparation de la désinence et du thème, en latin, est souvent malaisée et, dans nombre de cas, tout à fait impossible sans le secours des langues congénères. Quelquefois le thème est irréductible (comme p. ex. *dŭc-* dans *dux*), mais le plus souvent il peut se décomposer en deux éléments bien distincts, dont chacun se retrouve dans d'autres combinaisons. Prenons, p. ex., *cantu-*, thème de *cantus*, *-ūs*, « chant ». L'élément *căn-* figure aussi dans *căno*, « je chante », *cănor* « chant », *cantor*, « chanteur, musicien », etc., et l'élément *-tu-* dans *gustus*, *-ūs*, « dégustation, goût », *partus*, *-ūs*, « enfantement », *sumptus*, *-ūs*, « dépense » etc. De même, l'analyse de *rŭbē-*, thème de *rŭbēre*, « être rouge », nous fournit un élément *rŭb-* qui est contenu également dans *rŭber*, « rouge », *rŭbor*, « couleur rouge, rougeur », *rŭbĭa*, « garance, plante dont la racine fournit une teinture rouge » etc., et un élément *-ē-* qu'on retrouve dans *călēre* « être chaud », *lătēre*, « être caché », *nĭtēre*, « être brillant », etc. De ces deux éléments constitutifs du thème, le premier reçoit le nom de **racine**, le second celui de **suffixe**. Ainsi donc, un mot comprend normalement trois parties : la **racine**, le **suffixe** et la **désinence**.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

§ 1. — La phonétique est la science des phonèmes qui constituent le langage. **Par phonèmes, on entend toutes les sensations auditives déterminées par les modifications que les organes de la parole impriment au courant d'air chassé des poumons.** Ces sensations peuvent être étudiées au double point de vue de leur production physiologique et de leur évolution historique. Les phonèmes, en effet, évoluent dans le temps et dans l'espace. Les transformations qui les affectent sont **inconscientes**, c'est-à-dire indépendantes de la volonté réfléchie des sujets parlants. Elles s'opèrent **par degrés insensibles** et **avec une constance absolue**, c'est-à-dire que **tous les phonèmes ou groupes de phonèmes placés dans les mêmes conditions se développent d'une manière identique.** Les exceptions à cette règle, qui est le principe fondamental de la méthode linguistique, ne sont jamais qu'apparentes. Elles *s'expliquent*, la plupart du temps, comme étant le

résultat de perturbations apportées au jeu normal des lois phonétiques par une cause d'ordre psychologique qu'on appelle l'**analogie**. Si, par exemple, en latin *ĕ* en syllabe intérieure ouverte (c'est-à-dire dont la voyelle n'est suivie que d'une seule consonne) paraît intact dans *comĕdo*, *appĕto*, *obtĕgo*, *dissĕco*, *subvĕnĭo*, tandis qu'il est devenu *ĭ* dans *praesĭdĕo* en regard de *sĕdĕo*, *cōnstĭti* en regard de *stĕti*, *collĭgo* en regard de *lĕgo*, *auspĭcis* génitif de *auspĕx*, *sustĭnĕo* en regard de *tĕnĕo*, nous devons nous garder de conclure de cette différence de traitement à un caprice de la langue. En effet, le passage de *ĕ* à *ĭ* a eu lieu dans tous les mots cités, mais l'analogie a rétabli l'*ĕ* primitif dans *comĕdo*, *appĕto*, *obtĕgo*, *dissĕco*, *subvĕnĭo* pour accentuer leur affinité avec *ĕdo*, *pĕto*, *tĕgo*, *sĕco*, *vĕnĭo*. **L'analogie agit donc comme une tendance nivellatrice, s'exerçant sur des mots apparentés par le sens ou la fonction grammaticale.**

THÉORIE GÉNÉRALE DES PHONÈMES

§ 2. — La parole est produite par le courant d'air expiratoire. Chassé des poumons, le souffle traverse d'abord la trachée-artère pour s'engager ensuite dans le larynx. Le larynx est formé de plusieurs cartilages, entre lesquels sont étendues deux membranes, les cordes vocales, bordant une fente appelée la glotte. Si la colonne d'air expiré rencontre la glotte fermée, elle force le passage en une série de secousses qui font vibrer les cordes vocales ; si, au contraire, elle la trouve ouverte, elle passe librement sans déterminer de mouvements vibratoires. Dans le premier cas, le phonème produit sera **sonore**, dans le second, il sera **sourd**. Pour s'assurer pratiquement, si un phonème appartient à l'une ou à l'autre de ces deux catégories, il suffit de se boucher les oreilles en l'articulant. Si l'on entend un bourdonnement dans la tête, c'est une sonore, si aucun bourdonnement n'est perçu, c'est une sourde. Après avoir franchi la glotte, l'air débouche dans le pharynx, d'où il s'écoule soit par la bouche, soit *par le nez, soit* par les deux sorties à la fois, suivant

que le voile du palais, cloison membraneuse qui sépare les deux cavités buccale et nasale, est relevé, abaissé ou maintenu dans une position intermédiaire par les muscles constricteurs. Le rôle de la bouche dans la phonation est double. Tantôt elle se borne à servir de caisse de résonance au son laryngien, tantôt elle crée divers obstacles sur le passage du souffle, lui faisant subir des arrêts ou des resserrements. En conséquence, des phonèmes, les uns sont essentiellement des **tenues**, tandis que les autres consistent uniquement ou essentiellement en un **mouvement** de fermeture et d'ouverture. On donne aux premiers le nom de **voyelles**, aux seconds celui de **consonnes**. Mais il importe de bien faire remarquer dès le début qu'il est impossible de fixer des limites précises entre ces deux séries de phonèmes. Ainsi, *i*, *ou*, *u* sont en français des tenues dans *il lie*, *il loue*, *il tue*, mais comme ils comportent un fort relèvement de la langue, ils peuvent aussi fonctionner comme mouvements de fermeture et d'ouverture, c'est-à-dire comme consonnes; comparez : *nous lions*, *nous louons*, *nous tuons*, où le verbe ne forme qu'une syllabe dans la prononciation courante du français. Sous le bénéfice de cette réserve, nous pouvons conserver pour la commodité de l'exposé les termes traditionnels *voyelle et consonne*.

§ 3. — En partant de la voyelle neutre *a* qui se prononce avec la langue mollement étendue sur le plancher de la bouche dans la position d'indifférence, nous pouvons diviser les voyelles en **voyelles d'avant** et en **voyelles d'arrière**, suivant que la langue se trouve massée dans la partie antérieure ou dans la partie postérieure de la bouche. Un autre élément de classification peut être emprunté à la distance verticale qui sépare le sommet du renflement de la langue et la voûte palatine. De ce chef, nous distinguons **voyelles basses** et **voyelles hautes**, appelées plus généralement **voyelles ouvertes** et **voyelles fermées**.

Deux voyelles de timbre différent, prononcées en une même syllabe de manière continue, forment une **diphtongue**.

§ 4. — Les consonnes se partagent en deux grandes classes, les **occlusives** et les **constrictives**, caractérisées, les premières par la fermeture complète, les secondes par un simple resserrement du passage de l'air. Les occlusives sont des bruits explosifs instantanés ; les constrictives, au contraire, peuvent se soutenir pendant un temps plus ou moins long. C'est pourquoi on donne aussi à celles-là le nom de **momentanées** et à celles-ci celui de **continues**. Les constrictives se divisent

en quatre catégories, dénommées selon la manière dont l'air s'échappe pendant leur articulation : les **fricatives**, les **vibrantes**, les **latérales** et les **nasales**. Pendant la production des fricatives, le courant d'air, sortant par une fente étroite, provoque un bruit de frottement. Les vibrantes sont déterminées par le mouvement vibratoire rapide d'un organe élastique, déplacé par le souffle expiratoire et revenant à sa position première. Les latérales se forment en barrant le passage de l'air par l'extrémité où le dos de la langue appuyés contre un point quelconque de la ligne médiane du palais depuis les dents jusqu'au voile du palais et laissant le courant d'air sortir des deux côtés. Les nasales enfin se prononcent avec une occlusion en un point de la bouche, mais avec abaissement du voile du palais qui permet l'écoulement ininterrompu de l'air par les fosses nasales.

Un autre classement des consonnes peut être établi d'après la région de la bouche où se produit l'obstacle qui donne naissance au bruit caractéristique pour chacune d'elles. De là la division en **labiales**, dues au rapprochement des lèvres, **dentales**, formées par le contact de la pointe de la langue et des dents d'en haut et **gutturales**, supposant l'action combinée du dos de la langue et du palais.

CLASSEMENT DES PHONÈMES LATINS

§ 5. — Les voyelles latines, classées d'après les principes énoncés ci-dessus, se résument dans le schéma suivant qui représente les positions relatives de la langue :

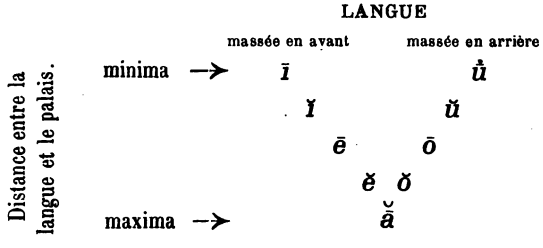

Remarque. — La voyelle *y*, qui ne figure pas dans ce schéma, ne se rencontre que dans des mots latins empruntés du grec ; voir § 6, remarque IV, 3°.

Les diphtongues du latin classique étaient au nombre de quatre : *eu* (très rare, voir § 22), *ae*, *au*, *oe*.

§ 6. — Voici un tableau qui réunit les consonn latines classées au double point de vue du mo d'articulation et du point d'articulation :

MODE D'ARTICULATION		POINT D'ARTICULATION	LABIALES	DENTALES	GUTTURALES
Occlusives.		sonores.	*b*	*d*	*g*
		sourdes.	*p*	*t*	*c*, *k*, (
Constrictives	Fricatives	sonores.			
		sourdes.	*f*	*s*	
	Vibrantes	sonores.		*r*	
		sourdes.			
	Latérales	sonores.			*l*
		sourdes.			
	Nasales	sonores.	*m*	*n*	*ñ*
		sourdes.			

Remarques. — **I.** — Le point d'articulation des occlusives gutturales n'est pas fixe. La langue touche le palais plus ou moins en arrière selon le timbre de la voyelle suivante. Devant *i* et *e* on articule une prépalatale, devant *a* une médiopalatale, devant *o* et *u* une postpalatale ou vélaire (du lat. *velum*, « voile du palais »). A ces trois positions articulatoires correspondait, dans l'ancien latin, l'emploi des trois signes *c*, *k*, *q*. Il semble, en effet, qu'à l'origine on orthographiait normalement *c* devant *i* et *e* (*cīvis*, *cēna*), *k* devant *a* (*kăpŭt*, *kārus*), *q* devant *o* et *u* (*qŏmĕs*, *qūra*). Mais, peu à peu, l'usage du *c* fut généralisé, le *k* disparut, ne laissant de rares traces que dans quelques sigles (*K* = *Kaeso* [nom propre], *K* ou *KAL* = *călendae*, *KA* = *căpĭtālis*, *KK* = *castrōrum* etc.), et *q* ne fut gardé que dans la combinaison *qu*, figurant la gutturale sourde labialisée dans des mots comme *quī*, *quae*, *quod* (voir § 39).

Le latin connaissait aussi deux variétés de la constrictive latérale *l*, dont le point d'articulation se trouvait tantôt à la naissance des incisives supérieures (*l* palatal), et tantôt au voile du palais (*l* vélaire). On avait *l* palatal à l'initiale et, à l'intérieur, devant *i* et dans le cas de la géminée *-ll-*, *l* vélaire à la finale, et, à l'intérieur, devant *e*, *a*, *o*, *u* et devant consonne.

II. — *f* latin était formé, à l'origine, en pressant les deux lèvres l'une contre l'autre. Mais d'assez bonne heure, cet *f* bilabial s'est converti en un *f* dentilabial, s'articulant, comme en français, avec les incisives supérieures appliquées contre la lèvre inférieure.

III. — *n̄* désigne la nasale gutturale écrite *n* devant occlusive gutturale (*angŭlus*, *anceps*) et *g* devant nasale (*dignus*; voir § 69). Le poète Accius (né en 170 av. J.-C.) avait proposé d'orthographier aussi *aggulus*, *agceps* etc., conformément à l'usage grec, mais il n'est pas parvenu à faire adopter cette innovation à ses concitoyens.

IV. — Ne figurent pas dans le tableau ci-dessus :

1° *h*, qui, à l'époque classique, était muet, comme en français moderne (voir § 44).

2° *j* et *v* qui, au moins jusqu'au premier siècle ap. J.-C., étaient des semi-voyelles, c'est-à-dire les formes consonantiques des voyelles *i* et *u*, offrant respectivement le son de l'*i* français dans *pierre* (prononcé *pyĕr*) et de l'*ou* français dans *échouer* (prononcé *échwé*). L'emploi des caractères *j* et *v* est moderne ; leur introduction est due aux érudits de la Renaissance. L'alphabet latin ne connaissait que *i* et *u*.

3° La fricative dentale sonore *z*, étrangère aux mots proprement latins (comp. Quintilien, *Instit. orat.* XII, 10,28 : namque est ipsis statim sonis durior (s.-e. Latina facundia), quando et jucundissimas ex Graecis litteras non habemus, vocalem alteram, alteram consonantem, quibus nullae apud eos dulcius spirant, quas mutuari solemus quotiens illorum nominibus utimur — quod cum contingit, nescio quo modo velut hilarior protinus renidet oratio, ut in *zephyris* et *zophoris* : quae si nostris litteris scribantur surdum quiddam et barbarum efficient — .....).

4° Les occlusives sourdes aspirées *ch, ph, th*, réservées, à l'origine, aux mots grecs d'un emprunt relativement récent (*chŏrus* « chœur », *māchĭna* « machine, appareil », *philtrum* « breuvage magique », *romphaea* « cimeterre », *thēsaurus* « trésor », *cĭthăra* « cithare »), sous l'influence desquelles l'aspiration s'est introduite, il est vrai, dès la fin du deuxième siècle av. J.-C., dans un certain nombre de mots de source latine comme *pulcher* « beau » (la prononciation *pulcer* était vieillie au temps de Cicéron, comme il nous le dit lui-même dans l'*Orator* 48,160), *sĕpulchrum* « tombeau » (prononciation qui n'était pas encore générale à l'époque de Cicéron et que, pour son compte, il repousse ; comp. le passage précité de l'*Orator*), *limpha* « eau transparente », *sulphur* « soufre » etc. (voir § 35).

V. — La dualité qu'on observe, en français, dans l'épellation des signes alphabétiques représentant les consonnes — *f*, *l*, *m*, *n*, *r*, *s* épelés *èf*, *èl*, *èm*, *èn*, *èr*, *ès*, mais *b*, *c*, *d*, *g*, *k*, *p*, *q*, *t* épelés *bé*, *cé*, *dé*, *jé*, *ka*, *pé*, *ku*, *té* — remonte à l'antiquité, à cette différence près que, jusqu'à la seconde moitié du IVe siècle, les lettres du premier groupe, *f*, *l*, *m* etc. s'énonçaient sans voyelle d'appui. Elles étaient donc, jusqu'à cette époque, « litterae per se nominativae sive quae per se prolatae nomen suum ostendunt » (Charisius I, p. 9, 4 K et Priscien II, p. 8, 10 K), au même titre que *a*, *e*, *i*, *o*, *u*. C'est ce qui, dans la terminologie des grammairiens romains, leur a valu le nom de *semivocales*, par opposition à *b*, *c*, *d*, *g* etc. appelés *mutae* « quod per se sine adminiculo vocalium non possunt enuntiari » (Diomède I, p. 423, 24 K).

L'ACCENTUATION LATINE

§ 7. — Dans les groupes d'articulations appelés mots, l'une des syllabes peut être mise en relief par un surcroît d'effort musculaire ou par une élévation plus ou moins considérable de la voix. La nuance qui résulte de l'énergie particulière du travail articulatoire constitue l'**accent d'intensité** ou l'**accent** tout court; celle qui provient du passage à une note musicale plus aiguë forme l'**accent de hauteur** ou le **ton**.

L'accent et le ton peuvent exister simultanément à l'intérieur d'une même langue. C'était le cas du latin prélittéraire, où, indépendamment de l'alternance de syllabes aiguës et graves que cette langue avait héritée de l'indo-européen, une intensité très forte s'était développée sur la syllabe initiale des mots. Mais, au début de la période littéraire, cette intensité initiale qui s'adaptait mal à une langue, où la quantité des syllabes était rigoureusement observée, a été éliminée, et, depuis le deuxième siècle *av. J.-C. jusqu'*au quatrième siècle de notre ère, le

latin n'a plus eu qu'un ton, dont la place était déterminée par la quantité de la syllabe pénultième. Il n'y a pas trace que le ton ait exercé, avant la période romane, une influence quelconque sur le système phonétique du latin. L'intensité initiale, au contraire, a profondément altéré le vocalisme primitif des syllabes intérieures en les affaiblissant au profit de la première qu'elle renforçait. Il est remarquable, toutefois, que ces altérations n'ont atteint que les voyelles brèves. Les voyelles longues non seulement n'ont jamais subi aucun changement ni de timbre, ni de durée sous l'action de l'intensité initiale, mais c'est précisément à la suite du conflit entre syllabes longues et syllabes intenses, déterminant deux rythmes contradictoires, que l'intensité initiale a disparu.

ÉVOLUTION DES VOYELLES LATINES

TRANSFORMATIONS DUES A L'INTENSITÉ INITIALE

§ 8. — Les effets de l'intensité initiale se ramènent à deux principaux :

1° La modification du timbre des voyelles brèves intérieures ou **apophonie** et

2° leur chute ou **syncope**.

Il n'a pas encore été possible de faire le départ des cas d'apophonie et des cas de syncope, c'est-à-dire d'expliquer pourquoi, dans tel mot, la voyelle est tombée plutôt que d'être simplement altérée dans son timbre et inversement. Tout ce que l'on peut dire, c'est que l'apophonie a dû se produire partout où il n'y a pas eu de syncope.

CAS D'APOPHONIE

§ 9. — L'affection du timbre des voyelles brèves intérieures sous l'influence de l'intensité initiale a

été différente suivant que ces voyelles se trouvaient en syllabe ouverte ou en syllabe fermée, c'est-à-dire selon qu'elles étaient suivies d'une seule consonne ou de plusieurs. Nous avons donc à examiner séparément leur traitement dans chacune de ces positions.

A. — Apophonie en syllabe intérieure ouverte

§ 10. — En syllabe intérieure ouverte, sauf devant *r* et après *i*, les voyelles brèves ont toutes été ramenées à l'une des deux voyelles brèves les plus fermées *ĭ* ou *ŭ*, quel qu'ait été le timbre primitif. La répartition d'*ĭ* et d'*ŭ* était réglée par la nature des phonèmes voisins. On a ainsi :

1° *ĭ* devant *d*, *t*, *n*, *g*, *c* ;

2° *ĭ* devant *l* suivi d'*i*, mais *ŭ* devant *l* suivi de toute autre voyelle ;

3° tantôt *ĭ* et tantôt *ŭ* (sans qu'on ait réussi, jusqu'à présent, à établir la formule exacte des lois qui ont présidé au choix de l'un ou de l'autre des deux timbres) devant *b*, *p*, *f*, *m*.

Exemples :

1° a) *ĭ* subsiste :

vĭdĕo, « je vois »

pervĭdĕo, « je vois distinctement »

ēvĭdens, « visible, clair, évident »

prōvĭdus, « prévoyant, avisé ».

cĭto, « je meus »

excĭto, « je fais sortir, je provoque, j'excite »

suscĭto, « je soulève, je suscite ».

mĭnŭo, « je diminue »

comminŭo, « je diminue, je morcelle, je mets en pièces »

imminŭo, « j'amoindris, j'affaiblis ».

rĭgo, « je mouille, j'arrose »

irrĭgo, « j'arrose »

irrĭgŭos, « qui arrose » et « qui est arrosé ».

mĭco, « je m'agite vivement, je brille »

dīmĭco, « je m'escrime, je combats »

ēmĭco, « je m'élance dehors, j'éclate, je sors brillant ».

vĭcis gén. (nom. inusité), « succession, alternative »

invĭcem adv., « tour à tour, réciproquement ».

b) *ĕ* > *ĭ* :

sĕdĕo, « je suis assis »

obsĭdĕo, « je suis assis devant, j'assiège »

praesĭdĕo, « je suis assis à la première place, je préside ».

dĕdi parfait, « j'ai donné »

reddĭdi, « j'ai rendu »

trādĭdi, « j'ai remis ».

mĕdĭus, « qui est au milieu, central »

dīmĭdĭus, « partagé par le milieu, demi ».

stĕti parfait, « je me suis tenu debout »

dēstĭti, « j'ai renoncé, j'ai discontinué »

restĭti, « j'ai fait halte, j'ai résisté ».

stīpĕs nom. (pour **stīpĕt-s*), « souche, tronc »

stīpĭtis gén.

pĕto, « je me dirige vers »

compĭtum, « endroit, où aboutissent plusieurs chemins, carrefour ».

tĕnĕo, « je tiens »

abstĭnĕo, « j'écarte, je m'abstiens »

sustĭnĕo, « je soutiens ».

flūmĕn nom., « fleuve »

flūmĭnis gén.

lĕgo, « je ramasse, je choisis »

collĭgo, « je rassemble, je ramasse, je réunis »

sēlĭgo, « je sépare en triant ».

rĕgo, « je dirige, je conduis »

ērĭgo, « j'élève »

porrĭgo, « je tends, je présente ».

auspĕx (= *auspĕc-s*, * *ăvĭ-spĕc-s*) nom., « celui qui observe les oiseaux, devin »
auspĭcis gén.

c) ă > ĭ :

cădo, « je tombe »
dēcĭdo, « je tombe du haut de »
incĭdo, « je tombe dans, je me jette sur »
cĕcĭdi parfait, « je suis tombé »
succĭdŭos, « qui s'affaisse ».
ĭtă, « ainsi, de cette manière »
ĭtĭdem, « précisément ainsi, de la même manière ».
fătĕor, « je reconnais, j'avoue »
diffĭtĕor, « je nie »
prŏfĭtĕor, « je proclame hautement ».
stătŭo, « je place, je dresse »
restĭtŭo, « je remets en place, je rétablis, je restitue »
substĭtŭo, « je place dessous, je soumets, je substitue ».
dătus ptc. parf. passif, « donné »
ēdĭtus, « mis au jour, publié »
prōdĭtus, « livré, trahi ».
rătus, « ratifié, valable »
irrĭtus, « non ratifié, non valable, nul, vain ».

căno, « je chante »

concĭno, « je chante avec, je suis d'accord »

praecĭno, « je chante ou je joue d'un instrument devant quelqu'un »

cĕcĭni parfait, « j'ai chanté »

tĭbīcĭnĭum, « art de jouer de la flûte ».

ăgo, « je pousse, je conduis »

ăbĭgo, « j'éloigne, je chasse »

trānsĭgo, « je conduis de l'autre côté, je mène à bonne fin, j'achève »

prōdĭgus, « qui jette (son argent) devant soi, dépensier, prodigue ».

păngo (racine *păg*), « je stipule, je conviens de »

pĕpĭgi parfait.

tăngo (racine *tăg*), « je touche »

tĕtĭgi parfait.

făcĭo, « je fais »

cōnfĭcĭo, « j'achève »

offĭcĭo, « je fais obstacle, je nuis »

diffĭcĭlis, « malaisé, difficile »

aedĭfĭcĭum, « bâtiment, édifice ».

tăcĕo, « je tais, je me tais »

contĭcesco, « je cesse de parler, je me tais »

rĕtĭcĕo, « je passe sous silence ».

făcētus, « gracieux, élégant, spirituel »

īnfĭcētus, « sans goût, sans esprit, sot ».

d) *ŏ* > *ĭ* :

lŏcus, « lieu, endroit, emplacement » (anciennement *stlŏcus*, d'après Quintilien, *Instit. orat.* I, 4, 16)

ĭlĭcō (de * *ĭn stlŏcō*), « sur-le-champ ».

nŏvŏs, « nouveau » (devenu *novus* dans les premiers temps de l'empire ; voir § 29)

nŏvĭtās (de * *nŏvŏ-tās*), « nouveauté ».

e) *ŭ* > *ĭ* :

căpŭt nom., « tête »

căpĭtis gén.

cornū (thème *cornŭ-*), « la corne »

cornĭger, « qui porte des cornes, cornu ».

mănŭs (thème *mănŭ-*), « main »

mănĭca, « manche de tunique » et « menotte ».

2° *exĭlĭum*, « exil »

mais

exŭlans, « exilé ».

fămĭlĭa, « ensemble des habitants de la maison », plus particulièrement « ensemble des esclaves obéissant à un même maître »

mais

fămŭlus, « serviteur, domestique ».

Sĭcĭlĭa, « la Sicile »

mais

Sĭcŭlus, « habitant de la Sicile, Sicilien ».

sĭmĭlis, « semblable »

mais

sĭmŭlo, « je rends semblable, j'imite, je reproduis ».

Comparez encore :

dēsĭlĭo, « je saute du haut de », composé de *sălĭo*, « je saute »

et

sēdŭlō, « loyalement, consciencieusement », de *sē dŏlō*, « sans fraude ».

3° *hăbĕo*, « je tiens, j'ai »

ădhĭbĕo, « j'approche, j'applique »

prŏhĭbĕo, « je tiens éloigné, j'écarte ».

tăberna, « cabane, tente »

contŭbernālis, « qui loge sous la même tente, camarade ».

lŭbet, « il plaît, il fait plaisir »

quodlĭbet, « ce qu'on voudra, n'importe quoi » (des composés de ce genre on a tiré un *lĭbet* qui est entré en concurrence avec la forme primitive *lŭbet* et a fini par triompher de celle-ci).

arcŭs,-*ūs* nom. sing., « arc »

arcŭbus, dat. abl. plur.

mănŭs,-ūs nom. sing., « main »
mănĭbus dat. abl. plur.

Comparez aussi :

intĭbum et *intŭbum*, « chicorée ».
aucĕps nom., « oiseleur »
aucŭpis gén.
mancĕps nom., « acquéreur, adjudicataire »
mancŭpis gén. archaïque et
mancĭpis gén. classique.
căpĭo, « je prends »
rĕcĭpĕro et *rĕcŭpĕro*, « je rentre en possession de, je recouvre »
accĭpĭo, « je reçois, j'accepte »
mais
occŭpo, « je m'empare de, j'occupe ».
răpĭo, « je saisis vivement, j'enlève »
surrĭpĭo présent, « je dérobe »
mais
surrŭpŭi parfait chez Plaute.
aurĭfex et *aurŭfex*, « orfèvre, bijoutier ».
mănĭfestus (graphie classique) et *mănŭfestus* (graphie archaïque), « évident, manifeste ».
fĕrĭmus, « nous portons », *lĕgĭmus*, « nous lisons »

mais

possŭmus, « nous pouvons », *vŏlŭmus*, « nous voulons ».

spĕcĭmen, « preuve, échantillon »

mais

dŏcŭmentum, « enseignement, exemple ».

Pour ce qui est des superlatifs en *-ĭmus*, *-ŭmus*, comme *optĭmus optŭmus*, Quintilien nous apprend que la voyelle apophonique y représentait un son intermédiaire entre *ĭ* et *ŭ* (*Instit. orat.* I, 4, 8 : medius est quidam *u* et *i* litterae sonus : non enim *optumum* dicimus aut *optimum*) et que *u* était la graphie archaïque et *i* la graphie classique (*ibid.* I, 7, 21 : jam *optimus*, *maximus* ut mediam *i* litteram quae veteribus *u* fuerat acciperent, Gai primum Caesaris inscriptione traditur factum). Cette observation se trouve confirmée, d'une manière générale, par l'orthographe des inscriptions et des meilleurs manuscrits qui permet même de l'étendre à un certain nombre d'autres mots appartenant à cette troisième catégorie (comp. p. ex. les génitifs *mancŭpis mancĭpis* et *mănŭfestus mănĭfestus* ci-dessus). Il est remarquable, toutefois, que, pour *mĭnĭmus*, la forme en *-ŭmus* n'est jamais attestée, et ce fait, combiné avec l'opposition de *fĕrĭmus*, *lĕgĭmus* et de *possŭmus*, *vŏlŭmus* et celle de spĕcĭmen et de

dŏcŭmentum, semble trahir une influence du vocalisme initial sur le timbre de la voyelle de la seconde syllabe. Dans d'autres cas, comme dans celui d'*accĭpĭo* en regard d'*occŭpo*, c'est plutôt le vocalisme de la syllabe suivante qui paraît avoir déterminé la couleur de la voyelle apophonique.

§ 11. — Devant *r*, toute voyelle brève intérieure a le timbre *ĕ*.

Exemples :

cĭnĭs nom., « cendre »

cĭnĕris gén. (de **cĭnĭsis*, **cĭnĭris*; voir § 41).

pulvĭs nom., « poussière »

pulvĕris gén.

Fălĭsci, « Falisques » (peuple d'Étrurie)

Fălĕrii, « Faléries » (capitale des Falisques, de **Fălĭsii*, **Fălĭrii*; voir § 41).

lēgĭfer, « législateur »

lēgĕrŭpa, « qui viole les lois » (forme donnée par les meilleurs manuscrits de Plaute, *Persa* 68).

fĕrus, « sauvage, féroce »

effĕrus, « même sens ».

verbĕr nom., « fouet » et « coup de fouet »

verbĕris gén.

dăre, « donner »

reddĕre, « rendre »

trādĕre, « remettre ».

părĭo, « je produis, j'engendre, je mets au monde »

rĕpĕrĭo, « je trouve, je découvre, j'invente »

pĕpĕri parfait, « j'ai produit, engendré, mis au monde ».

Comparez encore :

lĕgĕre, « lire »

nŭmĕrus, « nombre »

volnĕris, gén. de *volnus*, « blessure ».

§ 12. — Enfin, la voyelle apophonique est *ĕ* après *i*.

Exemples :

pĭĕtās, « piété, affection filiale », *vărĭĕtās*, « variété, différence » (dérivés de *pĭus*, « pieux » et *vărĭus*, « varié, différent », anciennement *pĭŏs*, *vărĭŏs*, comme *nŏvĭtās* de *nŏvŏs*, « nouveau » ; voir § 10, 1°, d).

ăbĭĕtis, *ărĭĕtis*, *părĭĕtis*, gén. de *ăbĭēs*, « sapin », *ărĭēs*, « bélier », *părĭēs*, « paroi » (la voyelle longue au nominatif de ces trois mots est exactement comparable à celle de *pēs* nom., « pied » en regard de *pĕdis* gén.).

B. — Apophonie en syllabe intérieure fermée.

§ 13. — En syllabe intérieure fermée, *ă* est devenu *ĕ*, quels que fussent les phonèmes voisins. *ŏ* s'est changé en *ŭ* dès la fin du troisième siècle avant J.-C., sauf lorsqu'il était précédé de *u* voyelle ou consonne ; dans cette dernière position, il a persisté jusqu'au siècle d'Auguste. Les autres voyelles sont demeurées intactes.

Exemples :

1° *ă* > *ĕ* :

ărcĕo, « je contiens, j'empêche »
cŏĕrcĕo, « je maintiens, je réprime »
exĕrcĕo, « je dégage, j'exerce ».
cărpo, « je cueille, je déchire »
discĕrpo, « je déchire, j'éparpille »
excĕrpo, « j'extrais ».
scăndo, « je monte sur, j'escalade »
ascĕndo, « je monte sur, je gravis »
dēscĕndo, « je descends ».
trăcto, « je traîne, je manie, je traite »
dētrĕcto, « je tire en bas, je rabaisse, je déprécie »
obtrĕcto, « je combats, je critique, je dénigre ».

făctus ptc. parf. passif., « fait »
effĕctus, « accompli, terminé »
rĕfĕctus, « refait, rétabli ».
jăctus ptc. parf. passif, « jeté, lancé »
abjĕctus, « jeté loin, abandonné »
subjĕctus, « placé sous, soumis ».
făllo, « je fais trébucher, je déroute, je trompe »
fĕfĕlli parfait.
părco, « je ménage, j'épargne »
pĕpĕrci parfait.
ănnus, « année »
bĭĕnnĭum, « espace de deux ans ».
bărba, « barbe »
imbĕrbis, « sans barbe, imberbe ».
ăptus, « approprié, propre à »
ĭnĕptus, « impropre à, sot ».

2° *ŏ* > *ŭ* :

anc. lat. *endŏstrŭos*, « ingénieux, actif, laborieux » (proprement « qui construit, qui combine dans sa tête », de *endŏ*, « dedans » et *strŭo*, « je construis » ; comp. Paul Diacre, p. 75, 28 Th. : *industrium* antiqui dicebant *endostruom* quasi qui, quidquid ageret, intro strueret et studeret domi) lat. class. *indŭstrĭus*.

mŏnt-, thème de *mōns* (avec allongement compensatoire de l'*ŏ* d'après le § 25, 2°), « montagne »

prōmŭntŭrĭum (telle est la véritable orthographe de ce mot), « contrefort d'une montagne, promontoire ».

anc. lat. *vĕnŏs*, *-ĕris*, « grâce, charme » (on lit *Venos* sur deux miroirs de date très ancienne)

vĕnŭstus, « gracieux ».

Par contre, pendant toute la période républicaine, on ne disait jamais autrement que *frŭŏntur*, « ils jouissent », *sĕquŏntur*, « ils suivent » etc. (voir § 29).

3° *ĭ*. *ĕ*, *ŭ* persistent :

dĭsco, « j'étudie, j'apprends »

dēdĭsco, « je désapprends, j'oublie »

perdĭsco, « j'apprends à fond ».

fĭrmus, « solide, fort, sain »

īnfĭrmus, « faible, souffrant ».

sĕntĭo, « je sens, je pense »

cōnsĕntĭo, « je suis du même avis, je m'accorde avec »

dissĕntĭo, « je suis d'avis différent, je suis en désaccord avec ».

sĕrvos, « l'esclave »

cōnsĕrvos, « le compagnon d'esclavage ».

fŭndo, « je verse, je répands »
effŭndo, « j'épanche »
trānsfŭndo, « je transvase, je reporte sur ».
cŭrvos, « courbe, recourbé »
rĕcŭrvos, « recourbé, crochu ».

ANALOGIE ET CAS PARTICULIERS

§ 14. — L'action normale de ces lois d'affaiblissement vocalique a souvent été traversée par l'analogie. Ainsi les composés *cŏmĕdo*, « je dévore », *dēdĕcus*, « déshonneur », *posthăbĕo*, « je place en seconde ligne, je néglige pour », *perfăcĭlis*, « très facile », *convŏco*, « je convoque », *bĭfŏris*, « qui a deux battants, deux panneaux, deux portes », *dispŭto*, « je soutiens un avis différent, je discute », *impŭdīcus*, « éhonté », *illăcrĭmor*, « je pleure sur », *subrăncĭdus*, « un peu rance », *ăddŏpto*, « je choisis, j'adopte », etc., sont refaits sur les simples *ĕdo*, « je mange », *dĕcus*, « honneur », *hăbĕo*, « j'ai, je tiens », *făcĭlis*, « facile », *vŏco*, « j'appelle », *fŏris* (ordinairement au pluriel *fŏrēs*), « porte », *pŭto*, « je calcule, j'estime, je suis d'avis », *pŭdīcus*, « pudique, réservé », *lăcrĭmo*, « je pleure », *rāncĭdus*, « rance », *ŏpto*, « je choisis, je souhaite ». La forme apophonique s'est parfois maintenue dans le parler popu-

laire. Pour ne citer qu'un exemple, alors que la langue littéraire employait exclusivement la recomposition analogique *sēpăro*, « je disjoins, je sépare » (proprement « je dépareille, je dédouble », de *sēd*, préfixe marquant la désunion + *păro* « je mets de pair », voir § 57), certains textes vulgaires offrent *sēpĕro*, et leur témoignage se trouve confirmé par celui des langues romanes (fr. *sevrer ; sēpărāre* aurait donné **severer*). Dans *corpŏris*, gén. de *corpus*, « corps », *dĕcŏris*, gén. de *dĕcus*, « honneur », *tempŏris*, gén. de *tempus*, « temps », qui sont pour **corpĕris*, **dĕcĕris*, **tempĕris*, l'*ŏ* vient des anciens nominatifs **corpŏs*, **dĕcŏs*, **tempŏs ;* le vocalisme régulier s'est conservé dans l'adverbe *tempĕrī*, « à temps, au bon moment » qui était à l'abri des influences analogiques par le fait qu'il n'appartenait plus à la flexion.

Dans d'autres cas, l'état qui résultait des lois de l'apophonie se trouve masqué par des altérations secondaires, indépendantes de l'intensité initiale. C'est ainsi que s'expliquent, par exemple, *attĭngo*, « j'atteins », au lieu de **attĕngo* en regard de *tăngo*, « je touche » (voir § 16) ; *īnsŭlsus*, « non salé, fade, sot », au lieu de **īnsĕlsus* en regard de *sălsus*, « salé, piquant, spirituel » (voir § 17) ; *sēclūdo*, « j'enferme à part, j'isole », pour **sēclĕudo* en regard de *clăudo*, « *je ferme* » (voir § 22). En ce qui concerne ce der-

nier exemple, il faut remarquer que, des deux éléments constitutifs de la diphtongue *au* de *claudo*, c'était le premier le plus intense. Il s'ensuivait que la position articulatoire du second, *u*, au lieu d'être tenue, était abandonnée aussitôt, en d'autres termes, que cet *u* se consonnifia en passant à l'état de semi-voyelle (voir § 6, remarque IV, 2°). L'*ă* de *clăudo* se trouvant donc placé devant deux consonnes (*vd*), les composés de ce verbe affectaient régulièrement la forme *—*clĕudo* qui, comme il vient d'être dit, a abouti ensuite à —*clūdo*. Comparez encore :

caus(*s*)*a*, « cause, procès »
accūs(*s*)*o*, « j'accuse ».
caedo (anciennement *caido*, voir § 20), « j'abats, je tue »
cĕcīdi parfait ; étape intermédiaire **cĕceidi* (*ei* > *ī* conformément au § 19).
laedo (anciennement *laido*), « je broie, je brise »
illīdo, « je broie, je brise contre » ; étape intermédiaire **illeido*.

CAS DE SYNCOPE

§ 15. — A l'encontre de l'apophonie, la syncope ne paraît pas avoir été déterminée par l'intensité initiale toute seule, quoique celle-ci en fût, à n'en

pas douter, le principal agent. Les exemples que nous allons énumérer montrent, en effet, que, dans bien des cas, la chute complète d'une voyelle brève intérieure était liée à la quantité longue de la syllabe suivante. Mais il ne suffit pas de faire intervenir la quantité pour rendre compte de tous les phénomènes de syncope. Il doit y avoir eu d'autres facteurs, sur la nature desquels, dans l'état actuel de la science, il n'est pas permis de rien affirmer de précis.

La syncope n'a pas toujours entraîné la perte d'une syllabe. Dans les mots, en effet, où elle s'est produite en présence d'un *j* ou d'un *v*, ces phonèmes se sont vocalisés et, à moins d'être placés après une voyelle, ont maintenu le nombre de syllabes primitif.

Exemples :

a) La syncope est le résultat de l'action combinée de l'intensité et de la quantité longue :

ardēre, « être brûlant », en regard de *ārĭdus*, « sec ».

disciplīna, « enseignement, doctrine », en regard de *discĭpŭlus*, « élève ».

īnfrā, « au-dessous, plus bas », en regard de *īnfĕrus*, « inférieur » (par ex. dans *mare inferum*, « la mer d'en bas », c'est-à-dire « la mer Tyrrhénienne »).

suprā, « au-dessus, plus haut », en regard de *sŭpĕrus*, « supérieur » (par ex. dans *mare superum*, « la mer d'en haut », c'est-à-dire « l'Adriatique ».

valdē, « fort, beaucoup », en regard de *vălĭdus*, « vigoureux ».

Le paradigme d'un mot comme *calĭdus*, « chaud », était donc à l'origine.

Nom.	*călĭdus*
Acc.	*călĭdum*
Gén.	*caldī*
Dat.	*caldō*
Abl.	*caldō*.

Mais cet état primitif n'a pas été conservé intact. L'analogie, d'une part, a propagé la forme syncopée dans le nominatif et dans l'accusatif, créant ainsi le doublet *caldus*, dont l'empereur Auguste se servait, d'après le témoignage de Quintilien, de préférence à *călĭdus* qu'il trouvait pédant et affecté (*Instit. orat.* I, 6, 19 : sed Augustus quoque in epistulis ad C. Caesarem scriptis emendat quod is *calidum* dicere quam *caldum* malit, non quia id non sit latinum, sed quia sit otiosum), et, d'autre part, a rétabli la voyelle syncopée au génitif, au datif et à l'ablatif. L'explication que nous venons de donner de *caldus* s'applique également à *soldus*, « solide, massif, *compact*, entier » (employé, par ex., par

Horace, *Sat.* I, 2, 113 et II, 5, 65) à côté de *sŏlĭdus*, *raucus*, « enroué, rauque », pour * *răv*(*ĭ*)*cus*, dérivé de *răvis*, « enrouement », etc.

b) La syncope est le résultat de l'action combinée de l'intensité et d'un facteur autre que la quantité longue, mais impossible à préciser davantage.

ăbĭcĭo, « je rejette, j'abandonne », de * *abj*(*ă*)*cĭo*.

auceps, « oiseleur », de * *ăv*(*ĭ*)*ceps*.

concŭtĭo, « je secoue fortement », de * *conqu*(*ă*)*tĭo*.

jūnĭor, « plus jeune », de * *jŭv*(*ĕ*)*nĭor*, * *jŭŭnĭor* (pour la contraction de * *jŭŭnior* en *jūnior*, voir § 32).

reccĭdi, *reppŭli*, *retlŭli*, parfaits de *rĕcĭdo*, « je retombe, je faiblis », *rĕpello*, « je repousse », *rĕfĕro*, « je rapporte », de **rĕc*(*ĕ*)*cĭdi*, **rĕp*(*ĕ*)*pŭli*, **rĕt*(*ĕ*)*tŭli* (*tĕlŭli* comme parfait de *fĕro* est souvent attesté dans le latin archaïque).

Dans les composés de *jăcĭo*, « je jette, je lance », la forme régulière *-ĭcĭo* se trouve remplacée par *-jĭcĭo* dès l'époque classique, sinon dans l'orthographe, du moins dans la prononciation, ainsi qu'en fait foi la scansion métrique de *abicio*, *adicio*, *conicio*, *obicio*, *subicio*, dont le préfixe est toujours long par position dans la lyrique et dans l'épopée

classique. Virgile, par exemple, commence dans l'*Énéide* VI, 421 et VII, 480 un hexamètre par *obicit*, et Aulu-Gelle, *Nuits attiques* IV, 17, 8, observe expressément, à propos de *subicit*, que l'*i* « vim consonantis capit et idcirco ea syllaba productius latiusque paulo pronuntiata priorem syllabam brevem esse non patitur, sed reddit eam positu longam ». Cette innovation s'est effectuée par voie d'analogie : *conjĭcĭo* pour *cŏnĭcĭo*, par exemple, est refait sur un modèle comme *cōnfĭcĭo*, d'après la formule *făcĭo* : *cōnfĭcĭo* = *jăcĭo* : *x*.

TRANSFORMATIONS INDÉPENDANTES DE L'INTENSITÉ INITIALE

A. — Changements qualitatifs en syllabe non finale

§ 16. — *ĕ* devant *nasale gutturale* est devenu *ĭ*.

Exemples :

septĭngenti, « sept cents », de **septĕmcenti*.

cōnfrĭngo, « je brise, je romps », de ** cōnfrĕngo*, issu de **cōnfrăngo* (voir § 14).

suppĭngo, « j'enfonce sous », de ** subpĕngo*, issu de ** subpăngo* (voir § 14).

dĭgnus, « digne de, qui mérite », de **dĕgnos*, * *dĕcnos* (appartient à la racine de *dĕcet*, « il convient, il sied »; *c* > *g* d'après le § 62).

lĭgnum, « bois à brûler », de **lĕgnom* (*lĕgo*, « je ramasse » ; *lignum* signifiait à l'origine « le bois que l'on ramasse »).

Sur la notation de la nasale gutturale par *g* dans les deux derniers exemples, voir § 6, remarque III ; consulter aussi le § 69.

§ 17. — *ĕ* est devenu *ŏ* devant *l* suivi de *ĕ̆*, *ă̆*, *ŏ̆*, *ŭ̆*; dans le groupe *-ĕl-* suivi d'une consonne (sauf le cas de la géminée *-ll-*), il est devenu *ŭ* en passant par *ŏ* (voir ci-dessous).

Exemples :

verbe *vĕlle*, « vouloir », racine *vĕl-* : *vŏlo*, *vŏlēbam*, *vŏlam*, *vŏlŭi*, mais *vĕlim*, *vĕllem*, *vĕlle*.

hŏlus n., « légume, plante potagère », en ancien latin *hĕlus*.

exsŭlto, « je sautille, je bondis de joie »; de * *exsĕlto*, issu de * *exsălto* (voir § 14).

pŭlsus, ptc. parf. passif de *pĕllo*, « je pousse ».

§ 18. — *ŏ* est devenu *ŭ* devant *l* + *consonne* (excepté le groupe *-ŏll-*).

Exemples :

cŭlmen, « faîte, sommet », en regard de *cŏlŭmen* qui a le même sens.

pŭlvis, « poussière, poudre », en regard de *pŏllen*, « poudre très fine, fleur de farine ».

stŭltus, « sot, niais », en regard de *stŏlĭdus* qui a le même sens.

§ 19. — *ei* est devenu *ī* dès le deuxième siècle avant notre ère.

Exemples :

dīco, « je dis », de *deico* (*deicerent* se trouve sur une inscription latine de l'an 186 av. J.-C.).

diffīdens, « défiant », de *diffeidens*, attesté par une inscription.

incīdo, « je fais une entaille », de *inceido* (*inceideretis* dans l'inscription précitée de 186 av. J.-C.).

§ 20. — *ai* est devenu *ae* à partir du IIe siècle av. J.-C.

Exemples :

aedēs, « temple », de *aidēs* (*aide* = *aedem* se lit sur l'inscription sépulcrale d'un Scipion qui date de la fin du IIIe siècle av. J.-C., tandis que l'inscription de l'an 186, dont il vient d'être parlé, offre déjà aedem).

quaero, « je cherche, je demande », de *quairo* (*quairatis* dans une inscription du IIe siècle av. J.-C.).

Dans les campagnes autour de Rome, *ae* cessa de bonne heure d'être une diphtongue. Varron nous apprend, en effet que, de son temps, les paysans disaient *Mesius* et *edus* pour *Maesius* et *haedus* (*De lingua latina* VII, 96 : rustici pappum *Mesium* non *Maesium*; *ibidem* V, 97 : in Latio rure *edus* qui in urbe, ut in multis, *a* addito *aedus*). Sous l'empire, cette prononciation gagna petit à petit la capitale et finit par devenir générale. L'*e* sorti d'un ancien *ae* était un *ē* ouvert (*ę̄*), à la différence de l'*ē* primitif qui était une voyelle fermée (*ę̄*). Aussi, lorsque, vers la fin de l'époque impériale, le latin a perdu la distinction de la durée des voyelles en ne retenant que celle du timbre, *ae* s'est-il entièrement confondu avec *ĕ* (c-à-d. *ę*), dont *ē* primitif (c-à-d. *ę*), au contraire, est toujours resté nettement séparé. Témoin les langues romanes, où *ae* et *ĕ* ont abouti au même résultat, tandis que *ē* a été traité différemment; comparez lat. *quaerit* > fr, *'quiert*, lat. *hĕri* > fr. *hier*, en regard de lat. *cēra* > fr. *cire*.

§ 21. — *oi* est devenu *ū*, en passant par *oe*, dès le commencement du IIe siècle av. J.-C.

Exemples :

ūnus, « un », de *oinos* (*oino* = *ūnum* dans l'inscription sépulcrale d'un Scipion, mentionnée plus haut; *oenus* chez Plaute, *Truculentus* 104).

commūnis, « commun », de *commoinis* (*comoinem* se rencontre dans l'inscription de l'an 186, citée ci-dessus à plusieurs reprises).

ūsus, « usage, utilité », de *oisos* (comparez Martianus Capella III, 236 : *oisus* etiam dicitur; sic enim veteres *usum* dixere).

Dans un certain nombre de mots, on a conservé la graphie *oe*, même à une époque où l'on prononçait *ū* depuis longtemps. Ainsi *mūrus*, « mur », se trouve souvent écrit *moerus* encore dans les manuscrits de Virgile. Enfin, par suite d'une réaction de la langue écrite sur la prononciation, dont le français de nos jours offre de nombreux exemples, *oe* a été rétabli dans la prononciation dans des cas comme *poena*, « peine, punition » (en regard de *pūnīre*, « punir »), *moenĭa*,-*ĭum*, « muraille, rempart » (en regard de *mūrus*), etc.

Dans *coepi*, « je commence », il ne s'agit pas de la diphtongue indo-européenne *oi* devenue *oe*, mais d'une contraction postérieure de *o* + *ē*. *coepi* pour *co-ēpi* (la scansion trisyllabique ⏑–⏓, par exemple

chez Lucrèce, *De rerum natura* IV, 619), contient le parfait d'un verbe *ăpĭo*, « j'attache », qui semble être tombé en désuétude de bonne heure.

§ 22. — ***eu*** est devenu ***ou***, puis ***ū*** (voir § 23). Le passage de *eu* à *ou* ayant eu lieu à l'époque prélittéraire, le latin lui-même ne nous fournit plus aucun exemple de la diphtongue primitive *eu*. Mais, d'une part, la comparaison des langues congénères nous permet d'affirmer que, par exemple, l'*ū* de *dūco*, « je tire, je conduis », remonte à un ancien *eu* (la forme intermédiaire *ou* est attestée par une inscription du IIe siècle av. J.-C., où l'on lit *abdoucit*) et, d'autre part, les lois apophoniques nous autorisent à ramener, par exemple, *accūs(s)o*, « j'accuse » à **adceus(s)o*, provenant régulièrement de **adcaus(s)o* dérivé de *caus(s)a*, « cause, procès, » (voir § 14).

Pour ***ceu*** adv. et conj., « comme », ***neu***, doublet de *nēve*, « et ne..... pas, ou ne..... pas, ni », ***seu***, doublet de *sīve*, « ou si », ***neuter***, « ni l'un ni l'autre », qui semblent faire exception, il y a lieu de répéter l'observation faite ci-dessus à propos de *coepi*. Dans tous ces mots, *eu* provient d'une contraction postérieure de *e* + *u*. En ce qui concerne plus particulièrement *neuter*, il n'est même pas certain qu'en prose il ait jamais été prononcé autrement que *neüter*.

§ 23. — *ou* est devenu *ū* vers la fin du IIIe siècle av. J.-C.

Exemples :

lūcus, « clairière dans un bois », de *loucos* qui se lit dans une vieille inscription de Spolète.

nūtrix, « nourrice », de *noutrix*. La forme primitive nous est fournie par une dédicace épigraphique très ancienne.

§ 24. — *au* a persisté dans le latin littéraire de Rome. Dans les patois campagnards des environs et dans la langue populaire de la capitale elle-même, au contraire, il s'est changé de bonne heure en *ō*. Ce double traitement a parfois provoqué des confusions en ce sens que, à un moment donné, l'on ne savait plus si, dans tel mot contenant un *ō*, on avait affaire à un *ō* ancien ou bien à un *au* devenu *ō* dans la prononciation vulgaire. Suétone, dans sa biographie de l'empereur Vespasien, § 22, nous raconte, à ce sujet, l'amusante anecdote que voici : « (Vespasianus) Mestrium *Flōrum* consularem admonitus ab eo, *plaustra* potius quam *plōstra* dicenda, postero die *Flaurum* salutavit ». Dans les cas douteux, les gens qui se piquaient de bien parler optaient pour *au*, au risque d'introduire cette diphtongue dans des mots qui n'y avaient pas droit. C'est ainsi que

plaudo, « je frappe, je bats des mains » a remplacé *plōdo*, bien que ce dernier renfermât un *ō* primitif, comme le prouvent les composés *complōdo*, « je choque deux objets l'un contre l'autre », *displōdo*, « je fais éclater », *explōdo*, « je chasse en battant des mains, je hue ». En effet, si *au* dans *plaudo* était ancien, nous aurions * *complūdo*, * *displūdo*, * *explūdo* (voir § 14).

B. — Changements quantitatifs en syllabe non finale

a) *Allongement de voyelles brèves.*

§ 25. — Une voyelle brève a été allongée par compensation :

1° Ensuite de l'amuïssement d'un *s* devant consonne sonore (voir § 86).

Exemples :

dīnōsco, « je discerne, je distingue », de * *dĭsnōsco*.

ēdūco, « je conduis hors de, je fais sortir », de * *ĕxdūco* (*x* = *cs*).

īdem, « le même », de * *ĭsdem* (*is* + *dem*).

pōno, « je pose, je place », de * *pŏs*(*ĭ*)*no* ; comparez le ptc. *pŏsĭtus* = *pŏ* (préfixe)

+ *sĭtus* ptc. parf. passif de *sĭno*, « je dépose, j'abandonne ».

sēdĕcim, « seize », de * *sĕxdĕcim*.

2° Devant *-nf-* et *-ns-*, la nasale ayant perdu son occlusion et ses vibrations glottales s'étant ajoutées à la voyelle précédente (voir § 87).

Cicéron, *Orator* 48,159 : quid vero hoc elegantius, quod non fit natura, sed quodam instituto, *Ĭndoctus* dicimus brevi prima littera, *īnsanus* producta, *Ĭnhumanus* brevi, *īnfelix* longa et, ne multis, quibus in verbis eae primae litterae sunt quae in « sapiente » atque « felice », producte dicitur *in*, in ceteris omnibus breviter ; itemque *cŏnposuit*, *cōnsuevit*, *cŏncrepuit*, *cōnfecit* : consule veritatem, reprehendet ; refer ad aures, probabunt. Cette observation est confirmée par les inscriptions qui montrent en même temps que l'allongement en question n'était pas limité à l'*ĭ* du préfixe *ĭn-* et à l'*ŏ* du préfixe *cŏn-*. Dans les monuments épigraphiques latins, en effet, la voyelle, quelle qu'elle soit, qui précède l'un des deux groupes *-nf-* ou *-ns-* est souvent marquée comme longue par un signe spécial dit **apex**. L'alphabet grec possédant deux caractères différents pour *ĕ* et *ē* et de même pour *ŏ* et *ō*, la transcription grecque de mots latins dans des inscriptions et chez des auteurs peut, elle aussi, nous renseigner, dans une certaine mesure, sur la

quantité de la voyelle suivie de *-nf-* ou *-ns-*. Or, ce témoignage encore prouve absolument en faveur de la longue.

Qu'il s'agit bien, dans l'espèce, d'un allongement compensatoire, c'est ce que montre, entre autres, une notice de Quintilien, *Instit. orat.* I, 7, 29 qui dit que, dans le mot *cōnsŭles*, la nasale *n* n'était pas prononcée (... *consules* exempta *n* littera legimus).

§ 26. — En dehors de l'allongement compensatoire, une voyelle brève a été allongée dans les participes du parfait passif des verbes, dont le radical se terminait par une consonne sonore et dans les formes verbales et nominales dérivées de ces participes (voir § 62, 1°).

Exemples :

āctus ptc. de *ăgo*, « je pousse, je conduis ».

lēctus ptc. de *lĕgo*, 1° « je ramasse, je choisis », 2° « je lis ».

(La longueur de la voyelle radicale, dans ces deux participes, est garantie par le témoignage d'Aulu-Gelle, *Nuits attiques* IX, 6 et XII, 3, et par l'apex dans de nombreuses inscriptions).

cāsus ptc. de *cădo*, « je tombe » (pour cet exemple et le suivant, voir § 83).

vīsus ptc. de *vĭdĕo*, « je vois »

mais

făctus ptc. de *făcĭo* , « je fais ».

(Si l'*a* de *factus* était long, nous aurions * *cōnfactus*, **effactus* etc. au lieu de *cōnfectus*, *effectus* ; comparez *ădactus*.)

mĕssus ptc. de *mĕto*, « je moissonne » (voir § 83).

(L'*e* de *messus* est attesté comme bref par le fait que, vers la fin du Ier siècle av. J.-C., *ss* était réduit à *s* simple après voyelle longue et que, par conséquent, *messus*, s'il avait eu un *e* long, serait devenu **mesus* à cette époque, ce qui n'a pas été le cas ; voir § 58).

On a de même *āctĭto*, « je plaide souvent », *prōtēctor*, « protecteur, défenseur », en regard de *făctĭto*, « je fais habituellement », *sĕctĭo*, « coupure, partage ».

Les exceptions à la règle, telles que *sĕssus* ptc. de *sĕdĕo*, « je suis assis », *fŏssus* ptc. de *fŏdĭo*, « je creuse », sont probablement de formation analogique.

b) *Abrègement des voyelles longues.*

§ 27. — A l'époque classique, toute voyelle longue suivie, mais non précédée d'une autre voyelle était abrégée.

Exemples :

fīnĭo, « je finis », en regard de l'infinitif *fīnīre*.

pĭus, « pieux », forme archaïque *pīus* (un hexamètre d'Ennius commence par les mots : pectora *pia* tenet desiderium).

rĕi, gén. de *rēs*, « chose » (mais *dĭēi*, gén. de *dĭēs*, « jour », *glăciēi*, gén. de *glăciēs*, « glace », parce que, dans ces mots, l'*ē* est non seulement suivi, mais aussi précédé d'une voyelle).

flĕo, « je pleure », en regard de l'imparfait *flēbam*.

grŭis, gén. de *grūs*, « grue ».

sŭo, « je couds », en regard de *sūtor*, « savetier ».

Les poètes classiques scandent régulièrement *illĭus*, *ipsĭus*, *ūnĭus*, mais en prose, on disait, du moins au temps de Quintilien, *illīus*, *ipsīus*, *ūnīus* (*Instit. orat.* I, 5, 18 : *unĭus*... extra carmen non deprendas). Les causes de ce rétablissement de la longue sont encore mal éclaircies. Par contre, si Servius, commentateur de Virgile, nous apprend que la prose opposait *audīit*, *lēnīit* (parfait de *audĭo*, « j'entends », et de *lēnĭo*, « j'adoucis, je calme ») à la scansion *audĭit*, *lēnĭit* des poètes, l'influence analogique est manifeste : *audīit*, *lēnīit* sont refaits

sur les doublets *audīvit*, *lēnīvit*, où l'*ī* n'était pas suivi d'une voyelle et, partant, ne devait pas s'abréger. Il en est de même de *fīo*, « je deviens » (pour **fĭo*) refait sur *fīs*, *fīmus*.

Sur un autre cas assez obscur, d'ailleurs, d'abrègement d'une voyelle longue, en syllabe non finale, voir ci-dessous § 55).

C. — CHANGEMENTS QUALITATIFS EN SYLLABE FINALE

§ 28. — En finale absolue, *ă* s'est maintenu intact ; comparez :

gĕnĕră, *frīgŏră*, nom. acc. plur. de *gĕnus* n., « genre, race », *frīgus* n., « froid »

ĭtă, « ainsi »

où la quantité brève de l'*ă* final est garantie primitive par le témoignage des autres langues indo-européennes (dans d'autres cas, *ă* final est secondaire, c'est-à-dire qu'il procède de l'abrègement d'un *ā* ; voir *pŭtă* ci-dessous, § 31, 3°).

Quant aux autres brèves primitives en finale absolue, il semble qu'elles aient pris indistinctement le timbre *e*. L'insuffisance des données linguistiques ne permet guère, il est vrai, de le prouver d'une façon positive que pour *ĭ* ; comparez :

mărĕ nom. acc. sing., « mer », en regard de *mărĭ-a* nom. acc. plur.

lēnĕ neutre en regard de *lēnĭ-s* masculin et féminin, « doux ».

§ 29. — En finale non absolue, le traitement des voyelles brèves a été tout différent. Dans les monosyllabes, elles n'ont subi aucune altération. Dans les dissyllabes et les polysyllabes, *ĭ* et *ŭ* ont persisté, *ĕ* aussi sauf devant *s*, où il est devenu *ĭ*. *ă* suivi de deux consonnes a évolué dans le même sens qu'en syllabe intérieure, c'est-à-dire a abouti à *ĕ*; quant à son traitement devant une seule consonne, l'absence d'exemples probants ne permet pas d'en affirmer rien de précis. Enfin, *ŏ* est devenu *ŭ* au nominatif et à l'accusatif singuliers de la deuxième déclinaison, au nominatif et à l'accusatif singuliers des substantifs neutres de la troisième déclinaison et à la troisième personne du pluriel du présent et du parfait de l'indicatif des verbes. Cette affection de l'*ŏ* remonte à la fin du troisième siècle avant notre ère dans les mots, où *ŏ* n'était pas précédé d'*u* ou de *v*. Après *u* et *v*, le passage d'*ŏ* à *ŭ* ne s'est effectué qu'à partir des premiers temps de l'Empire.

Exemples :

Monosyllabes :

nĭx, *nĭvis*, « neige ».

pĭx, *pĭcis*, « poix ».

mĕl, *mĕllis*, « miel ».

nĕx, *nĕcis*, « mort violente ».

lăc, *lăctis*, « lait ».

făx, *făcis*, « torche ».

ŏs, *ŏssis*, « os ».

nŏx, *nŏctis*, « nuit ».

nŭx, *nŭcis*, « noix ».

trŭx, *trŭcis* adj., « farouche ».

Dissyllabes et polysyllabes :

a) 1° *ēnsĭs*, « épée » (thème *ēnsĭ-* ; comparez le gén. plur. *ēnsĭ-um*).

cătĭx, *-ĭcis*, « coupe ».

ăgĭlĭs, « agile » (thème *ăgĭlĭ-*).

2° *turtŭr*, *-ŭris*, « tourterelle ».

măgistrātŭs, *-ūs*, « magistrat » (thème *măgistrātŭ-*).

rĕdŭx, *-ŭcis*, « qui est de retour ».

b) *flūmĕn*, *-ĭnis*, « fleuve ».

forfĕx, *-ĭcis*, « ciseaux ».

hĭĕms, *hĭĕmis*, « hiver ».

hăruspĕx, *ĭcis*, « devin qui tirait des présages de l'observation des entrailles des victimes (*spĕcĭo* en ancien latin « je regarde »).

mais

gènĕrĭs de * *gĕnĕrĕs*, gén. de *gĕnus*, « genre, race ».

ordĭnĭs de * *ordĭnĕs*, gén. de *ordo*, « rang ».

On lit sur d'anciennes inscriptions *Apolones* = *Apollĭnĭs*, *Cereres* = *Cĕrĕrĭs*, *Salutes* = *Sălūtĭs*, *Veneres* = *Vĕnĕrĭs*.

Des cas comme *dēsĕs*, *-sĭdis*, « indolent, oisif », *dīvĕs*, *-ĭtis*, « riche » ne font exception qu'en apparence. En effet, le premier est pour * *dēsĕd-s* et le second pour * *dīvĕt-s* (voir § 68). L'*ĕ* des mots de ce type n'était donc pas placé devant *s* dès le début comme dans les exemples qui viennent d'être cités. C'est ce qui nous explique pourquoi il s'est maintenu.

c) *aucĕps*, « oiseleur », de * *ăv(ĭ)-căp-s* (*ăvis*, « oiseau » + *căpĭo*, « je prends »).

rēmĕx, « rameur », de * *rēm-ăg-s* (*rēmus*, « rame » + *ăgo*, « je manie »).

aurĭfĕx, « orfèvre », de * *aurĭ-făc-s* (*aurum*, « or, objet en or » + *făcio*, « je fais »).

d) *fīlĭŭs* de *fīlĭŏs*, nom. sing., « fils ».

vĭrŭm de *vĭrŏm*, acc. sing. de *vĭr*, « homme ».

dōnŭm de *dōnŏm*, nom. acc. sing., « don, cadeau ».

ŏpŭs de *ŏpŏs*, nom. acc. sing., « œuvre ».

cōnsentĭŭnt de *cōnsentĭŏnt*, 3e personne plur. du présent de l'indicatif de *cōnsentĭo*, « je suis d'accord avec ».

dĕdērŭnt de *dĕdērŏnt*, 3e personne plur. du parfait de l'indicatif de *dō*, « je donne ».

Les formes *fīlĭŏs*, *vĭrŏm*, *dōnŏm*, *ŏpŏs*, *cō(n)-sentĭŏnt*, *dĕdērŏnt* sont attestées soit par d'anciennes inscriptions, soit par des citations d'auteurs (comparez p. ex. Quintilien, *Instit. orat.* I, 4, 16).

Pour ce qui est des mots du type de *bīdŭŏm*, « espace de deux jours », *ĕquŏs*, « cheval », *vīvŏnt*, « ils vivent », il ne faut pas que les éditions modernes de César, par exemple, qui orthographient *biduum*, *equus*, *vivunt*, nous donnent le change. Les inscriptions prouvent de façon péremptoire que ces dernières formes sont postérieures à l'ère républicaine ; leur introduction dans un texte comme les *Commentaires sur la guerre des Gaules* constitue, par conséquent, un anachronisme.

§ 30. — Les voyelles longues n'ont subi d'altération qualitative ni en finale absolue, ni en finale non absolue. Par contre, les diphtongues qui se trouvaient placées dans l'une ou l'autre de ces positions ont été transformées en voyelles longues. Il s'agit en particulier d'*ei*, *ai*, *oi* qui sont devenus *ī* et d'*ou* qui a abouti à *ū*.

Exemples :

sĭbī dat. sing. du pronom réfléchi, de *sĭbei*.

tŭtŭdī parfait de *tundo*, « je frappe », de * *tŭtŭdai*.

rŏsīs dat. abl. plur. de *rŏsa*, « rose », de * *rŏsais*.

ăbīs 2e personne sing. du présent de *ăbĕo*, « je m'en vais », de * *ăbeis*.

vĭrī nom. voç. plur. de *vĭr*, « homme », de * *vĭroi*.

dōnīs dat. abl. plur. de *dōnum*, « don, cadeau », de * *dōnois*.

currūs gén. sing. de *currus*, « char », de * *currous*.

Quelquefois, la diphtongue primitive nous est attestée par des documents épigraphiques (c'est le cas pour *sibei*) ou par des citations de grammairiens (Paul Diacre p. 14, 17 Th. : ab *oloes* dicebant pro ab *illīs*), mais la plupart du temps son existence ne nous est révélée que par la comparaison des autres langues indo-européennes.

ai étant donc représenté par *ī*, la désinence *ae* du gén. dat. sing., et du nom. voc. plur. des mots de la première déclinaison ne peut provenir d'*ai*. Elle est, en effet, pour *ăĭ*; comparez le génitif archaïque *aulāī*, chez Virgile, *Enéide*, III, 354 :

aulāī medio libabant pocula Bacchi.

(On trouve encore chez le même *pictāī*, *Enéide* IX, 26; *aurāī ibid.* VI, 747; *aquāī*, *ibid.* VII, 464).

D. — CHANGEMENTS QUANTITATIFS EN SYLLABE FINALE

§ 31. — La partie vocalique d'une syllabe finale de mot tendait à subir une diminution de durée. Cette tendance se manifeste dans les cas suivants :

1° Toute voyelle brève en finale absolue a été réduite à une fraction de l'unité de durée et, partant, tendait vers zéro.

Exemples :

les impératifs *dīc*, « dis », *dūc*, « conduis », *făc*, « fais », *fĕr*, « porte », à côté de *căpĕ*, « prends », *mittĕ*, « envoie », *tundĕ*, « frappe » etc.

les doublets *ăc* (voir § 82) et *atquĕ*, « et », *nĕc* (voir § 82) et *nĕquĕ*, « et ne... pas » (noter que *ac* et *nec* se trouvant normalement devant **consonne** initiale d'un mot suivant ne peuvent être dus à des élisions), *neu* et *nēvĕ*, « ou ne... pas ».

tŏt, « autant de », de * *tŏtĭ*; comparez *tŏtĭdem*, « précisément autant de, un nombre égal de ».

2° Toute voyelle longue devant consonne autre que *s* s'abrégeait.

Exemples :

pūnĭt, « il punit », mais *pūnīs*, « tu punis ».
spĕm, acc. de *spēs*, « espérance ».
ănĭmăl, « être vivant, animal », gén. *ănĭmālis*.
calcăr, « éperon », gén. *calcāris*.
cantābăm, « je chantais », mais *cantābās*, « tu chantais ».
lictŏr, « licteur », gén. *lictōris*.

3° En finale absolue, la poésie archaïque pouvait compter toute voyelle longue pour une brève dans les dissyllabes de forme iambique, et il est hors de doute que cette règle métrique reflétait la prononciation générale de l'époque. L'usage classique, par contre, n'admettait plus guère la scansion ⏑⏑ que dans quelques mots accessoires de la phrase très fréquemment employés et par cela même articulés d'une façon moins complète que le reste, comme par exemple :

bĕnĕ, « bien », *mălĕ*, « mal », à côté de *cătē*, « adroitement, finement », *fĕrē*, « presque » ;
cĭtŏ, « vite », *mŏdŏ*, « seulement, tout à l'heure », à côté de *ĕō*, « là » (avec mouvement), *retrō*, « en arrière » ;

pŭtă, « par exemple », proprement, « fais entrer en ligne de compte » (impératif de *pŭtāre*), *hăvĕ*, « salut », proprement « réjouis-toi » (impératif de *(h)ăvēre*; l'épel *ăvē* est qualifié de pédantesque par Quintilien, *Instit. orat.* I, 6, 21), mais *ămā*, « aime », *dŏcē*, « enseigne »;

quăsĭ adv. « comme, à peu près » et conj. « comme, si » de *quăsī* (on lit *quasei* sur des inscriptions du IIe siècle av. J.-C.).

CONTRACTION DE VOYELLES

§ 32. — Lorsque deux voyelles contiguës faisaient hiatus, c'est-à-dire lorsque le passage de la première à la seconde s'effectuait par un mouvement brusque avec interruption dans l'émission de la voix, elles étaient normalement **contractées**, c'est-à-dire réduites à une seule voyelle ou à une diphtongue. C'était le cas des groupes du type *i* + *i*, *e* + *e*, *a* + *a*, *o* + *o*, *u* + *u*, *o* + *i*, *o* + *e* etc. Quand, au contraire, la transition s'opérait par un glissement léger sans solution de continuité dans l'écoulement du souffle sonore, en d'autres termes, quand il n'y avait pas d'hiatus, les deux voyelles restaient non contractes. Tel était le traitement des

groupes *i* + *voyelle autre que i* et *u* + *voyelle autre que u*. Toutefois, les groupes *ĕ* + *ă̆* et *ĕ* + *ŏ̆*, bien qu'appartenant à la première des deux catégories que nous venons d'établir, paraissent n'avoir jamais subi de contraction.

Cela dit, passons en revue les exemples les plus usuels et les plus typiques de ce processus.

ĭ + *ĭ̆* = *ī* :

nīl, « rien », de *nĭ(h)ĭ̆l*.

mī, dat. sing. de *ĕgŏ*, « moi », de *mĭ(h)ĭ̆*.

ĕ̆ + *ĕ̆* = *ē* :

nēmo, « personne », de **nĕ-(h)ĕmo* (*hĕmo* = *hŏmo* est attesté par Paul Diacre p. 71, 18 Th.).

dēmo, « j'ôte, j'enlève », de * *dē-ĕmo*.

dēgi, parfait de *dēgo* (contracté de **dē-ăgo*, voir ci-dessous), « je passe le temps », de **dē-ēgi*.

ă + *ā* = *ā*:

lātrīna : 1° « salle de bain », 2° « latrines », de *lă* (*v*) *ātrīna*.

ŏ + *ŏ̆* = *ō* :

cōpĭa, « abondance, ressources » de * *cŏ-ŏpĭa* (comparez *ĭn-ŏpĭa*, « indigence »).

cōram adv. et (à partir de Cicéron) prép., « en présence de », de * *cŏ-ōram* (le second terme du composé se rattache à *ōs*, *ōris*,

« figure, visage » ; pour la désinence, comparez *clam*, « en secret » et *pălam*, « ouvertement »).

ŭ + *ŭ* = *ū* :

jūnĭor comparatif de *jŭvĕnis*, « jeune », de * *jŭŭnĭor* (voir § 15, b).

ē + *ă* = *ē* :

dēgo, « je passe le temps », de * *dē-ăgo*.

ŏ + *ĭ* = *oe* :

coetus, « rencontre, union », de *cŏ ĭtus*.

ŏ + *ĕ* = *ō* :

cōmo, « j'unis, j'arrange, je pare », de * *cŏ-ĕmo*.

ŏ + *ē* = *oe* :

coepi, « j'ai commencé », de *cŏ-ēpi* (voir § 21).

ŏ + *ă* = *ō* :

cōgo, « je rassemble, je restreins, je force », de * *cŏ-ăgo*.

cōpŭla, « union, lien », de * *cŏ* + *ăpŭla* (*ăpĕre* signifiait, en ancien latin, « attacher » ; voir § 21).

Dans nombre de cas, l'analogie a rétabli la forme non contracte. Ainsi *mĭhĭ* a été régulièrement contracté en *mī*, mais refait postérieurement, parce que *mĭhĭ* accusait plus nettement l'affinité avec *tĭbĭ* « à toi » et *sĭbĭ* « à soi » qui étaient toujours restés dissyllabiques.

La même observation s'applique à *dĕĕsse*, « manquer » à côté de *dēsse*, *dĕĕmo*, « j'aime éperdûment » en regard de *dēgo*, « je passe le temps », *cŏălesco*, « je m'unis à » en regard de *cōgo*, « je rassemble » etc. L'opposition du présent *cōgo* et du parfait *cŏēgi*, dont le second a subi la recomposition analogique, alors que le premier y a échappé, tient peut-être au fait que, dans *cōgo*, la contraction remonte à une date fort ancienne, tandis que la fusion de *ŏ* + *ē* en *œ* semble, au contraire, relativement très récente, ce qui donnait nécessairement plus de prise à l'analogie sur le parfait que sur le présent. Ajoutons, cependant, que, en thèse générale, la chronologie des lois de la contraction latine forme un chapitre bien obscur que, selon toute vraisemblance, on ne parviendra jamais à éclaircir d'une façon satisfaisante.

Avec la contraction il ne faut point confondre la **synizèse**, c'est-à-dire la licence prosodique, par laquelle deux voyelles contiguës, toutes deux prononcées, peuvent compter, dans la mesure du vers, pour une seule syllabe ; comparez :

Virgile, *Géorgiques* IV, 34 :
seu lento fuerint *alvearia* vimine texta.
Virgile, *Enéide* VII, 190 :
aurea percussum virga versumque venenis

Ovide, *Métamorphoses* IX, 143 :

diffudit miseranda suom ; mox *deinde* quid autem.

Virgile, *Énéide* I, 131 :

Eurum ad se Zephyrumque vocat, *dehinc* talia fatur

mais, par ex.,

Virgile, *Géorgiques* III, 167 :

cervici subnecte ; *dehinc*, ubi libera colla

MOUVEMENT VOCALIQUE

§ 33. — En dehors des alternances vocaliques comme *făcĭo : cōnfĭcĭo, sallo : exsultō, vĕlim : vŏlo, īnfĕrus : īnfrā, rēs : rĕm* etc, qui, ainsi que nous l'avons vu plus haut, ont leur origine dans l'évolution du latin même et qui, par conséquent, sont particulières à cette langue, il en existe d'autres qui se retrouvent dans les langues congénères et qui remontent donc à l'indo-européen. En effet, dès l'époque proethnique, chacun des trois éléments constitutifs du mot définis p. XII pouvait revêtir différents vocalismes pour indiquer différents types de formation. Ce procédé morphologique, dont l'application était réglée, à l'origine, avec une cons-

tance rigoureuse, a reçu le nom de **mouvement vocalique**.

Le mouvement vocalique est encore très vivant en grec. En latin, au contraire, il ne joue plus qu'un rôle bien effacé. A la suite de circonstances qu'il ne nous appartient pas de rechercher ici, l'état primitif y a été si profondément altéré que le système de ces alternances en est devenu méconnaissable. Nous devons, partant, nous borner à l'énumération pure et simple de quelques-uns des exemples les plus caractéristiques.

Exemples :

Le degré *ĕ* alterne avec le degré *ŏ* :

pĕndo, « je pèse » : *pŏndo* indécl., « en poids pesant » (abl. d'un substantif inusité **pondus, -i*).

tĕgo, « je couvre » : *tŏga*, « couverture, vêtement, toge ».

ĕquĕ voc. : *ĕquŏ-s* nom., « cheval ».

Le degré *ĕ* alterne avec le degré ***zéro*** :

ĕd-o, « je mange » : *d-ēns*, « dent » (qui est le participe présent primitif de *ĕdo*).

ĕs-t, « il est » : *s-unt*, « ils sont ».

gĕn-ŭi parfait : *gi-gn-o* présent, « j'engendre, je produis ».

Les trois degrés *ĕ* : *ŏ* : ***zéro*** se trouvent réunis :

Ancien latin *fĕido* (latin classique *fīdo*

voir § 19), « je me fie » : ancien latin *fŏidos* (l'abl. *foidere* se lit sur une inscription archaïque ; latin classique *foedus*), « alliance, pacte » : *fidēs*, « foi, loyauté, crédit ».

Le degré *ē* alterne avec le degré *ĕ* :

ēmi parfait : *ĕmo* présent, « j'achète ».

tēgŭla, « tuile » : *tĕgo*, « je couvre ».

Les degrés *ĕ* : *ē* : *ŏ* : **zéro** se trouvent réunis dans *sĕdĕo*, « je suis assis », *sēdēs*, « siège », *sŏlĭum*, « siège élevé, trône » (voir § 37), *sīdo*, « je me perche sur », de **si-sd-o*, formation comme *gi-gn-o* ci-dessus (**sisdo* > **sizdo* > *sīdo* d'après les §§ 25, 1° et 86).

Le degré *ō* alterne avec le degré *ĕ* :

Ancien latin *majōsem* (latin classique *majōrem*) acc. sing. masc. et fém. du comparatif de *magnus*, « grand » : *majĕstas*, « grandeur, majesté » (le degré *ŏ* subsiste dans le neutre *majus*, ancien **majŏs*).

Ancien latin ** hŏnōsem* (latin classique *hŏnōrem*) acc. sing. de *hŏnor*, « honneur » : *hŏnĕstus*, « honorable, honnête ».

Le degré *ō* alterne avec le degré *ŏ* :

fōdi parfait : *fŏdĭo* présent, « je creuse ».

ōdi parfait, « je hais » : *ŏdĭum*, « haine ».

Le degré *ō* alterne avec le degré **zéro** :

nĕ-pōt-em, acc. sing. de *nĕpōs*, « petit-fils, neveu » : *ne-pt-em*, acc. sing. de *neptis*, « petite-fille, nièce ».

gĕnĭ-tōr-em, acc. sing. de *gĕnĭtor*, « créateur » : *gĕne-tr-īcem*, acc. sing. de *gĕnetrix*, « celle qui produit, mère ».

Le degré *ē* alterne avec le degré *ă* :

fēci parfait : *făcĭo* présent, « je fais ».

sēmen, « semence, graine » : *sătus* ptc. parf. passif, « semé ».

Le degré *ō* alterne avec le degré *ă* :

cōs, « pierre à aiguiser » : *cătus*, proprement « aiguisé », d'où « fin, habile ».

dōnum, « cadeau, présent » : *dătus* ptc. parf. passif, « donné ».

Remarque. — Le balancement entre les syllabes accentuées et les syllabes non accentuées a produit un jeu tout à fait analogue d'alternances vocaliques dans la conjugaison et la dérivation françaises ; comparez *je viens : nous venons*, *je dois : nous devons*, *je meurs : nous mourons* et *bœuf : bouvier*, *main : menotte*, *pain : panier*, *meute : mutin*, *corbeille : corbillon*, etc.

ÉVOLUTION DES CONSONNES LATINES

CONSONNES SIMPLES

Occlusives

§ 34. — Placées entre deux voyelles, les occlusives latines, en particulier les occlusives sourdes, ont subi peu de changements. A noter les altérations suivantes :

Sourdes.

§ 35. — Dès la fin du deuxième siècle av. J.-C., la mode se répandit d'introduire l'aspiration des occlusives sourdes des trois ordres, réservée d'abord aux mots empruntés du grec (voir § 6, remarque IV 4°) aussi dans un certain nombre de mots d'origine latine. La culture hellénique étant transplantée à Rome et y faisant de plus en plus d'adeptes, certaines familles romaines trouvèrent élégant de donner à leurs noms un cachet grec en les affublant de l'aspiration. Ainsi *Sempronius* changea son surnom

Graccus, « geai » en *Gracchus* pour le faire rimer avec *Bacchus* ; sur des monnaies de l'an 103 av. J.-C. on trouve *Pulcher* ; *Cĕtēgus*, *Oto*, *Tŏrĭus* devinrent *Cĕthēgus*, *Otho*, *Thŏrĭus*. De là, cette prononciation s'étendit aux noms communs. L'on se prit à dire *anchŏra*, « ancre », *lachrĭma*, « larme », *pulcher*, « beau », *sĕpulchrum*, « tombeau », *sulphur*, « soufre » etc. au lieu de *ancŏra*, *lacrĭma*, *pulcer*, *sĕpulcrum*, *sulpur*. Nous possédons sur ce phénomène plusieurs témoignages très instructifs d'auteurs antiques, dont voici les deux principaux : Cicéron, *Orator* 48,160 : quin ego ipse, cum scirem, ita majores locutos esse, ut nusquam nisi in vocali aspiratione uterentur, loquebar sic, ut *pulcros*, *Cetegos*, *triumpos*, *Kartaginem* dicerem. aliquando idque sero convicio aurium cum extorta mihi veritas esset, usum loquendi populo concessi, scientiam mihi reservavi. *Orcivios* tamen et *Matones*, *Otones*, *Caepiones*, *sepulcra*, *coronas*, *lacrimas* dicimus, quia per aurium judicium licet. Quintilien, *Instit. orat.* I, 5, 20 : diu deinde servatum, ne consonantibus [veteres] adspirarent, ut in *Graccis* et in *triumpis*. erupit brevi tempore nimius usus, ut *choronae*, *chenturiones*, *praechones* adhuc quibusdam in inscriptionibus maneant, qua de re Catulli nobile epigramma est. La pièce de Catulle, à laquelle Quintilien fait allusion, est le carmen 84 qui débute ainsi :

chommoda dicebat si quando *commoda* vellet dicere et insidias Arrius hinsidias.

Les langues romanes ne portent pas la trace de cette affectation ; il faut donc croire que la mode, après avoir dégénéré en manie, finit par tomber en désuétude et se perdit complètement.

Remarque importante : La valeur articulatoire de *ch*, *ph*, *th* latins était exactement celle de *k*, *p*, *t* allemands devant voyelle. Il faut donc proscrire rigoureusement des prononciations comme *filtrum*, *limfa*, *sulfur*.

Sonores.

b

§ 36. — *b* s'est changé en fricative offrant le son du *v* français dans des mots comme *vin* à partir de la seconde moitié du premier siècle ap. J.-C., d'abord à l'intérieur des mots entre deux voyelles, ensuite (mais dans une partie seulement de l'empire romain) aussi à l'initiale. De là de nombreuses confusions, dans l'orthographe des inscriptions, avec *v* (c'est-à-dire *u* consonne), devenu également une fricative vers la même époque (voir § 52). Voici quelques témoignages épigraphiques :

incomparavilis pour *incompărābĭlis*, « incomparable ».

libertavus pour *lībertābus*, dat. plur. de *lĭberta*, « affranchie ».

vene pour *bĕne*, « bien ».

et inversement

beni pour *vĕni*, parf. de *vĕnīre*, « je viens ».

bixi pour *vixi*, parf. de *vīvo*, « je vis ».

lebare pour *lĕvāre*, « alléger, délivrer ».

Cette confusion s'accentua de plus en plus, à tel point qu'au cinquième siècle de notre ère un grammairien en fit l'objet d'un traité spécial intitulé *De b vocali et v vocali*. Elle se reflète aussi dans les langues romanes ; comparez :

français *Besançon* du latin *Vesuntiōnem*.

fr. *devoir* du lat. *dĕbēre*.

fr. *fève* du lat. *făba*.

d

§ 37. — *d* a été remplacé par *l* dans :

lat. archaïque *dacrĭma*, « larme » > lat. classique *lacrĭma* (comparez Paul Diacre p. 48, 15 Th. : *dacrimas* pro *lacrimas* Livius [Andronicus] saepe posuit).

lat. arch. *dautĭa*, *-ĭōrum*, « hospitalité qu'on accordait aux ambassadeurs et qui consistait dans la table, le bain et autres choses nécessaires au confort » > lat. clas. *lautĭa* (comparez Paul Diacre p. 48, 16 Th. : *dautia* [Livius

(Andronicus) saepe posuit] quae *lautĭa* dicimus, et dantur legatis hospitii causa ; *lautĭa* p. ex. chez Tite-Live XXX, 17, 14).

lat. arch. *dingua*, « langue » > lat. class. *lingua* (comparez Marius Victorinus VI p. 9, 17 K : nos nunc.... *linguam* per *l* potius quam per *d* [scribamus]).

Parfois *d* et *l* alternent dans des formes appartenant à la même racine, p. ex :

ŏdor, « odeur » : *ŏlēre*, « répandre une odeur, sentir ».

sĕdĕo, « je suis assis » : *sŏlĭum*, « siège » (pour l'alternance vocalique, voir § 33).

Les conditions dans lesquelles cette altération du *d* s'est opérée ne sont encore que très insuffisamment connues. La transformation de *dingua* en *lingua* est peut-être due à l'étymologie populaire, le peuple, pour qui l'origine de *dingua* était obscure, ayant voulu donner un sens à ce mot en le rapprochant de *lingĕre* « lécher ». On a aussi songé à une influence des patois ruraux des environs de Rome sur le parler des habitants de la capitale, mais cette hypothèse mérite confirmation.

§ 38. — *d* final a persisté après voyelle brève, mais est tombé après voyelle longue dès le début du deuxième siècle av. J.-C.

Exemples :

1° *ăd* prép., « vers » et « auprès de ».

ălĭŭd, neutre de *ălĭus*, « autre ».

illŭd, neutre de *ille*, « celui-là ».

sĕd conj., « mais ».

2° Les ablatifs du singulier des cinq déclinaisons, la deuxième personne du singulier et la troisième personne du singulier et du pluriel de l'impératif futur des verbes :

a) *praedā*, abl. sing. de *praeda*, « proie, butin », anciennement *praidād*.

mĕrĭtō adv., « à bon droit », abl. sing. de *mĕrĭtum*, « mérite », anciennement *mĕrĭtōd*.

aerī (remplacé de bonne heure par *aerĕ* qui est un ancien locatif, comme tous les ablatifs en *-ĕ* de la troisième déclinaison), abl. sing. de *aes*, « airain, cuivre », anciennement *airīd*.

măgistrātū, abl. sing. de *măgistrātus*, « magistrature, magistrat », anciennement *măgistrātūd*.

dĭē, abl. sing. de *dĭes*, « jour », anciennement * *dĭēd*.

praidād, *meritōd*, *airīd*, *magistratūd* sont attestés par des inscriptions archaïques ; pour la cinquième *déclinaison*, les témoignages épigraphiques man-

quent. Comparez encore Névius, *Bellum Punicum* 7 M. :

Noctu *Troiād* exibant capitibus opertis.

b) *dătō*, deuxième et troisième personne sing. de l'impératif futur de *dăre*, « donner », procédant de *dătōd*.

suntō, troisième personne plur. de l'impératif futur de *esse*, « être », procédant de *suntōd*.

datōd et *suntōd* sont attestés épigraphiquement.

La négation *haud* a conservé le *d*, bien que la diphtongue *au*, dont il était précédé, équivalût, comme durée, à une voyelle longue, parce qu'elle était proclitique, c'est-à-dire qu'elle faisait corps avec le mot suivant et que, dès lors, son *d* n'était pas en position finale.

g, *g*^{v}.

§ 39. — La gutturale sonore pure *g* n'a pas subi d'altérations. Par contre, la gutturale sonore labialisée que nous transcrivons par *g* et que l'orthographe latine figurait par *gu* se trouvait remplacée par *v*, partout où elle était placée entre deux voyelles.

Exemples :

nĭvis, gén. de *nix* (qui remonte à une forme primitive * *nig*^{v}*s* ; voir § 82), « neige », en regard de *ninguit*, « il neige ».

strŭvo, écrit *strŭo* en vertu du § 47, présent « j'entasse, j'élève, je construis », à côté de *structum* supin, issu de **strug*^{v}*tum* d'après § 82.

Remarque importante : Se garder de prendre *g*^{v} et de même *q*^{v}, écrits *gu* et *qu* dans l'orthographe d'usage, pour des **groupes** de consonnes. C'étaient non des combinaisons d'une occlusive gutturale avec la semi-voyelle *v*, mais des occlusives gutturales avec un appendice labial, articulé beaucoup plus faiblement que la semi-voyelle *v*.

Aussi *qu* ne suffit-il pas, à lui seul, pour allonger une syllabe « par position » (voir, sur ce terme, § 95), comme ce serait le cas, s'il s'agissait d'une union de deux consonnes distinctes ; comparez Virgile, *Enéide*, II 15 :

instar montis *equ*om divina Palladis arte

–́ – | –́ ⏑ ⏑ | –́ – | –́ – | –́ ⏑ ⏑ | –́ ⏑

Fricatives

f

§ 40. — *f* n'était pas toléré à l'intérieur des mots, le latin répondant par *b* ou *d* à l'*f* médian des autres dialectes italiques. Toutefois, les exemples, où *f* se trouve dans cette position ne manquent pas; comparez p. ex. :

fĕfelli, parfait de *fallo*, « je fais trébucher, je trompe ».

dēfĕro, « je transporte en bas, je défère, je dénonce ».

rĕfĭcĭo, « je refais, je rétablis ».

rūfus, « roux, rouge ».

scrōfa, « truie ».

vāfer, « fin, rusé ».

L'explication de ces exceptions est aisée. Dans le cas de *fĕfelli*, *dēfĕro*, *rĕfĭcĭo*, il s'agit de recompositions analogiques et *rūfus*, *scrōfa*, *vāfer* sont des emprunts dialectaux ayant obtenu droit de cité dans le latin de Rome. Quant aux mots de cette seconde catégorie, attendu que c'est surtout le latin vulgaire qui a subi l'empreinte des patois voisins, nous les rencontrons souvent dans le parler populaire, là où la langue littéraire a conservé la forme vraiment latine. Ainsi, il résulte d'un passage de Nonius

Marcellus que les Romains cultivés disaient *sĭbĭlāre* « siffler », le peuple *sĭfĭlāre* (Nonius p. 531,2 M. : *sifilare* quod nos, vilitatem verbi vitantes, *sibilare* dicimus), et c'est sur cette dernière forme que repose le fr. *siffler*. De même, les auteurs latins appellent la truffe *tūber*, mais les langues romanes, comme en fait foi le français *truffe*, supposent un doublet vulgaire * *tūfer*.

s

§ 41. — La fricative dentale sourde *s* est demeurée intacte à l'initiale. Par contre, elle est devenue sonore et s'est changée ensuite en *r* à l'intérieur des mots entre deux voyelles. Les exemples de ce processus, qu'on désigne communément sous le nom de **rhotacisme** (dérivé de *rhō*, nom grec du son et de la lettre *r*), sont très nombreux. En voici quelques-uns :

aeris, gén. de *aes*, « airain, cuivre ».

jūris, gén. de *jūs*, « droit ».

ŏpĕris, gén. de *ŏpus*, « travail, œuvre ».

fērĭae fém. plur., « jours consacrés au repos, fêtes », en regard de *festus* adj., « consacré aux fêtes, solennel ».

hĕri adv., « hier », en regard de *hesternus* adj., « d'hier ».

haurĭo, « je puise », en regard du supin *haustum*.

quĕror, présent, « je me plains », en regard de *questus sum* parfait.

dĭrĭmo, « je sépare », de * *dĭsĕmo*.

ĕrĭt, « il sera », en regard de *est*, « il est ».

ămāre, « aimer », *dēlēre*, « détruire », *lĕgĕre*, « lire », *audīre*, « entendre », en regard de *esse*, « être ».

Comparez encore Varron, *De lingua latina* VII, 26 : in multis verbis, in quo antiqui dicebant **s**, postea dicunt **r**... *foedesum foederum*, *plusima plurima*, *meliosem meliorem*, *asenam arenam*; Quintilien, *Instit. orat.* I, 4, 13 : nam ut *Valesii Fusii* in *Valerios Furiosque* venerunt, ita... *lases* et *asa* fuerunt; Paul Diacre p. 359, 1 Th : **s** pro **r** littera saepe antiqui posuerunt, ut *maiosibus*, *meliosibus*, *lasibus*, *fesiis*.

Pour ce qui est de la chronologie du rhotacisme, les deux témoignages que voici nous permettent d'en fixer la date avec une précision suffisante. Cicéron, *Ad familiares* IX, 21, 2 nous apprend que L. Papirius Cursor, qui fut dictateur en 339 av. J.-C. « primum *Papisius* est vocari desitus », et les *Digestes* I, 2, 2, 36 rapportent que ce fut Appius Claudius Caecus (censeur en 312, consul en 307 et en 296) qui remplaça l'orthographe Valesii Fusii

par *Valerii Furii* (*r* litteram invenit, ut pro *Valesiis Valerii* essent, pro *Fusiis Furii*). Or, si nous considérons que, de tous les mots d'une langue, ce sont les noms propres qui se transforment le plus lentement (pour des raisons aisées à concevoir), nous ne risquerons guère de nous tromper en affirmant que, dans les noms communs, le rhotacisme était un fait accompli dès l'année 350 av. J.-C. environ.

Les dérogations apparentes à la constance du rhotacisme admettent plusieurs explications. Les composés comme *dēsŭper*, « d'en haut, d'en dessus », *nĭsi*, adv. « si ce n'est » et conj. « à moins que », *rĕsēdo*, « je calme, j'apaise » sont visiblement refaits sur *sŭper*, *sī*, *sēdo*. Dans d'autres cas, où *s* intervocalique paraît intact, nous avons affaire à un ancien *-ss-*, réduit à *-s-* simple après voyelle longue ou diphtongue (voir § 58). Ainsi, *causa*, « cause, raison, procès », *cāsus*, *-ūs*, « chute, sort, hasard », *dīvīsĭo*, « séparation, partage » s'écrivaient et se prononçaient, jusqu'au temps de Cicéron et même après, *caussa*, *cāssus*, *dīvīssĭo* (Quintilien, *Instit. orat.* I, 7, 20 : quid ? quod Ciceronis temporibus paulumque infra fere quoties *s* littera media vocalium longarum vel subjecta longis esset, geminabatur ? ut *caussae*, *cassus*, *divissiones* : quomodo et ipsum et Virgilium quoque scripsisse manus *eorum docent*). Enfin, nous trouvons *s* entre deux

voyelles dans un certain nombre de mots d'emprunt, introduits postérieurement à la seconde moitié du troisième siècle av. J.-C. et qui, dès lors, n'ont pas été atteints par le rhotacisme ; comparez, p. ex., *cĭsĭum*, « voiture légère à deux roues », *gaesum*, « lourd javelot de fer », qui ont été pris à des dialectes celtiques, *bă̄sis*, « base, piédestal », *nausĕa*, « mal de mer, nausée », *pausa*, « pause, arrêt », qui sont d'origine grecque, *ăsĭnus*, « âne », qui semble venu d'Asie mineure par l'intermédiaire de certaines tribus thraces.

§ 42. — En réservant le cas des mots du type *mīlĕs*, « soldat », *ŏs*, « os » etc., sur lesquels on consultera le § 56, 4°, *s* final, dans le latin archaïque, s'est amuï, lorsqu'il était placé après une voyelle brève et devant initiale consonantique du mot suivant ; comparez Cicéron, *Orator* 48, 161 : quin etiam quod jam subrusticum videtur, olim autem politius, eorum verborum quorum eaedem erant postremae duae litterae quae sunt in *optimus*, postremam litteram detrahebant, nisi vocalis insequebatur. En effet, la fricative dentale, placée dans les conditions indiquées, n'est souvent pas écrite dans les plus anciens textes épigraphiques ; en outre, les poètes archaïques n'en tenaient généralement pas compte au point de vue de la prosodie. Des

scansions comme *Ancu(s) reliquit* (Ennius), *Aeserninu(s) fuit* (Lucilius) sont courantes chez ces poètes. Si, au contraire, le mot suivant commençait par une voyelle, il y avait liaison, comme en français, c'est-à-dire la fricative finale se détachait du premier mot pour se joindre à la voyelle initiale du second, et c'est ainsi qu'elle a été préservée de l'amuïssement. Mais, peu à peu, l'analogie a uniformisé le traitement de l'*s* final en le rétablissant partout. D'après des statistiques qui ont été dressées, chez Lucrèce, les cas où il fait « position » avec un mot subséquent à initiale consonantique prévalent déjà sur ceux où il est négligé, et Catulle n'offre plus qu'un seul exemple d'un *s* final qui, placé devant un mot commençant par une consonne, ne donne pas lieu à un allongement « par position ». Cet exemple, qui mérite d'être relevé, se trouve *carmen* 116, 8 :

At fixus nostris tu dabi(s) supplicium

⏑ –| ⏑ – | ⏑ || ⏑ ⏑ ⏑ | ⏑ ⏑⏑|⏑̲

L'évanescence de l'*s* final, dont il vient d'être parlé, nous fournit l'explication de doublets comme *măgis* et *măge* adv., « davantage », *ămāris* et *ămāre*, deuxième pers. sing. du présent passif de *ămāre* « aimer ». En effet, on prononçait à l'origine, p. ex., *măgis ēlĕgans* « plus gracieux », mais *măgi' saepe*

« plus souvent ». Or, nous avons vu (§ 28) que tout *ĭ* en finale absolue devenait *ĕ*, d'où *măgĕ* pour **măgĭ*. Cette dernière transformation une fois accomplie, il n'était naturellement plus question de rétablir l'*s* final, et l'on eut ainsi les deux formes parallèles *măgis* et *măge* et de même *ămāris* et *ămāre*. Seulement l'analogie a troublé l'état de choses primitif en ce sens que, bientôt, l'emploi de *măgis* et de *ămāris* n'était plus lié à la position antévocalique, ni celui de *măge* et de *ămāre* à la position antéconsonantique, mais que l'initiale du mot suivant ne jouait plus aucun rôle dans le choix de l'une ou de l'autre des deux formes.

§ 43. — Quelquefois *s* final est remplacé par *r*. Ainsi, dans le latin classique, *lăbŏr*, « travail, fatigue » s'est substitué à la forme archaïque *lăbōs* (pour l'abrègement de l'*ō* dans *lăbŏr*, voir § 31, 2°), *văpŏr*, « vapeur, air chaud » à *văpōs* et ainsi de suite (comparez Quintilien, *Instit. orat.* I, 4, 13 : nam ut Valesii Fusii in Valerios Furiosque venerunt, ita *arbos*, *labos*, *vapos* etiam..... fuerunt). Dans ce changement, il ne faut point voir le résultat d'une évolution phonétique régulière ; l'*r* final des nominatifs *lăbor*, *văpor* etc. est tout simplement l'*r* des cas obliques propagé hors de son domaine légitime sous l'influence analogique des noms d'agent comme *dător*,

« celui qui donne », *tōnsor*, « barbier » qui avaient un *r* indo-européen. Il est curieux de constater, au demeurant, que bien que le nominatif *hŏnŏr* se lise déjà sur une inscription de l'an 130 av. J.-C, environ, *hŏnōs* prédomine absolument dans les meilleurs manuscrits de Cicéron, d'Horace et de Tite-Live, et que Virgile n'emploie que la forme *arbōs* à l'exclusion de *arbŏr*.

h

§ 44. — Dès le début de la période littéraire, la fricative gutturale sourde *h* n'était plus qu'un souffle laryngal, produit par le frottement de l'air entre les cordes vocales. Aussi, les grammairiens latins n'appellent-ils jamais le signe *h* « littera », mais simplement « nota aspirationis ». Très faible à l'initiale et presque imperceptible à l'intérieur, ce souffle se perdit de bonne heure complètement dans l'une et l'autre position. L'on sait, en effet, qu'au point de vue prosodique, les mots qui commençaient par *h* étaient traités exactement comme les mots à initiale vocalique, et qu'à l'intérieur *h* n'a empêché ni le rhotacisme de l'*s* dans * *dĭshĭbĕo*, « je sépare, je trie » devenu *dĭrĭbĕo* (voir § 41), ni la contraction de *nĭhĭl* « rien », *nĕhĕmo* « personne », devenus *nīl*, *nēmo* (voir § 32). Toutefois, la société cultivée

rétablit l'aspiration d'après l'orthographe, et négliger un *h* était regardé, à l'époque classique, comme un signe de mauvaise éducation ou de basse extraction. Mais, comme c'était là une prononciation purement factice, on vit bientôt se produire le phénomène connu de nos jours, en Angleterre, sous le nom de *to drop one's h's*, c'est-à-dire l'emploi abusif d'*h* dans des mots qui n'y avaient pas droit ; témoin l'épigramme de Catulle citée plus haut (§ 35), dans laquelle il se moque d'un certain Arrius qui disait ***hinsidias*** au lieu de *insidias*. Dans l'orthographe elle-même, une incertitude fâcheuse ne tarda pas à se manifester, les critères pour distinguer les mots qui exigeaient l'aspiration d'avec ceux où elle ne devait point figurer faisant défaut dans bien des cas. C'est ainsi que la tradition s'établit d'écrire *ānser*, « oie, oison, » forme populaire et rurale, au lieu de ***hānser*** qui serait la forme correcte et que, d'autre part, l'orthographe usuelle gratifia *ŭmĕrus*, « épaule » d'un *h* dont il n'avait que faire. De là aussi l'hésitation des textes anciens et, partant, des éditions modernes entre *irpex* et ***hirpex***, « herse », *ĕrus* et ***hĕrus***, « maître », *ărundo* et ***hărundo***, « roseau », *ŏlus* et ***hŏlus***, « légume » etc.

Rien d'étonnant, dès lors, qu'il ait été, de tout temps, une des principales préoccupations des grammairiens romains de fixer les limites exactes de

l'aspiration. Leurs efforts, le plus souvent stériles, peuvent se comparer à ceux que font nos maîtres d'école français qui s'appliquent à faire distinguer à leurs élèves l'*h* aspiré de l'*h* muet, bien que depuis au moins deux siècles, *h* aspiré n'existe plus en français que dans les parlers locaux de quelques provinces comme la Normandie et la Lorraine.

Vibrante et latérale

§ 45. — Lorsque deux ***r*** ou deux ***l*** se suivent à courte distance, ils tendent à se différencier, c'est-à-dire l'articulation de l'un d'eux est déplacée ou même supprimée sous l'influence de l'autre. Ce phénomène, connu sous le nom de **dissimilation**, obéit à des lois analogues aux autres lois phonétiques, mais dont les formules exactes sont beaucoup moins aisées à établir. Il semble prudent, dès lors, de se borner à enregistrer les possibilités historiquement attestées.

1° *l* — ***l*** > *l* — ***r*** :

Le suffixe *-ālis* était remplacé par *-āris* toutes les fois que le mot, auquel il s'ajoutait, contenait déjà un *l* ; comparez :

auxĭlĭāris, « qui prête secours, assistance »
cōnsŭlāris, « consulaire »
lūnāris, « lunaire »

mīlĭtāris, « militaire »
en regard de
mortālis, « mortel »
nāvālis, « naval »
rēgālis, « royal »
vēnālis, « qui est à vendre, vénal »
et de même
pulvīnăr, « coussin et lit sur lequel reposaient les images des dieux dans la cérémonie du lectisternium »
en regard de
cervīcăl, « oreiller »
cŭbĭtăl, « coussin sur lequel on appuie les coudes ». (Ces substantifs sont des neutres d'adjectifs en *-ālis* pris substantivement ; pour la chute de l'*ĕ* final, voir § 31, 1°, pour l'abrègement de l'*ā* § 31, 2°).

Pour la même raison, le suffixe *-crum* s'est substitué à *-clum* dans :

fulcrum, « support, châssis d'un lit »
lucrum, « gain, profit »
sĕpulcrum, « tombeau »
à côté de
pĕrīclum, « danger »
pōclum, « coupe »
vinclum, « lien ».

2° *l* — *l* > *r* — *l* :

caerŭlĕus, « bleu » de * *caelŭlĕus*, dérivé de *caelum*, « ciel ».

Părīlĭa,-ĭum, « fête de Palès, déesse des bergers », de *Pălīlĭa*.

3° *r* — *r* > *l* — *r* :

Lĕmūrĭa,-ĭōrum, « fête romaine, célébrée le 9 mai pour apaiser les âmes des morts et les esprits malfaisants », de * *Rĕmūria* d'après Ovide, *Fastes* V, 479 et suiv.

lat. vulg. *pĕlegrīnus*, « étranger », de *pĕregrīnus* (comparez le fr. *pélerin*).

lat. vulg. *flagrāre*, « exhaler une odeur », de *fragrāre* (comparez le fr. *flairer*).

4° *r* — *r* > *r* — **zéro** :

crēbesco, *crēbŭi*, « je fais des progrès, je crois », de *crēbresco*, *crēbrŭi*.

praestīgĭae,-ĭārum, « illusions, jongleries, artifices » qui se rattache à *praestringo*, « j'éblouis ».

lat. vulg. *prŏpĭus*, « propre » et *prŏpĭĕtās*, « propriété » de *proprĭus* et *proprĭĕtās* (comparez fr. *propiétaire* qu'on entend parfois dans le parler populaire).

5° *r* — *r* > *zéro* — *r* :

Făbăris, « fleuve de la Sabine, affluent du Tibre » (Virgile, *Enéide* VII, 715), appelé par les Osques *Farfărus* (Ovide, *Métamorphoses* XIV, 330 ; sur le *b* latin en regard de l'*f* osque, voir § 40).

NASALES

§ 46. — Seul le traitement d'*m* final appelle quelques observations.

Pour déterminer la valeur phonétique de l'*m* final latin, nous avons quatre sources de renseignements : 1° Les indications des grammairiens latins, 2° l'orthographe des inscriptions, 3° la métrique, 4° le témoignage des langues romanes.

1° Parmi les textes de grammairiens qui ont essayé de définir la nature de l'*m* final, il convient de citer les trois passages que voici : Quintilien, *Instit. orat.* IX, 4, 40 : atqui eadem illa littera (c'est-à-dire *m*), quotiens ultima est et vocalem verbi sequentis ita contingit, ut in eam transire possit, etiam si scribitur, tamen parum exprimitur, ut *multum ille* et *quantum erat*, adeo ut paene cuiusdam novae litterae sonum reddat, neque enim eximitur, sed obscuratur et tantum in hoc aliqua inter duas vocales velut *nota est*, ne ipsae coeant. Vélius Longus VII

p. 78,19 K : cum dico *etiam nunc*, quamvis per *m* scribam, nescio quomodo tamen exprimere non possum. Priscien II p. 29,15 K : *m* obscurum in extremitate dictionum sonat, ut *templum*; apertum in principio, ut *magnus*; mediocre in mediis, ut *umbra*.

2° Dans les inscriptions archaïques, *m* final est très souvent omis. Ainsi, nous lisons sur l'épitaphe en vers saturniens de L. Cornelius L. f. Scipio (consul en 259 av. J.-C.) *oino* pour *oinom* (= *ūnum*), *dvonoro* pour *dvonorom* (= *bŏnōrum*), *viro* pour *virom* (= *vĭrum*), *aide* pour *aidem* (= *aedem*), mais *Luciom* (= *Lūcĭum*). Cette omission continue pendant les siècles suivants sur les inscriptions plébéiennes, où elle devient de plus en plus fréquente, tandis que, dans l'orthographe des inscriptions officielles, la conservation de l'*m* final est à peu près constante à partir de la seconde moitié du deuxième siècle avant notre ère. Exceptionnellement, l'-*m* se trouve remplacé par -*n* (p. ex. *salvon* pour *salvom*, *tan* pour *tam*).

3° Dans le vers, quand un mot se termine par -*im*, -*em*, -*am*, -*om*, -*um* et que le mot suivant commence par une voyelle, il y a toujours élision, mais ces mêmes syllabes sont régulièrement comptées comme longues devant initiale consonantique du mot subséquent; comp. p. ex. Virgile, *Enéide* II, *101* :

sed quid ego haec aut*em* nequicqu^{am} ingrata revolvo?

⌒ ◡ ◡ | ⌒ – | ⌒ –| ⌒ –| ⌒ ◡ ◡| ⌒ –

4° Les langues romanes ne portent aucune trace d'*m* final, si ce n'est dans un petit nombre de mots monosyllabiques accentués du type de fr. *rien* = lat. *rem*.

Ces divers témoignages ne sauraient être conciliés qu'en admettant que, déjà dans la période prélittéraire, *m* final a été réduit à une simple résonance nasale de la voyelle précédente. L'alphabet latin ne possédant non plus que l'alphabet français de signe spécial pour figurer les voyelles nasales (1), des graphies comme *viro*, *equom* et *salvon* représenteraient trois phases différentes dans les tentatives faites pour noter dans l'écriture l'infection nasale. On s'expliquerait aussi, dès lors, que Vélius Longus qualifiât le phonème en question d'indéfinissable et que Quintilien parlât de « paene cuiusdam novae litterae sonus ». Les voyelles nasales étant toujours longues devant consonne, il est naturel que des scansions comme

Urb*em* qu*am* dicunt Rom*am*, Meliboee putavi

⌒ – | ⌒ –| ⌒ –| ⌒ ◡ ◡| ⌒ ◡ ◡ |⌒ –

(1) En transcription phonétique, on distingue ordinairement les voyelles nasales des voyelles orales pures en superposant à celles-ci le tilde espagnol : *ã*, *õ* etc.

constituent le traitement constant des groupes *-em*, *-am* etc. en métrique. Enfin, comme, dans les voyelles nasales, la nasalité se produit pendant la durée de la voyelle et non après, les poètes ne pouvaient ne pas les assimiler aux voyelles orales dans les positions où celles-ci subissaient l'élision.

Semi-voyelles

§ 47. — Dans les groupes phonétiques *i* + *voyelle* et *u* + *voyelle* formant deux syllabes, *i* et *u* ont développé à leur suite, comme sons transitoires, leurs semi-voyelles *j* et *v*. L'écriture, d'ordinaire, ne marquait pas ces phonèmes parasites. L'on orthographiait donc *pĭus*, « pieux », *vĭa*, « route », *dŭo*, « deux », *plŭit*, « il pleut » tout en prononçant *pĭ-j-us*, *vĭ-j-a*, *dŭ-v-o*, *plŭ-v-it*. La suppression de *v* après *u* dans l'écriture a même été étendue sur le *v* organique de mots tels que *flŭvĕre*, « couler » (issu de **flŭg*ᵛ*ĕre* d'après le § 39 ; *conflovont* se lit sur une inscription archaïque), *fruvor* « je jouis de » (de **frūg*ᵛ*or*, voir ibidem), écrits *fluere*, *fruor*. Toutefois, l'alphabet latin ne distinguant pas *i* et *j* ni *u* et *v* (voir § 6, rem. IV, 2°), l'ambiguité de graphies comme *IVENTA*, « jeunesse » (pouvant se lire *juventa* et **iventa*), *PLVIA*, « pluie » (qui admettait les deux épels *pluvia* et **pluja*) a fait restituer ou

introduire la notation du *v* (sous forme d'*V*, bien entendu) dans ces mots et dans un certain nombre d'autres de la même espèce (p. ex. *fluvius*, « fleuve ») dès la fin de l'ère républicaine.

Remarque. — Le développement parasite des semi-voyelles *j* et *v* après *i* et *u* antévocaliques se retrouve dans le français moderne : comp. p. ex, *plier* prononcé *pli-y-er*, *bou-v-ard*, « marteau à bouer ».

§ 48. — *j* intervocalique équivalait, dans la prononciation, à *i* + *j*. Aussi Cicéron, s'efforçant de mettre l'orthographe d'accord avec la prononciation, écrivait-il *aiio*, *Aiiax*, *Maiia* au lieu de *aio*, *Aiax*, *Maia* qui était la notation ordinaire de ces mots dans l'orthographe d'usage (comp. Quintilien, *Instit. orat.* I, 4, 11 : sciat etiam Ciceroni placuisse *aiio Maiiamque* geminata *i* scribere, et Vélius Longus VII p. 54, 16 K : in plerisque Cicero videtur auditu emensus scriptionem, qui et *Aiiacem* et *Maiiam* per duo *i* scribenda existimavit). Des graphies comme *aiiunt*, *eiius*, *maiiorem* se trouvent aussi sur des inscriptions et dans un certain nombre de manuscrits de date très ancienne.

§ 49. — *v* placé entre deux voyelles de timbre essentiellement identique tombait régulièrement et les deux voyelles se contractaient d'après les lois établies plus haut § 32.

Exemples :

dītis, gén. de *dīvĕs*, « riche », de *dīvĭtis* ; on a de même *dītĭor* comparatif et *dītissĭmus* superlatif, de *dīvĭtĭor* et *dīvĭtissĭmus*.

sīs, « s'il te plaît », de *'sī vīs*, « si tu veux ».

lātrīna : 1° « salle de bain », 2° « latrines », de *lăvātrīna*.

intrōrsum, « en dedans, à l'intérieur »,

retrōrsum, « en arrière, en rétrogradant »,

dextrōrsum, « à droite, vers la droite » etc. de * *intrōvŏrsom*, * *retrōvŏrsom*, * *dextrōvŏrsom* (*vorsom* forme archaïque de *versum*).

Les doublets *dīvĭtis*, *dīvĭtĭor*, *dīvĭtissĭmus*, *lăvātrīna* sont dus à l'analogie. Ainsi, le génitif *dīvĭtis* est visiblement refait sur le nominatif *dīvĕs*, où le *v* devait persister. Inversement, les cas obliques *dītis*, *dīti*, *dītem*, *dīte* ont amené la création d'un nominatif *dīs* à côté de *dīvĕs*.

§ 50. — Il y a également eu chute de *v* dans les groupes *-ŏvĕ-* et *-ĕ̆vŏ-* suivis d'une consonne, à la condition, toutefois, que la seconde des deux voyelles ne se trouvât pas en syllabe finale. *ŏ* + *ĕ* se sont ensuite contractés en *ō*, tandis que *ĕ̆* + *ŏ* n'ont pas subi de contraction, conformément à ce qui a été dit plus haut au § 32.

cōntĭo, « assemblée du peuple ou de l'armée », de *cŏvĕntĭo* (*coventio* est attesté par un témoignage épigraphique ; il se lit dans le Sénatusconsulte des Bacchanales de l'an 186 av. J.-C.).

nōnus, « neuvième », de **nŏvĕnos* (*nŏvĕm*, qui est pour **nŏvĕn*, doit son *-m* à *dĕcĕm*).

dĕŏrsum, « en bas, vers le bas », *sĕŏrsum*, « à part, séparément », de **dēvŏrsom*, **sēvŏrsom* (pour l'abrègement de l'*ē* après la chute du *v*, voir § 27).

mais

fŏvĕa, « fosse », et *nŏvĕm*, « neuf », avec maintien du *v*, parce que, dans celui-là, le groupe *-ŏvĕ-* n'est pas suivi d'une consonne, mais d'une voyelle, et que, dans celui-ci, la seconde des deux voyelles appartient à la syllabe finale.

§ 51. — Dans le latin vulgaire, l'évanescence du *v* intervocalique semble avoir considérablement étendu ses limites. Les grammairiens anciens constatent en effet que le peuple disait *failla*, « cendre », *paor*, « peur », *probai*, parfait de *prŏbāre*, « prouver », alors que la société lettrée ne prononçait jamais autrement que *făvilla*, *păvor*, *prŏbāvi*. Les inscriptions nous ont conservé des formes telles que *paimentum*, « dallage » pour *păvimentum*, dedicait,

parfait de *dēdĭcāre*, « consacrer, dédier ». Enfin, il y a le témoignage des langues romanes; comparez fr. *paon*, *peur*, qui reposent sur * *paonem*, *paorem* et les passés définis comme *chantai*, *prouvai*, qui sont issus de * *cantai*, *probai*.

§ 52. — A partir de la seconde moitié du premier siècle de notre ère, la semi-voyelle *v* s'est convertie en fricative. Il s'ensuit que, dès cette époque, elle alterne fréquemment, dans les inscriptions, avec *b*, devenu fricative lui aussi. Voir, à ce propos, les témoignages épigraphiques réunis ci-dessus au § 36.

§ 53. — Environ quatre siècles plus tard, *j* s'est changé à son tour en fricative, offrant le son *dž* qu'il avait encore dans l'ancien français et qu'il conserve même de nos jours en italien. L'alphabet latin ne possédant pas de signe spécial pour représenter ce phonème nouveau, on ne trouve pas moins de quatre notations différentes sur les inscriptions de la basse latinité, à savoir *z*, *s*, *gi*, *di*; comparez des formes comme *Zulia* = *Jūlĭa*, *Zanuarius* et *Gianuarius* = *Jānŭārĭus*, *Sustus* = *Justus*, *Giove* = *Jŏve*, abl. de *Juppĭter*, *codiux* = *co(n)jux*, « époux, épouse », relevées dans l'épigraphie du commencement du moyen âge.

CONSONNES DOUBLES OU GÉMINÉES

§ 54. — Lorsque, en articulant une consonne, la tension est amenée avec une énergie particulière et que l'intervalle entre la mise en position des

organes et leur détente se prolonge, l'oreille croit percevoir séparément le bruit de fermeture et d'ouverture. Nous parlons alors d'une **consonne double** ou **géminée**. Dans l'écriture, on représente les consonnes doubles en répétant le signe de la consonne simple. Mais il faut insister sur le fait que, au point de vue de la production physiologique, il n'y a pas deux phonèmes distincts, mais seulement indication des deux temps de l'articulation. La géminée ne comporte qu'une seule articulation forte et prolongée. Si donc les grammairiens romains enseignent que, dans des mots comme *assĭdŭos*, « assidu », *siccus*, « sec », *currit*, « il court », *fallit*, « il trompe », on exécutait deux fois de suite les mouvements organiques caractérisant les consonnes *s*, *c*, *r*, *l*, ils ont été trompés par l'impression acoustique et les habitudes orthographiques, et la phonétique moderne a fait justice de leurs affirmations erronées.

Ces explications données, nous pourrons, sans inconvénient, continuer à employer le terme inexact, mais commode et universellement adopté de consonne double ou géminée.

A. — Redoublement de consonnes simples

§ 55. — Dans un certain nombre de mots latins, une occlusive sourde intervocalique placée à la fin

de la syllabe initiale après voyelle longue a été redoublée avec abrègement de la voyelle précédente. On peut tenir pour certain que ce redoublement est dû, en premier lieu, à l'intensité initiale du latin prélittéraire (voir § 7), mais ce qui rend le phénomène obscur, c'est d'abord qu'il paraît être absolument sporadique et ensuite que, presque toujours, la forme primitive avec consonne simple après voyelle longue est restée en usage à côté de la forme postérieure avec géminée après voyelle brève. Il y a là un problème extrêmement délicat et complexe qui attendra sans doute longtemps encore sa solution. Voici quelques-uns des faits linguistiques en preuve de cette altération :

cŭppa, « barrique, cuve », à côté de *cūpa* (les deux variantes se retrouvent en français, où *cŭppa* a donné *coupe* et *cūpa* *cuve*.)

Jŭppĭter à côté de *Jūpĭter*.

lĭttĕra, « caractère d'écriture, lettre », à côté de *lītĕra*.

lĭttus, *-ŏris*, « rivage de la mer, littoral », à côté de *lītus*.

băcca, « baie », à côté de *bāca*.

mŭccus, « morve », à côté de *mūcus*.

B. — Simplification de consonnes doubles

§ 56. — Toute consonne double a été réduite à une consonne simple :

1° Après voyelle brève de la syllabe initiale des polysyllabes, dont la deuxième syllabe était longue par nature ou par position.

Exemples :

cănālis, « tuyau, canal », dérivé de *cănna*, « roseau, tuyau ».

cŭrūlis adj., « de char, curule », dérivé de *cŭrrus*, « char ».

dĭsertus : 1° « bien exposé, bien dit », 2° « habile à exposer un sujet, disert », ptc. parf. passif de *dĭssĕro*, « j'expose un sujet, je traite de ».

ŏfella, « petite bouchée », diminutif de *ŏffa*, « boulette de pâte, bouchée ».

săcellus, « bourse, sacoche », diminutif de *săccus*, « sac, besace, bourse ».

Comme il fallait s'y attendre, l'analogie a amené la restauration de la géminée dans une foule de mots ; comparez, p. ex., *găllīna*, « poule » au lieu de **gălīna* d'après *găllus*, « coq », *ĭnnoxĭus*, « inoffensif, innocent » au lieu de **ĭnoxĭus* d'après *ĭnnŏcŭos* qui a le même sens, *sĕrrātus*, « dentelé » au lieu de **sĕrātus* d'après *sĕrra*, « scie ».

2° Devant consonne.

Exemples :

pergo, « je continue, je poursuis », de **perrgo*, **perr(ĕ)go* (*per* + *rĕgo*; pour la syncope, voir § 15); comparez le parfait *perrexi*.

aspīro, « je souffle vers, je seconde, je favorise », de **asspīro*, qui est lui-même pour *atspīro*, *adspīro* (*ad* + *spīro*; voir § 68).

discindo, « je déchire, je fends », de **disscindo* (*dis* + *scindo*).

dispĭcĭo, « je regarde autour de moi, je distingue un objet », de **disspĭcĭo* (*dis* + *spĕcĭo*; pour l'apophonie, voir § 10, 1°, b).

disto, « je suis distant, éloigné », de **dissto* (*dis* + *sto*).

mais

perrumpo, « je passe à travers en brisant, j'enfonce ».

dissĭmĭlis, « dissemblable ».

dissŏcĭo, « je sépare, je désunis ».

Formations analogiques : *accresco*, « je crois, je grossis, j'arrive en surcroît », *opprĭmo*, « je comprime, j'écrase », *attrăho*, « je tire à moi, j'entraîne », d'après *accēdo*, « je m'approche, je m'adjoins », *oppugno*, « je combats contre, j'assiège », *attingo*, « je touche à, j'atteins, j'arrive jusqu'à ». Les gra-

phies *disscindo*, *disspicio* etc., enseignées par certains grammairiens latins, sont factices et se basent non sur la prononciation courante, mais sur des considérations étymologiques ; comparez, à ce sujet, Cassiodore VII p. 205,18 K et suiv. : *disspicio* verbum..... per duo *s* scribendum est, non per unum, quoniam ex praepositione et verbo constat esse compositum, quemadmodum et *conspicio*, *aspicio*, *despicio*, ac per hoc per duo *s* *disspicio* scribi debet et ita dividi, *dis* et *spicio*.

3° Après consonne.

Exemples :

corcŭlum, « petit cœur » (surtout comme terme de tendresse), de **corccŭlom* (forme primitive **cordcŭlom* [comparez le génitif *cord-is* de *cor*, « le cœur »], devenue d'abord **cortcŭlom* d'après le § 62 et ensuite **corccŭlom* d'après le § 76).

sarmentum, « sarment de vigne, menue branche », de **sarmmentom* (forme primitive **sarpmentom*, appartenant à la même racine que le verbe *sarpo*, « je taille, j'émonde », d'où **sarbmentom* d'après le § 62 et **sarmmentom* d'après le § 70).

arsi, parfait de *ardĕo*, « je brûle, je me consume », de **arssi* (qui procède lui-même de **artsi*, **ardsi*; voir § 68).

sēnsi, parfait de *sentĭo*, « je sens, je reconnais, je comprends », de **senssi* (issu lui-même de **sentsi* d'après le § 68).

mais

siccus, « sec ».

summus, « le plus haut ».

pessĭmus, superlatif de *mălus* , « mauvais ».

La géminée a été rétablie par un besoin de clarté étymologique dans les cas où le préfixe *ex-* entrait en composition avec un mot commençant par *s*. Ainsi, *exsătĭo*, « je rassasie, je satisfais entièrement », *exsolvo*, « je délie, je délivre », *exsomnis*, « éveillé » ont abouti régulièrement à * *exătĭo*, * *exolvo*, * *exomnis*, mais comme la réduction de la géminée était de nature à obscurcir la structure étymologique de ces mots, on en est revenu, du moins dans l'orthographe, à *exsătĭo*. *exsolvo*, *exsomnis*. Pour la même raison, *exculpo*, « je façonne avec le ciseau, je sculpte », *expŏlĭo*, « je dépouille entièrement, je spolie », *extrŭo*, « j'entasse, je bâtis », qui représentent les formes correctes, exigées à la fois par la loi 2 et la loi 3 formulées ci-dessus, se trouvent remplacés, la plupart du temps, par *exsculpo*, *exspŏlĭo*, *exstrŭo*.

4° En position finale.

Exemples :

ĕs, « tu es », de * *ess* (* *es-s*, 2e pers. sg. du prés. de l'indic. de *es-se* comme *ămā-s*, 2e pers. sg. du prés. de l'indic. de *ămā-re*).

fĕl, « fiel », de * *fell* (comparez le gén. *fellis*).

hŏc, nom. acc. sg. neutre du pronom *hīc*, « celui-ci », de * *hocc* (forme primitive * *hodce*, devenue * *hocc* d'après § 31, 1° et § 76).

mīlĕs, « soldat » de * *mīless* (issu de * *mīlets* d'après § 68).

ŏs, « os », de * *oss* (comparez le gén. *ossis*).

Il y a lieu d'observer, cependant, que, si l'orthographe ne révèle plus de traces de géminées finales, la métrique nous en offre un certain nombre. C'est ainsi que non seulement Plaute compte *es* pour une syllabe longue et *mīles* pour un spondée, mais qu'encore Virgile commence couramment des hexamètres par des successions de mots telles que *hoc erat* (*Enéide* II, 664), *hoc illud* (*ibidem* IV, 675), *hoc opus* (*ibidem* VI, 129), scansions qui supposent absolument la prononciation *ess*, *miless*, *hocc*. D'un autre côté, il est vrai, *mīles* forme un trochée déjà chez Ennius, et Térence, enfin, ne scande jamais longue la finale de mots tels que *ades*, *potes*, à

moins que le mot suivant ne commence par une consonne.

Voici l'explication qu'il convient de donner à ces témoignages en apparence contradictoires. A l'origine, les géminées finales n'étaient, en règle générale, simplifiées qu'à la pause (c'est-à-dire en fin de phrase) et devant initiale consonantique du mot subséquent, tandis qu'elles persistaient normalement devant les mots débutant par une voyelle. Les scansions *ess*, *miless*, *hocc* sont les derniers vestiges de cet état primitif, effacé par l'analogie qui, petit à petit, a généralisé le premier des deux traitements, d'où les scansions *miles*, *ades*, *potes*, valant deux brèves.

Remarque importante : L'*s* final des mots du type *ĕs*, *mīlĕs*, *ŏs* n'était pas caduc dans l'ancien latin comme celui de *ămīcus*, « ami », *cīvis*, « citoyen », *mănus*, « main », *spēs*, « espérance » etc. (voir plus haut § 42), en d'autres termes, il faisait toujours « position » avec une consonne subséquente.

§ 57. — Les occlusives géminées ont été réduites à des occlusives simples après une voyelle longue.

Exemples :

sēcŭbo, « je couche seul, je fais lit à part », de * *sēccŭ*bo (lequel, à son tour, repose sur * *sēlcŭbo*, * *sēdcŭbo* ; voir § 76).

sēpăro, « je disjoins, je sépare », de * *sēppăro* (plus anciennement **sētpăro*, **sēdpăro*; voir §§ 14 et 76).

§ 58. — *-ss-* a persisté partout jusqu'à la fin du 1er siècle avant notre ère, mais a été réduit à *-s-* à partir de cette date après voyelle longue ou diphtongue ; voir Quintilien, *Instit. orat.* I, 7, 20 (passage cité ci-dessus § 41). L'épel de Cicéron et même encore de Virgile était donc, ainsi qu'en font foi non seulement le témoignage de Quintilien, mais aussi les meilleurs manuscrits de ces auteurs et les inscriptions contemporaines :

clăssis, « flotte ».

ĕsse, « être ».

gĕssi, parfait de *gĕro* (pour **gĕso*; voir § 41), « je porte ».

mĭssus, ptc. parf. passif de *mitto*, « je lance, j'envoie » (voir § 83).

cāssus, *-ūs*, « chute, sort, hasard, accident » (de * *cădtus* d'après les §§ 26 et 83).

dīvīssĭo, « séparation, partage » (de * *dīvĭdtĭo*; voir §§ 26 et 83).

caussa, « raison, motif, cause, procès ».

Par contre, on prononçait au temps de Quintilien :

clăssis, *ĕsse*, *gĕssi*, *mĭssus*

mais

cāsus, *dīvīsĭo*, *causa*.

Toutefois, pour ce qui est du dernier de ces exemples, *caussa* semble s'être maintenu à côté de *causa* pendant tout le premier siècle après J.-C. Cette anomalie apparente s'explique par le fait qu'il s'agit d'un terme appartenant surtout au langage judiciaire qui affectait les archaïsmes.

Cela dit, il serait bon que les éditeurs modernes se décidassent à faire disparaître des textes de Cicéron, César, Virgile etc., des graphies comme *cāsus*, *dīvīsĭo*, *causa*, (orthographe généralement adoptée à l'heure qu'il est), *cāssus*, *dīvīssĭo*, *caussa* marquant seuls la prononciation de l'ère républicaine.

§ 59. — *-ll-* a été réduit à *-l-* :

1° Après voyelle longue, si la syllabe suivante contenait un *i*.

2° Après une diphtongue.

Exemples :

1° *mīlĭa*, nom. acc. plur. de *mīlle*, « mille ».

stīlĭcĭdĭum, « suintement », en regard de *stīlla* (de **stīr-la* d'après § 73 ; comparez *stīrĭa*, « goutte, glaçon »), « goutte ».

vīlĭcus, « fermier, intendant », en regard de *vīlla*, « ferme, métairie ».

stēlĭo, « sorte de lézard avec des taches sur le dos », en regard de *stēlla*, « étoile ».

(La longueur de la voyelle radicale, dans *mīlle*, *vīlla*, *stēlla*, est garantie par le témoignage des langues romanes).

2° *aula*, « pot, marmite », de *aulla* (attesté par le plus ancien manuscrit de Plaute), à côté de la variante vulgaire *ōlla* (voir § 24).

caelum, « burin du graveur », de **caellum* (pour * *caedlom* d'après § 71 ; se rattache à la racine de *caedo*, « je frappe, je taille »), en regard de *rāllum*, « râcloir de charrue » (de * *rādlom* en vertu du § 71 ; *rādo*, « je gratte, je ratisse »).

§ 60. — **-mm-** a été réduit à **-m-** après une voyelle longue ou une diphtongue.

Exemples :

glūma, « écorce, balle du blé », de * *glūmma*, * *glūbma* (*glūbo*, « j'écorce un arbre, je dépouille » ; voir § 70).

rāmentum, « râclure, limaille », de **rāmmentum*, * *rādmentom* (*rādo*, « je gratte, je râcle » ; voir § 70).

caementum, « éclat de marbre, moellon », de * *caemmentom*, * *caedmentom* (*caedo*, « je brise, je casse » ; voir § 70).

GROUPES DE CONSONNES

A. — GROUPES DE DEUX CONSONNES

I. — Assimilation.

§ 61. — Lorsque, dans une langue quelconque, deux consonnes de qualité différente entrent en contact, il y a tendance à supprimer ou du moins à atténuer la transition de l'une à l'autre par un nivellement intégral ou partiel de leurs caractères respectifs. Ce phénomène linguistique est connu sous le nom d'**assimilation**. L'assimilation peut porter sur la sonorité, le mode d'articulation ou le point d'articulation. Elle est **progressive** ou **régressive** suivant que le nivellement des particularités articulatoires des deux consonnes en présence a pour point de départ la première ou la seconde d'entre elles, autrement dit suivant que la **consonne assimilante** est la première ou la seconde. En latin, l'assimilation régressive était beaucoup plus fréquente que l'assimilation progressive.

a) ASSIMILATION PORTANT SUR LA SONORITÉ

Assimilation régressive

§ 62. — Toute occlusive ou fricative devenait sourde devant occlusive ou fricative sourde, et *sonore devant* occlusive ou fricative sonore.

Exemples :

1° *āctus* (pour l'allongement de l'*a*, voir § 26), ptc. parf. passif de *ăgo*, « je pousse, je conduis ».

scrīptus, ptc. parf. passif de *scrībo*, « j'écris ».

rexi (c'est-à-dire *recsi*), parfait de *rĕgo*, « je dirige, je conduis ».

nūpsi, parfait de *nūbo*, « je me voile » d'où « je me marie » (en parlant de la femme).

2° *abdūco*, « j'emmène », en regard de *ăpĕrĭo*, « j'ouvre, je découvre ».

obdo, « je mets devant, je barre », en regard de *ŏpĕrĭo*, « je mets devant, je couvre ».

segmentum, « morceau coupé, parcelle », appartenant à la racine de *sĕco*, « je coupe, je tranche ».

§ 63. — Dans d'autres cas, les effets de cette loi sont latents, c'est-à-dire masqués par des altérations postérieures ; comparez :

* *clautsi*, parfait de *claudo*, « je ferme », devenu *claussi* en vertu du § 68 et *clausi* à partir du siècle d'Auguste d'après le § 58.

* *submos* superlatif, « le plus haut », de * *supmos* (comparez le comparatif *sŭpĕrĭor*), devenu *summus* d'après le § 70.

* *izdem*, « le même », de * *isdem*, devenu *īdem* en vertu des §§ 25, 1° et 86.

Pour plus d'exemples, se reporter aux chapitres traitant de l'assimilation du mode d'articulation (§ 66 et suiv.) et de l'amuïssement d'un *s* au contact d'une consonne sonore subséquente (§ 86).

§ 64. — Si, dans l'orthographe d'usage, une consonne sonore est placée devant une sourde dans des mots comme *obtĭnĕo*, « j'obtiens, j'occupe », *subtīlis*, « mince, subtil, délicat », *plebs*, « plèbe, foule », *urbs*, « ville », il n'y a infraction à la règle que pour l'œil. De nombreux témoignages de grammairiens romains établissent, en effet, de façon non équivoque que l'on a toujours prononcé *optĭnĕo*, *suptīlis*, *pleps*, *urps* ; comparez, p. ex., Quintilien, *Instit. orat.* I, 7, 7 : quaeri solet in scribendo praepositiones sonum quem junctae efficiunt, an quem separatae observare conveniat, ut cum dico *oblinuit* (secundam enim *b* litteram ratio poscit, aures magis audiunt *p*). Il est à peine besoin d'ajouter que, par « ratio », dans ce passage de Quintilien, il faut entendre l'analogie : on écrivait *obtĭnĕo*, *subtīlis* d'après *obdūro*, « je tiens bon, je persiste », *subdŏlus*, « rusé, fourbe » et *plebs*, *urbs* d'après les cas obliques *plēbis*, *plēbi*, *urbis*, *urbi* etc.

Assimilation progressive

§ 65. — Ses effets sont toujours latents.

Sous l'influence d'une vibrante ou d'une latérale précédente, la fricative sonore se substituait à la fricative sourde.

Exemples :

* *ferze*, « porter », de * *ferse* (comparez *esse*, « être »), devenu *ferre* en vertu du § 74.

* *velze*, « vouloir », de * *velse*, devenu *velle* d'après le § 74.

* *ferze* et * *velze* ne sont point attestés, mais l'analyse physiologique de la parole prouve que les groupes *-rs-* et *-ls-* ne sauraient aboutir à *-rr-* et *-ll-* sans une transformation préalable de la sourde *s* en sonore *z*.

Remarque : Le passage d'une consonne sonore à une sourde et vice versa se retrouve en français dans des conditions essentiellement analogues bien que caché, le plus souvent, par nos habitudes orthographiques. Une différence, cependant, est à signaler. Tandis que, en latin, les cas d'assimilation régressive semblent avoir été nettement séparés de ceux d'assimilation progressive, leurs limites, dans le français de nos jours, sont parfois flottantes, les groupes de composition identique ne s'assimilant pas toujours dans le même sens. Comparez, p. ex., *absurde*, prononcé *apsurd'*, mais *subsister*, qui sonne plutôt *subzisté* que *supsisté*, *Israël*, pour lequel la prononciation hésite entre *Izraël* et *Israël* (*r̥* = *r* sonore, *r* = *r* sourd).

b) ASSIMILATION DU MODE D'ARTICULATION

§ 66. — L'assimilation du mode d'articulation a été extrêmement fréquente en latin. Nous ne pouvons donner, dès lors, qu'un choix d'exemples les plus caractéristiques, laissant à l'élève le soin d'en multiplier le nombre au cours de ses lectures. Remarquons d'ailleurs qu'il est souvent impossible de déterminer les éléments constitutifs d'un groupe assimilé au point de vue du mode d'articulation sans le secours des autres langues indo-européennes. Ainsi *-ll-* pouvant procéder de *-dl-*, *-nl-*, *-rl-*, *-ld-*, *-ln-*, *-ls-*, ce n'est que la comparaison de l'allemand *Hals* qui nous permet de reconnaître que le latin *collum*, « cou » repose sur * *colsom*.

Si, des deux consonnes mises en contact, l'une était sonore et l'autre sourde ou inversement, l'assimilation du mode d'articulation était précédée de celle de la qualité articulatoire, conformément aux lois formulées au § 62. La géminée résultant de l'assimilation du mode d'articulation était réduite à une consonne simple dans tous les cas prévus par les §§ 56 et suiv. Ajoutons, toutefois, que, sauf quelques rares exceptions, la consonne double simplifiée après voyelle brève dans les polysyllabes à deuxième syllabe longue (d'après le § 56, 1°) a été rétablie par l'analogie.

Assimilation régressive

Occlusive + fricative.

§ 67. — Dans les groupes composés d'une occlusive labiale, dentale ou gutturale suivie de *f*, l'occlusive s'est convertie en *f*. L'assimilation du mode d'articulation est donc combinée ici avec celle du point d'articulation, les occlusives des trois ordres n'étant pas supplantées chacune par la fricative correspondante, mais aboutissant indistinctement à *f*.

Pratiquement il n'y a des exemples que pour les groupes *-pf-*, *-df-*, *-cf-*.

$$\text{-}df\text{-} > \left.\begin{matrix} \text{-}pf\text{-} \\ *\text{-}tf\text{-} \\ \text{-}cf\text{-} \end{matrix}\right\} > \text{-}ff\text{-}$$

Exemples :

offĭcīna, « atelier, fabrique », de *ŏp(ĭ)fĭcīna* (*ŏpĭfĭcīna* se lit chez Plaute, *Miles* 880 ; comparez aussi *ŏpĭfex*, « ouvrier, artisan »).

offĕro, « je porte au devant de, je présente, j'offre », de * *opfĕro*.

affĕro, « j'apporte », de *adfĕro* ; étape intermédiaire * *atfĕro*.

effĕro, « je porte dehors, je produis, je prononce, je porte en haut, j'élève », de *ecfĕro* (*ecfĕret* se lit chez Plaute, *Aulularia* 664, *ecfāri*, « exprimer, énoncer » dans une citation d'Ennius chez Cicéron, *De legibus* III, 9 ; la triple forme du préverbe *ē-*, *ĕc-*, *ex-* est exactement comparable à *ā-*, *ăb-*, *abs-*, « de, de chez »).

Recompositions analogiques : *obfĕro*, *adfĕro*, *obfundo*, « je répands, j'étends devant, je couvre », *adfīgo*, « j'attache à », doublets de *offĕro*, *affĕro*, *offundo*, *affīgo*. *offundo* et *affīgo* sont refaits, à leur tour, sur *offĕro*, *affĕro* et autres verbes du même type, les seules formes régulières étant * *ŏfundo* * *ăfīgo* (en vertu du § 56, 1°). La prononciation de *obfĕro*, *adfĕro*, *obfundo*, *adfīgo* était, bien entendu, *opfĕro*, *atfĕro*, *opfundo*, *atfīgo* ; les graphies *obfĕro*, *adfĕro*, *obfundo*, *adfīgo* sont exactement comparables à *obtĭnĕo*, *subtīlis* etc., pour l'explication desquelles on se reportera au § 64.

§ 68. — Le groupe occlusive dentale suivie de *s* est devenu *ss*.

$$\left.\begin{array}{r} ts \\ ds > ts \end{array}\right\} > ss$$

Exemples :

concussi, parfait de *concŭtĭo*, « je secoue fortement, je bouleverse, je scrute (en secouant) », de **concutsi*.

messŭi, parfait de *mĕto*, « je moissonne », de **metsŭi*.

assĕquor, « je poursuis, j'atteins, je comprends », de *adsĕquor*; étape intermédiaire **atsĕquor*.

assum, « je suis présent, j'assiste, je protège », de *adsum*; étape intermédiaire **atsum*.

La géminée *-ss-* a été réduite à *-s-* simple.

1° Après voyelle brève de la syllabe initiale des polysyllabes, dont la deuxième syllabe était longue par nature ou par position, en vertu du § 56, 1°.

Pas d'exemples, les effets de cette loi de simplification ayant été détruits par l'analogie qui a partout réintroduit la géminée (voir ci-dessous).

2° En position finale, d'après le § 56,4°.

Exemples :

mīlĕs, « soldat », de **mīlets* (comparez le gén. *mīlĭtis* de **mīlĕtis* d'après le § 10,1° b), *mīless*.

pēs, « pied », de **pēds* (comparez le gén. *pĕdis*), **pēts*, **pēss*. (Pour la voyelle longue du nominatif *pēs*, voir § 12).

3° Après voyelle longue ou diphtongue à partir de la fin du du 1er siècle avant notre ère, conformément au § 58.

Exemples :

lūsi, parfait de *lūdo*, « je joue, je m'ébats », de **lūdsi*, **lūtsi*, *lūssi*.

plausi, parfait de *plaudo*, « je claque, je bats des mains, j'applaudis », de **plaudsi*, **plautsi*, *plaussi*.

Recompositions analogiques : *adsĕquor*, *adsum* doublets de *assĕquor*, *assum*; *assigno*, « j'assigne, je concède, je mets sur le compte de », *assisto*, « je me place auprès de, j'aide », qui ont supplanté les formes régulières **asigno*, **asisto* (voir ci-dessus 1°).

Occlusive + nasale.

§ 69. – Sous l'action d'un *n* subséquent, chaque espèce d'occlusive s'est convertie en nasale de même organe. En conséquence :

-bn- > *-mn-*
-pn- > *-mn-* en passant par *-bn-*
-dn- > *-nn-*
-tn- > *-nn-* en passant par *-dn-*
-gn- > *-ṅn-*
-cn- > *-ṅn-* en passant par *-gn-*

Exemples :

scamnum, « escabeau, tabouret », de **scabnom* (comparez le diminutif *scăbellum*).

Samnĭum, « province de l'Italie centrale, dont les habitants descendaient des Sabins », de **Sabnĭom* (se rattache à la même racine que *Săbīni*, *Săbelli*, « les Sabins »).

somnus, « sommeil », de **sopnos* (comparez *sŏpor*, « assoupissement, sommeil profond »); étape intermédiaire **sobnos*.

annŏto, « j'annote, j'observe, je remarque », de *adnŏto*.

penna, « grosse plume de l'aile ou de la queue d'un oiseau », au pluriel « aile », de **petna* (se rattache à la racine de *pĕto*, « je me dirige vers », dont le sens le plus ancien était « je vole »); étape intermédiaire **pedna*.

Quant au groupe *-gn-* (reposant en partie sur *cn*; voir § 62), la notation graphique n'a pas pu reproduire son évolution en *-ṅn-* parce que, comme nous l'avons vu (§ 6, remarque III), le latin ne possédait pas de signe spécial pour figurer la nasale gutturale. L'on continuait donc à écrire *-gn-* tout en prononçant *-ṅn-*.

Comparez :

linnum, écrit *lignum*, « bois à brûler » ; forme primitive **legnom* (voir § 16).

dinnus, écrit *dignus*, « digne de, qui mérite » ; forme primitive **decnos* (voir §§ 16 et 62) ; étape intermédiaire **degnos*.

La preuve que, dans *lignum* et *dignus*, *-gn-* était prononcé *-nn-* nous est fournie par l'*ĭ* radical de ces mots qui provient d'un ancien *ĕ*, le passage de *ĕ* à *ĭ* en syllabe fermée étant de règle devant nasale gutturale (voir § 16).

Recompositions analogiques : *abnŭo*, « je refuse par un signe de tête ou de main », *abnĕgo*, « je refuse, je dénie », devant lesquels les formes régulières *amnŭo*, *amnĕgo* ont presque complètement disparu ; *adnŏto*, doublet de *annŏto* ; *annecto*, « j'attache, je joins », *annītor*, « je m'appuie contre » pour **ănecto*, **ănitor* (voir § 56, 1°).

§ 70. — En réservant le groupe occlusive gutturale + *m*, dont le traitement n'a pas encore été tiré au clair, les occlusives suivies de *m* ont toutes abouti à *m*. Cette évolution suppose le passage préalable de *d* et *t* à *b* et *p* par suite d'une assimilation du point d'articulation (voir § 78). Donc :

$$-dm- > \left.\begin{matrix} -bm- \\ -bm- \end{matrix}\right\} > -mm$$

$$-tm- > \left.\begin{matrix} -pm- \\ -pm- \end{matrix}\right\} > -mm- \text{ en passant par } -bm-.$$

Pour *-tm-*, il est vrai, les exemples font défaut. Il est hors de doute, cependant, que ce groupe eût été traité de la façon indiquée partout où il se serait présenté.

Exemples :

ammŏvĕo, « je fais approcher, je fais avancer », de *admŏvĕo*.

summus superlatif, « le plus haut », de **supmos*; forme intermédiaire **submos* (voir §§ 62 et 63).

La géminée *-mm-* a été réduite ultérieurement à *-m-* en vertu des §§ 56, 1° et 60 après voyelle brève de la syllabe initiale dans les polysyllabes dont la deuxième syllabe était longue par nature ou par position et dans tous les mots, où elle se trouvait placée après voyelle longue ou diphtongue.

Exemples :

ŏmitto, « je lance devant, je lâche, je renvoie, je néglige », de **opmitto* (*op* forme primitive de la préposition *ob*; voir § 62, 2°), **obmitto*, **ommitto*.

glūma, « écorce, balle du blé », de **glūbma*, **glūmma* (*glūbo*, « j'écorce un arbre, je dépouille »).

caementum, « éclat de marbre, moellon », de * *caedmentom*, * *caemmentom* (*caedo*, « je brise, je casse »).

Recompositions analogiques : *admŏvĕo*, doublet de *ammŏvĕo* (voir ci-dessus), *submitto*, « je mets dessous, je soumets, je subordonne, j'abaisse », doublet de *summitto*, qui est lui-même d'origine analogique, la forme correcte étant **sŭmitto* (voir *ŏmitto* ci-dessus).

Occlusive + latérale.

§ 71. — L'occlusive dentale sonore *d* suivie de la latérale *l* s'y est assimilée.

-dl- > *ll-*

Exemples :

allŏquor, « je harangue, j'exhorte », de *adlŏquor*.

grallae, *-ārum*, « échasses », de **gradlae* (*grădĭor*, « je marche »).

rāllum, « râcloir de charrue », de **rādlom* (*rādo*, « je gratte, je ratisse »).

sella, « siège, chaise », de **sedla* (*sĕdĕo*, « je suis assis »).

Après une diphtongue, la géminée *-ll-* a été simplifiée, conformément au § 59, 2°.

Exemple :

caelum, « burin de graveur », de * *caedlom* * *caellum* (*caedo*, « je frappe, je taille »).

Recompositions analogiques : *adlŏquor*, doublet de *allŏquor* (voir ci-dessus), *adlātus*, ptc. parf. passif de *adfĕro affĕro* (§ 67), « j'apporte », doublet de *allātus*, que l'analogie a substitué, à son tour, à * *ălātus* (voir § 56, 1°).

Nasale + vibrante ou latérale.

§ 72. — La nasale *n* s'est assimilée à une vibrante ou une latérale subséquente

-nr- > *-rr-*

-nl- > *-ll-*

Exemples :

1° *corrĭpĭo*, « je saisis, je prends vivement », de * *conrăpĭo* (avec apophonie en vertu du § 10, 1°, c).

irrĕvŏcābĭlis, « qu'on ne peut rappeler, retirer, irrévocable », de *inrĕvŏcābĭlis*.

2° *collŏquĭum*, « entretien, conversation », de *conlŏquĭum*.

villum, « petit vin, piquette », de **vīn(ŏ)lom* (diminutif de *vīnum*, « vin », avec syncope en vertu du § 15).

Recompositions analogiques : *inrĕvŏcābĭlis*, *conlŏquĭum*, doublets de *irrĕvŏcābĭlis*, *collŏquĭum* (voir ci-dessus) ; *corrumpo*, « je détruis, je dénature, je corromps », *illātus*, ptc. parf. passif de *īnfĕro*, « je porte dans ou contre », qui ont remplacé *cŏrumpo* et * *ilātus*, exigés par le § 56, 1°. De *cŏrumpo*, il reste un dernier vestige dans le vers de Lucrèce, *De rerum natura* VI, 1135 :

An coelum nobis ultro natura *coruptum*

⏑ – | ⏑ – | ⏑ – | ⏑ – | ⏑ ⏑ ⏑ | ⏑ ⏑

Vibrante + latérale.

§ 73. — Une vibrante suivie d'une latérale a été convertie en latérale par celle-ci.

-rl- > *-ll-*

Exemples :

ăgellus, « petit champ, petit bien », de * *ăgerlos* (diminutif de *ăger*, « champ »).

pellĭcĭo, « je séduis, j'enjôle », de * *perlăcĭo* (avec apophonie en vertu du § 10, 1°, c).

sătullus, « rassasié », de * *sălurlos* (dérivé de *sătur* qui a le même sens).

Recompositions analogiques : *perlĭcĭo*, doublet de *pellĭcĭo* (voir ci-dessus), *perlūcĕo*, « je parais, je luis à travers », doublet de *pellūcĕo* qui est lui-même une restitution analogique de * *pĕlūcĕo* (voir *§ 56, 1°*).

Assimilation progressive

Vibrante ou latérale + fricative.

§ 74. — Une vibrante ou latérale s'est assimilé un *s* subséquent après l'avoir, au préalable, transformé en *z*, conformément au § 65.

rs > *rr*

ls > *ll*

Exemples :

ferre, « porter », de * *ferse* (comparez *esse*, « être ») ; étape intermédiaire * *ferze*.

velle, « vouloir », de * *velse* ; étape intermédiaire * *velze*.

Appartiennent à la même catégorie des mots comme *collum*, « cou », *torrĕo*, « je dessèche, je grille », *verrēs*, « verrat », qui procèdent de * *colsom*, * *torsĕo*, * *versēs*, mais la preuve de cette origine ne nous est fournie que par le rapprochement des langues congénères (voir ci-dessus § 66).

Les exceptions, c'est-à-dire les mots qui présentent les groupes *-rs-*, *-ls-* non assimilés ne manquent pas ; comparez par exemple *arsi*, *farsi*, *mulsi*, parfaits de *ardĕo*, « je brûle, je consume », *farcĭo*, « je remplis, je bourre », *mulcĕo*, « je palpe, je caresse » ; *pulsus*, ptc. parf. passif de *pello*, « je pousse, je chasse ». Bien entendu, ce traitement différent des

mêmes groupes de consonnes ne constitue une infraction au principe de la constance des lois phonétiques qu'en apparence. Les formules de ces lois, en effet, ne s'appliquent qu'aux phonèmes ou groupes de phonèmes de nature rigoureusement identique, Or, dans *arsi,* le groupe *-rs-* procède de *-rss-* (voir § 89) ; *farsi* et *mulsi* sont pour **farcsi*, **mulcsi* (voir § 90) et la réduction des groupes *-rcs-*, *-lcs-* à *-rs-*, *-ls-* n'est survenue que postérieurement à l'assimilation de *-rs-*, *-ls-* primitifs en *-rr-*, *-ll-* ; enfin *pulsus* est une création analogique qui a remplacé la forme régulière **pultus* (dont il reste un dernier vestige dans le verbe *pultāre*, « frapper, heurter », employé par Plaute, *Captivi* 832 ; comparez aussi Quintilien, *Instit. orat.* I, 4, 14 : nam *mertare* et *pultare* dicebant) à une époque, où l'assimilation de *-rs-* et *-ls-* primitifs était également un fait accompli. Aucune de ces formes n'est donc exactement comparable à * *ferse* ou * *velse*.

c) ASSIMILATION DU POINT D'ARTICULATION

§ 75. — L'assimilation du point d'articulation a toujours été régressive. Toutes les observations faites ci-dessus au § 66 à propos de l'assimilation du

mode d'articulation sont à répéter ici; l'élève devra donc s'y reporter avant d'aborder l'étude des lois qui vont suivre.

Assimilation entre occlusives des trois ordres.

§ 76 — Devant une occlusive gutturale, toute occlusive dentale ou labiale a permuté en gutturale ; les occlusives dentales se sont aussi assimilées à une occlusive labiale subséquente. Ces changements se résument dans le schéma suivant :

1° *-dg-*
-tg- > *-dg-* } > *-gg-*
-bg-
-pg- > *-bg-*

-tc-
-dc- > *-tc-* } > *-cc-*
-pc-
-bc- > *-pc-*

-tq^v-
-dq^v- > *-tq^v-* } > **-q^v q^v-*, devenu *-cq^v-* en vertu du § 82.
-pq^v-
-bq^v- > *-pq^v-*

2° *-db-*
-tb- > *-db-* } > *-bb-*

-tp-
-dp- > *-tp-* } > *-pp-*

Quelques-uns des cas d'assimilation indiqués dans ce schéma ne reposent, il est vrai, que sur une induction analogique, les exemples faisant défaut. Voici ceux qui sont historiquement attestés :

aggĕro, « j'amoncelle, j'entasse », de *adgĕro*.

oggĕro, « je porte au devant de, j'offre », de * *opgĕro*, *obgĕro*.

siccus, « sec », de **sĭt(ĭ)cos* (appartient à la racine de *sĭtis*, « soif »).

succĭdo, « je tombe sous, je m'affaisse, je succombe », de * *supcĕdo* (avec apophonie en vertu du § 10, 1°, c).

quicquam, nom. acc. sg. neutre de *quisquam*, « quelqu'un », de *quidquam* * *quitquam*.

ocquĭnisco, « je m'accroupis », de * *opquĭnisco* (comparez *conquĭnisco*, « je m'accroupis, je me blottis » ; le verbe simple était inusité).

quippe, « assurément », de * *quidpe* (*quid*, neutre de *quis*, « qui ? » + *pe*, particule qui se retrouve dans *nempe*, « certes, sans doute » ; pour le sens, on peut comparer la tournure française *comment donc ? = assurément*), * *quitpe*.

La géminée était simplifiée en position finale (voir le § 56, 4°) et à l'intérieur, après voyelle *longue* (voir le § 57).

Exemples :

hoc, nom. acc. sg. neutre du pronom *hic*, « celui-ci », de * *hodce* (* *hod*, neutre, comme *id*, + *ce*, particule démonstrative ; on lit sur d'anciennes inscriptions *honce* = *hunc*, *hance* = *hanc* etc.), * *hotce* * *hocce* et, avec chute de la voyelle finale d'après le § 31, 1°, *hocc* (sur cette forme, se reporter au § 56, 4°).

sēcŭbo, « je couche seul, je fais lit à part », de * *sēdcŭbo* (*sēd* préfixe marquant la séparation, comparez *sēdĭtĭo*, « action d'aller à part, désunion, rupture, insurrection »), * *sētcŭbo* * *sēccŭbo* (voir § 57).

sēpăro, « je disjoins, je sépare, j'excepte », de *sēdpăro*, * *sētpăro*, * *sēppăro* (voir § 57).

Recompositions analogiques : *adgĕro*, *obgĕro*, *dquam*, doublets de *aggĕro*, *oggĕro*, *quicquam* (voir ci-dessus); *adbĭbo*, « je bois, j'absorbe », devant quel * *abbĭbo* a disparu, grâce, sans doute, à son ambiguité ; *iccircō*, « pour cela, pour cette raison », pour * *ĭcircō* (exigé par le § 56, 1°), procédant de *circō* qui a été refait et a existé, comme doublet, concurremment avec *iccircō*.

Assimilation entre une occlusive et une fricative dépendant d'organes différents.

§ 77. — Devant la fricative labiale *f*, toute occlusive dentale ou gutturale s'est changée en occlusive labiale.

Cette assimilation est latente, parce que l'occlusive labiale a été transformée ultérieurement en fricative par suite d'une assimilation du mode d'articulation. Pour celle-ci, se reporter au § 67, où sont réunis les principaux exemples.

Assimilation entre une occlusive et une nasale dépendant d'organes différents.

§ 78. — Devant la nasale labiale *m*, toute occlusive dentale a permuté en occlusive labiale.

Comme la précédente, cette assimilation est latente, son résultat ayant été altéré par une assimilation secondaire du mode d'articulation, étudiée ci-dessus au § 70 que l'on consultera pour les exemples.

Remarque : Dans l'espèce, la reconstitution de la mutation latente des occlusives dentales en labiales devant *m* se base d'une part sur l'invraisemblance physiologique d'un passage direct de *-dm-* et *-tm-* à *-mm-* et, d'autre part, sur la tendance très prononcée à la labialisation d'une occlusive *dentale suivie* de *m* qu'on observe dans d'autres langues.

Ainsi, en allemand moderne, des mots comme *Badmeister*, « baigneur », (« qui fait le service dans un établissement de bains »), *Mitmensch*, « le prochain, notre semblable », sonnent, dans la conversation familière, *Bapmeister*, *Mipmensch*.

Assimilation de la fricative dentale s à la fricative labiale f.

§ 79. — La fricative dentale *s* du préfixe *dis-* s'est assimilée à un *f* suivant ; comparez :

-sf- > *-ff-*

diffĕro, « je disperse, je diffère », de * *disfĕro*.

diffĭcĭlis, « difficile », de * *disfăcĭlis* (avec apophonie en vertu du § 10, 1°, c).

Recompositions analogiques : *diffīdo*, « je me défie de », *diffundo*, « j'étends en versant, je répands » qui ont remplacé * *dĭfīdo* * *dĭfundo*, les seules formes régulières en vertu du § 56, 1°.

Assimilation entre nasales et occlusives des trois ordres.

§ 80. — Toute occlusive ne souffrait devant elle que la nasale de même organe.

Exemples :

Les préfixes *cŏm-*, « avec » (*cŏmĕs* « compagnon »), *ĭn-*, « dans » (*ĭnĕo*, « j'entre dans ») et la particule négative *ĭn-* (*ĭnūtĭlis*, « inutile ») se terminaient en

m devant occlusive labiale, en *n* devant occlusive dentale et en *ṅ* (écrit *n* par suite du manque d'un signe spécial pour noter la nasale gutturale, voir § 6, remarque III) devant occlusive gutturale; comparez :

compōno, « je mets ensemble, je compose ».
contexo, « j'entrelace, je réunis ».
concēnātĭo, dans la prononciation *coṅcēnātĭo*, « repas en commun ».
imbŭo, « j'imbibe, j'imprègne, j'inculque ».
indūro, « j'endurcis ».
ingĕnŭos, dans la prononciation *iṅgĕnŭos*, « inné, naturel, franc ».
imbellis, « impropre à la guerre, lâche, pusillanime ».
intactus, « non touché, intact ».
inquĭētus, prononcé *iṅquĭētus*, « qui n'est pas tranquille, agité, inquiet ».

En outre, le passage de *m* à *n* devant occlusive dentale et à *ṅ* devant occlusive gutturale s'observe dans les cas suivants :

ĕundem, *ĕandem* (*ĕum*, *ĕam* + *dem*) acc. sg., *ĕōrundem*, *ĕārundem* (*ĕōrum*, *ĕārum* + *dem*), gén. plur. de *īdem*, *ĕădem*, « le même, la même ».
quandĭū (*quam* + *dĭū*), « aussi longtemps que, tant que ».

septendĕcim (*septem* + *dĕcem*), « dix-sept ».
clancŭlum, prononcé *clanĉŭlum*, chez Plaute et Térence, adv. « en cachette, secrètement » et prép. « à l'insu de », en regard de *clam* qui a les mêmes sens.
tunc, prononcé *tuńc* (*tum* + l'enclitique *ce*; voir § 31,1°), « à ce moment même, alors ».
tanquam, prononcé *tańquam* (*tam* + *quam*), « de même que, comme ».

Recompositions analogiques : *ĕumdem*, *ĕamdem*, *ĕōrumdem*, *ĕārumdem*, *quamdĭū*, *septemdĕcim*, *tamquam* doublets de *ĕundem*, *ĕandem*, *ĕōrundem*, *ĕārundem*, *quandĭū*, *septendĕcim*, *tanquam* (voir ci-dessus); *sumptus* (avec développement d'un *p* parasite en vertu du § 85), ptc. parf. passif de *sūmo*, « je prends » pour *suntus*, lequel, d'ailleurs, a existé en latin vulgaire et survit dans certaines formes romanes. Il est du reste probable que le rétablissement des formes étymologiques *ĕumdem*, *ĕamdem*, *ĕōrumdem*, *ĕārumdem*, *quamdĭū*, *septemdĕcim*, *tamquam* était d'ordre purement graphique, c'est-à-dire que ceux mêmes qui écrivaient ainsi n'en prononçaient pas moins *ĕundem*, *ĕandem* etc.

Assimilation de la nasale dentale à la nasale labiale.

§ 81. — La nasale dentale *n* s'est assimilée à la nasale labiale *m* partout où la préposition ou la particule négative *in-* se trouvaient placées devant un mot commençant par *m*.

nm > *mm*

Exemples :

immŏlo, « j'immole, je sacrifie, je tue », de *inmŏlo* (proprement « je saupoudre la tête de la victime de la farine sacrée appelée *mŏla*).

immĕrĭtō, « injustement, à tort », de *inmĕrĭtō*.

Recompositions analogiques : *inmŏlo*, *inmĕrĭtō*, doublets de *immŏlo*, *immĕrĭtō* ; *immūto*, « je modifie, j'altère », *immītis*, « qui n'est pas doux, âpre, dur », les formes phonétiques étant **ĭmūto*, **ĭmītis* (voir § 56, 1°).

II. — Traitement de g^v et q^v devant consonne.

§ 82. — Devant consonne, les occlusives gutturales labialisées g^v, q^v (*gu* et *qu* dans l'orthographe d'usage ; voir § 39) ont perdu leur appendice labial et se sont converties en gutturales pures *g* et *c*. En

outre, si la consonne subséquente était sourde — et c'est le cas de tous les exemples qu'on peut citer du groupe *gᵛ* + *consonne* — la sonore *g* s'est assourdie en *c*, conformément au § 62. Partant :

gᵛ, *qᵛ* + *consonne* > *c* + *consonne*.

Exemples :

extincsi, écrit *extinxi*, parfait de *extinguo*, « j'éteins, j'anéantis ».

nics, écrit *nix* nom., « neige », en regard de *nĭvis* gén., remontant à **nĭgᵛis* (voir § 39).

unctĭo, « friction, onction », en regard de *unguentum*, « parfum, onguent ».

assecla, « acolyte », en regard de *assĕquor*, « je marche sur les pas de, je rejoins ».

coctus, ptc. parf. passif de *cŏquo*, « je cuis, je rôtis (trans.) ».

dēlictum, « délit, crime », en regard de *dēlinquo*, « je pèche ».

Cette loi nous explique aussi *ăc*, « et » et *nĕc*, « et... ne pas », doublets de *atque* et *nĕque*, employés devant initiale consonantique du mot suivant. Après la chute de l'*e* final de *atque* et *nĕque* conformément au § 31, 1°, la labialisation du *qu* a disparu sous l'action de la consonne subséquente, d'où ** atc* et *nĕc* ; ** atc* a subi ensuite l'assimilation en ** acc* d'après le § 76 et finalement la géminée *cc* a été réduite à *c* simple d'après le § 56, 4°.

III. — Traitement du groupe occlusive dentale + *t*.

§ 83. — La rencontre d'une occlusive dentale avec *t* donnait lieu, dès l'époque indo-européenne, au développement d'un *s* parasite intermédiaire, d'où le groupe *tst* qui, par une sorte d'assimilation bilatérale, a abouti en latin à *ss*.

d, *t* + *t* > *tst* > *ss*.

Exemples :

cāssus, *-ūs*, « chute, sort, hasard, accident », de * *cădtus* (*cădo*, « je tombe »; pour l'allongement de la voyelle radicale dans ce mot et dans les deux suivants, (voir § 26).

dīvĭssĭo, « séparation, partage », de * *dīvĭdtĭo* (*dīvĭdo*, « je sépare, je partage »).

ēssus, ptc. parf. passif de *ĕdo*, « je mange », de * *ĕdtos*.

plaussus, ptc. parf. passif de *plaudo*, « je claque, je bats des mains, j'applaudis », de * *plaudtos*.

sessus, ptc. parf. passif de *sĕdĕo*, « je suis assis », de * *sedtos* (sur la cause probable de l'absence d'allongement de la voyelle radicale dans *sessus*, voir § 26).

messis, « moisson, récolte », de **mettis* (*mĕto*, « je moissonne »).

passus sum, parfait de *pătĭor*, « je souffre, j'éprouve, je tolère », de **pattos sum*,

quassus adj., « cassé », ancien ptc. parf. passif de *quătĭo*, « je secoue, je bats », de **quattos*.

Après voyelle longue et diphtongue, la géminée *ss* s'est réduite à *s* simple à partir de la fin du Ier siècle avant notre ère. Cicéron prononçait et écrivait encore *cāssus*, *dīvīssĭo*, *ēssus*, *plaussus*, mais au temps de Quintilien l'épel de ces mots était *cāsus*, *divīsio*, *ēsus*, *plausus* (voir § 58).

§ 84. — Dans un certain nombre de cas, le groupe *occlusive dentale* + *t* s'est formé à nouveau, postérieurement à l'évolution retracée ci-dessus, qui était terminée bien avant la période historique. Le résultat de cette rencontre était alors non plus *-ss-* mais *-tt-*. C'est ce qui est arrivé notamment lorsque le préfixe *ad-* entrait en composition avec un verbe commençant par *t* ; comparez

attĕnŭo, « j'amincis, j'affaiblis », de *adtĕnŭo*.

attŭli, parfait de *affĕro* (assimilé de *adfĕro* d'après le § 67), « j'apporte », de *adtŭli*.

Les préverbes, en effet, étaient à l'origine des mots indépendants, et cet état primitif n'avait pas

encore complètement disparu au temps de Plaute, puisque ce dernier a pu dire dans la pièce *Trinummus* v. 833 :

distraxissent *dis*que *tulissent*...

Le groupe *-dt-* dans *adtĕnuo*, *adtŭli* était donc trop récent pour être atteint par la loi qui a présidé p. ex. à la transformation de * *sedtos* en *sessus* (voir ci-dessus), d'où *attĕnŭo*, *attŭli*. Ajoutons, qu'à côté de *attĕnŭo*, *attŭli*, l'on trouve aussi, dans les inscriptions et les manuscrits, les doublets recomposés *adtĕnŭo*, *adtŭli*.

IV. — Développement d'un phonème parasite dans certains groupes de deux consonnes.

§ 85. — Entre les deux éléments des groupes *sr* (en tant qu'aboutissement de *dtr* ; voir §§ 83 et 56, 2°), *ml*, *ms*, *mt* s'est développé un phonème transitoire qui était un *t* dans le cas de *sr* et un *p* dans celui de *ml*, *ms*, *mt*.

1° *sr* > *str*
2° *ml* > *mpl*
ms > *mps*
mt > *mpt*

Exemples :

1° *claustrum*, « clôture, barrière », de **clausrom*, **claudtrom* (claudo, « je ferme »).

rastrum, « bêche, hoyau », de * *rāsrom*, * *rādtrom* (*rādo*, « je ratisse »).

tōnstrix, « barbière, perruquière », de * *tōnsrix*, * *tondtrix* (*tondĕo*, « je tonds, je rase »).

2° *exemplum*, « échantillon, modèle », de * *exemlom* (proprement « ce qu'on prélève », de * *exĕmo*, devenu *exĭmo*, d'après § 10, 1° b).

compsi, *dempsi*, *prompsi*, *sumpsi*, parfaits de *cōmo*, « j'unis, j'arrange, j'orne », *dēmo*, « j'enlève », *prōmo*, « je mets au jour, je produis », *sūmo*, « je prends, je saisis », de * *comsi*, * *demsi*, * *promsi*, * *sumsi* (comparez p. ex. *dixi*, c-à-d. *dicsi*, parfait de *dīco*).

comptus, *demptus*, *promptus*, *sumptus*, participes du parfait passif des verbes ci-dessus, de * *comtus*, * *demtus*, * *promtus*, * *sumtus* (comparez *dictus*, ptc. parf. pass. de *dīco*).

Dans la langue populaire, un *p* parasite s'intercalait aussi dans le groupe *-mn-*; témoin des graphies comme *autumpnus*, « automne », *contempno*, « je méprise », *sompnus*, « sommeil » qu'on rencontre fréquemment dans des textes vulgaires. Les gens du monde proscrivaient absolument cette prononciation.

Remarques. — 1° ** comtus, * demtus, * promtus, * sumtus* devaient aboutir à ** contus, * dentus, * prontus, * suntus* en vertu du § 80 , mais l'*m* a été rétabli par l'analogie.

2° Si les consonnes parasites ont été relativement rares en latin, le français en fournit, en revanche, une foule d'exemples ; comparez anc. fr. *ancestre, estre* de lat. *antĕcess(ŏ)r*, ** ess(ĕ)re*, fr. mod. *combler* de lat. *cŭm(ŭ)lāre*, *nombre* de *nŭm(ĕ)rum*, *pondre* de *pōn(ĕ)re* et ainsi de suite.

V. — Amuïssement du premier élément d'un groupe de deux consonnes.

§ 86. — Devant consonne sonore, *s* a passé à *z* d'après le § 63, puis s'est amuï avec allongement compensatoire de la voyelle précédente, si celle-ci était brève (voir ci-dessus § 25, 1°).

Exemples :

īdem, « le même », de ** ĭsdem* (*ĭs* + *dem*), devenu préalablement ** ĭzdem*.

jūdex, « juge », de **jūsdex* (« quod jūs dicat »; *-dex* pour *-dix* par analogie du second terme de composés comme *auspex*, « devin », *ŏpĭfex*, « artisan » etc., selon la formule de proportion *auspĭcĭs*, *ŏpĭfĭcis* : *auspex*, *ŏpĭfex* = *jūdĭcis* : *x*), ** jūzdex*.

trēdecim, « treize », de **trēsdĕcim*, **trēzdĕcim*.

prēlum, « presse, pressoir », de ** prĕslom*

(comparez *prĕs-si*, parfait de *prĕmo*, « je presse, je serre »), * *prĕzlom*.

prīmus, « le premier », de **prīsmos* (comparez *prīscus*, « ancien »), **prīzmos*.

ĕgēnus, « privé de », de * *ĕgĕsnos* (comparez *ĕgĕstas*, « indigence »), **ĕgĕznos*.

pōno, « je pose, je place », de * *pŏs*(*ĭ*)*no* (voir § 25, 1°), **pŏzno*.

Comparez encore *dīdūco*, « je disperse, je sépare », *dīgĕro*, « je porte çà et là, je divise », *dīlănĭo*, « je déchire », *dīmitto*, « j'envoie de divers côtés, je congédie », *dīnōsco*, « je discerne », en regard de *dĭstorquĕo*, « je disloque, je torture », *dĭscēdo*, « je m'éloigne », *dĭspōno*, « je dispose sur des points différents », *dĭssŏcĭo* « je désunis ».

Recompositions analogiques : *ejusdem*, gén. sg. de *īdem*, « le même », *quĭbusdam*, dat. abl. pl. de *quīdam*, « un certain », d'après *ejus* et *quĭbus*.

§ 87. — Devant *f* et *s*, la nasale dentale *n* perdait de bonne heure son occlusion; ses vibrations glottales s'ajoutaient alors à la voyelle précédente en l'allongeant par compensation lorsqu'elle était brève (voir § 25, 2°).

L'amuïssement de l'*n*, dans cette position, est garanti : 1° par des graphies comme *iferos*, *cesor*, *cosol*, fréquentes sur les inscriptions archaïques,

2° par l'abréviation *cos.* pour *cōnsul*; 3° par le témoignage de Quintilien rapporté ci-dessus § 25, 2°; 4° par des « graphies inverses » dans des textes vulgaires, comme p. ex. *occansio*, *thensaurus*, pour *occāsĭo*, *thēsaurus*; 5° par les langues romanes, p. ex. français *épouse*, *mois*, *toise* qui remontent à *spōsa*, *mēsem*, *tēsa*. Mais, de bonne heure, des considérations étymologiques ont fait réintégrer l'*n* dans l'orthographe d'abord, puis, par suite de la tendance instinctive du peuple à mettre d'accord la langue écrite et la langue parlée, partiellement, tout au moins, dans la prononciation. C'est ce qui s'est produit notamment dans les composés avec *con-* et *in-*, d'où, en français, *conseil*, *enfant*, *ensemble*, reposant sur *cōnsĭlĭum*, *īnfantem*, *īnsĭmŭl*.

B. — GROUPES DE TROIS CONSONNES

§ 88. — Les groupes de trois consonnes ont été réduits, le plus souvent, à deux consonnes, voire même à une consonne simple. La réduction à deux consonnes était due :

1° à l'assimilation de deux consonnes du groupe et à la simplification de la géminée qui en résultait.

2° à la chute pure et simple d'une consonne dans les conditions précisées plus loin.

La réduction à une seule consonne était due à la combinaison de l'une ou de l'autre de ces deux causes avec l'amuïssement d'un *s*, ou à l'amuïssement du groupe *ns* devant consonne sonore.

Assimilation et réduction de la géminée combinées ou non avec l'amuïssement d'un **s**.

§ 89. — Exemples :

a) *aspīro*, « je souffle vers, je seconde, je favorise », de *adspīro*, **asspīro* (§§ 68 et 56, 2°).

asto, « j'assiste », de *adsto*, **assto* (§§ 68 et 56, 2°).

corcŭlum, « petit cœur », de **cordcŭlom*, **corccŭlom* (§§ 76 et 56, 3°).

sarmentum, « sarment de vigne, menue branche », de **sarpmentom*, **sarmmentom*, (§§ 70 et 56, 3°).

arsi, parfait de *ardĕo*, « je brûle, je me consume », de **ardsi*, **arssi* (§§ 68 et 56, 3°).

sēnsi, parfait de *sentĭo*, « je sens, je reconnais, je comprends », de **sentsi*, **senssi* (§§ 68 et 56, 3°).

nox (c-à-d. *nocs*), « nuit », de **nocts* (comparez le gén. *noctis*), **nocss* (§§ 68 et 56, 4°).

testis, « témoin », de **terstis* (« qui tertius stat »), **tesstis*.

tostus, ptc. parf. passif de *torrĕo* (anciennement **torsĕo*; voir § 74), « je dessèche, je grille », de **torstos*, **tosstos*.

Les deux derniers exemples pourraient sembler en contradiction avec la loi énoncée plus haut au § 74. Mais pour qu'un *r* s'assimilât un *s* subséquent, il fallait que ce dernier fût préalablement devenu sonore, ce qui, dans le cas de **terstis* et de **torstus* était impossible à cause de sa position devant la sourde *t* (voir § 62). Voilà pourquoi l'assimilation a eu lieu en sens inverse.

superstes, « qui survit » est une recomposition analogique ; la forme phonétique *supestes* se lit fréquemment sur des inscriptions vulgaires.

b) *pōne* prépos. et adv., « derrière », de **postne* (comparez *sŭperne* prép., « en haut de » et adv., « par dessus »), **posnne*, **posne* (§§ 69, 56, 3° et 86).

Chute d'une consonne combinée ou non avec l'amuïssement d'un s.

§ 90. — Une occlusive gutturale est tombée entre *r* ou *l* d'une part et *t*, *s*, *m* ou *n* de l'autre et de même entre *n* et une occlusive dentale.

Exemples :

farsi, parfait et *fartus*, ptc. parf. passif de *farcĭo*, « je bourre », de **farcsi*, **farctos*.

sarsi, parfait et *sartus*, ptc. parf. passif de *sarcĭo*, « je raccommode, je répare », de **sarcsi*, **sarctos*.

fulsi, parfait et *fultus*, ptc. parf. passif de *fulcĭo*, « j'étaye, je soutiens », de **fulcsi*, **fulctos*.

ultus, ptc. parf. de *ulciscor*, « je me venge de », de **ulctos*.

tormentum, 1° « corde tordue, câble », 2° « instrument de torture », 3° « machine de guerre », de **torqᵛmentom*, **torcmentom* (§ 82; dérivé de la racine de *torquĕo*, « je tords »).

fulmen, « éclair, foudre », de **fulgmen* (*fulgĕo*, « je brille »).

quernus, « de chêne », de **quercnos* (*quercus*, « chêne »).

quindĕcim, « quinze », de **quinqu(ĕ)dĕcim*, **quincdĕcim*, **quingdĕcim*, (§§ 15, 82 et 62).

quintus, « cinquième », de **quinqᵛtos*, *quinctos* (§ 82).

Le groupe *-nct-* a été rétabli par voie analogique dans *junctus*, *unctus*, *vinctus*, ptc. parf. passifs de *jungo*, « je joins », *unguo*, « j'oins », *vincĭo*, « j'at-

tache, j'enchaîne ». On trouve de même *quinctus* à côté de *quintus*, surtout dans les noms propres *Quinctus*, *Quinctĭus*, *Quinctĭlis*.

§ 91. — Toute occlusive labiale ou gutturale tombait devant *s* suivi d'une autre consonne. Lorsque la consonne finale du groupe était sonore, *s* s'amuïssait à son tour avec allongement compensatoire, conformément au § 86.

Exemples :

a) *asporto*, « j'emporte », de * *apsporto*.
ostendo, « je montre », de **opstendo* (proprement « j'étends devant »).
suscĭpĭo, « je prends sur moi, j'entreprends », de **supscăpĭo* (avec apophonie d'après le § 10, 1°, c).

Les préverbes *ops-* et *sups-* sont calqués sur *aps-* suivant la formule de proportion *ap-(ab-)* : *aps-* = *op-(ob-)*, *sup-* (*sub-*) : *x*.

sescenti, « six cents », de *sexcenti* (*x* = *cs*).

Recompositions analogiques : *abstŭli*, parfait de *aufĕro*, « j'emporte » (la forme phonétique *astuli* nous est attestée par le grammairien Charisius I, p. 237, 2 K), *dexter* « droit », *juxta*, prép., « à côté de » et adv., « tout proche », *sextus*, « sixième » etc. *Toutefois, ces* restitutions appartenaient exclusive-

ment à la langue littéraire; le peuple ne connaissait que *dester*, *justa*, *sestus*, ainsi qu'en font foi de nombreux textes épigraphiques et manuscrits rédigés en langue vulgaire et surtout les langues romanes (comparez anc. fr. *destre*, *jouste*, *sistes*).

Remarque. — Il est curieux de retrouver cette même réduction des groupes *occlusive gutturale + s + consonne sourde* à *s + consonne sourde* dans le français populaire de notre époque, où l'on entend prononcer fréquemment *esclure*, *espliquer*, *estraire*.

b) *āmittō*, « je jette loin de moi, je laisse échapper, je perds », de * *apsmittō*.
ēbĭbō, « je vide en buvant, je bois entièrement », de *exbĭbō*.
sūmō, « je prends », de **sups*(*ĕ*)*mō* (avec syncope en vertu du § 15).
jūmentum, « bête de somme », de *jouxmentom* (forme attestée par la plus ancienne inscription latine, trouvée en 1899 sur le Forum de Rome; *ou* > *ū* d'après § 23).
sēdĕcim, « seize », de **sexdĕcim*.
tēla, « tissu, toile », de **texla* (*texo*, « je tisse »).

Amuïssement du groupe -ns- devant consonne sonore.

§ 92. — Les exemples de cette réduction, qui est due à la combinaison des lois formulées ci-dessus

dans les §§ 86 et 87, nous sont presque exclusivement fournis par le préverbe *trans-* précédant une consonne sonore, comme par ex. :

trādūco, « je conduis au-delà, je fais passer », de *trānsdūco*.

trāmĕo, « je traverse, je franchis », de *trānsmĕo*.

trāno, « je passe à la nage », de *trānsno*.

A côté de ces formes phonétiques, on employait les formes recomposées *trānsdūco*, *trānsmĕo*, *trānsno*, etc.

APPENDICE

LA SYLLABE

Division des syllabes

§ 93. — Les groupes d'articulations que nous appelons mots se subdivisent en autant de tranches qu'ils comportent de voyelles (ou diphtongues). Ces tranches, séparées les unes des autres par un mouvement de fermeture totale ou partielle ou simplement par un arrêt des vibrations glottales, reçoivent le nom de syllabes.

En latin, la limite de la syllabe se plaçait immédiatement après la voyelle (ou la diphtongue), lorsque celle-ci était suivie d'une autre voyelle ou d'une seule consonne. Lorsque la voyelle (ou la diphtongue) était suivie de deux consonnes ou d'une consonne géminée, l'élément consonantique était normalement partagé entre la syllabe précédente et la syllabe subséquente. Une exception n'était faite que pour la combinaison *occlusive* + *vibrante* ou *latérale* qui étaient rattachées toutes deux à la

syllabe subséquente. Enfin, de trois consonnes, la première et la deuxième appartenaient à la syllabe précédente, la troisième à la syllabe subséquente, à moins que le groupe ne se terminât par une *occlusive* suivie d'une *vibrante* ou d'une *latérale*. Dans ce cas, la coupe syllabique se produisait après la première des trois consonnes.

On séparait ainsi :

1° a) *mĕ-us, quĭ-ēs, quŏ-ăd.*

b) *că-do, pau-per, cae-cus, rŏ-sa, dŏ-mus, sĭ-nus, ā-ra, cae-lum.*

2° a) *ag-men, pug-na, prop-ter, tec-tum, ip-se, aes-tas, pis-cis, am-bo, om-nis, mēn-sa, or-do, pul-vis,*

mais

qua-drāns, a-trox, fe-bris, su-prā, ae-grē, lu-crum, locu-ples.

Il faut mettre à part les composés comme *abrumpo, sublātus,* dans lesquels l'union entre l'occlusive et la vibrante ou la latérale était beaucoup moins forte, parce que, comme nous l'avons dit plus haut (§ 84), les préverbes ont formé pendant très longtemps des mots distincts. C'est le motif pour lequel on divisait *ab-rumpo, sub-lātus.*

b) *ag-ger, gib-bus, sic-cus, pos-sum, an-nus, il-le.*

3° *abs-tēnĭus*, *cōns-pĭcĭo*, *īns-tĭtŭo*, *temp-to*, *sanc-tus*

mais

spec-trum, *plaus-trum*, *mem-brum*, *tem-plum*.

Telle est du moins la méthode suivie par les bonnes copies, inscriptions et manuscrits, qui reflète sans doute fidèlement la division phonétique. La méthode codifiée par les grammairiens romains à partir du Ve siècle de notre ère prescrit, il est vrai, de rattacher à la seconde syllabe tous les groupes de consonnes susceptibles de commencer un mot (p. ex. *a-spĭce*, *a-mnis*, *ca-stra*), mais ce sont là des subtilités imaginaires, dépourvues de tout intérêt linguistique.

Durée des syllabes

§ 94. — Une syllabe est brève lorsqu'elle contient une voyelle brève suivie d'une consonne simple, comme p. ex. la première syllabe de *cădo*, *cŏquo* (*qu* étant une articulation une ; voir § 39).

Une syllabe est longue :

1° Lorsqu'elle contient une voyelle longue ou une diphtongue, quel que soit l'élément consonantique suivant, comme p. ex. la première syllabe de *nīmis*, *paene*, *āctus* (§ 26), *faustus*.

2° Lorsqu'elle contient une voyelle brève suivie d'une consonne géminée ou d'un groupe de consonnes, comme p. ex. la première syllabe de *messis*, « moisson » (comparez *mĕto*, « je fais la moisson », § 83), *sella*, « siège, chaise » (comparez *sĕdĕo*, « je suis assis », § 71), *neptis*, « petite-fille » et « nièce » (comparez *nĕpōs*, « neveu » et « petit-fils », § 33), *tango*, « je touche » (comparez *tĕtĭgi* de **tĕtăgi*, § 10, 1°, c). Font exception les syllabes contenant une voyelle brève suivie de la combinaison *occlusive* + *vibrante* ou *latérale*, qui, chez les anciens dramatiques latins valent toujours brève, p. ex. *patrem* ⏑⏑, *locuples* ⏑–. Les poètes de l'âge classique, il est vrai, les comptent tantôt comme brèves et tantôt comme longues, ainsi qu'en fait foi le vers suivant d'Ovide (*Mét.* XIII, 607) :

Et primo similis volucri, mox vera volucris

⏑ – | ⏑ ⏑ ⏑ | ⏑ ⏑ ⏑ | ⏑ – | ⏑ ⏑ ⏑ | ⏑ ⏑ |

mais il est reconnu que l'allongement, dans ce cas, repose sur l'imitation érudite de la prosodie grecque.

§ 95. — Suivant les grammairiens romains, les syllabes longues en dépit de la quantité brève de la voyelle qu'elles renferment sont longues *positione* ou bien *positu*. Comparez Quintilien, *Instit. orat. IX, 4, 86 : certe* in dimensione pedum syllaba

quae est brevis insequente vel brevi alia, quae tamen duas priores consonantes habeat, fit longa, ut : *agrestem* tenui musam..... *a* brevis, *gres* brevis, faciet tamen longam priorem. dat igitur illi aliquid ex suo tempore. quo modo, nisi habet plus quam quae brevissima, qualis ipsa esset detractis consonantibus ? nunc unum tempus accommodat priori et unum accipit a sequente; ita duae natura breves *positione* sunt temporum quattuor; Aulu-Gelle, *Nuits attiques* IV, 17, 8, qui dit, à propos de *subicit*, que l'*i* : vim consonantis capit et idcirco ea syllaba productius latiusque paulo pronuntiata priorem syllabam brevem esse non patitur, sed reddit eam *positu* longam. Les termes *positione* ou *positu*, traduits du grec comme la plupart des termes techniques de la grammaire latine, signifient proprement « par convention ». Les rythmiciens grecs, en effet, se figuraient que les syllabes renfermant une voyelle longue étaient longues par elles-mêmes, conformément à la nature des choses, tandis que les syllabes renfermant une voyelle brève suivie d'une géminée ou d'un groupe de consonnes étaient longues par suite d'une fantaisie arbitraire, d'une institution libre et volontaire. Mais, dans l'occident, où l'on était indifférent à la question agitée par les philosophes grecs, si les noms ont été imposés aux *choses par* une inspiration naturelle ou par une

convention artificielle, on se méprit bientôt sur le sens de *positione* ou *positu*, et on les employa avec l'acception de « par position », c'est-à-dire par la position de la voyelle devant une géminée ou un groupe de consonnes.

L'explication de l'allongement « par position » réside dans la division phonétique des syllabes. Un élément consonantique partagé entre deux syllabes allonge la syllabe précédente, un élément consonantique non partagé la laisse brève. Ce ne sont pas les consonnes qui ajoutent de la durée, c'est la pause qui les sépare.

Remarque importante. — Éviter l'erreur répandue dans les manuels français depuis la grammaire de Despautères et la Méthode latine de Port-Royal qui consiste à dire que la « position » allonge la voyelle. C'est la **syllabe**, non la **voyelle**, qui est longue « par position ».

BIBLIOGRAPHIE

(A L'USAGE DU MAÎTRE)

A. MEILLET, *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*. Paris, 1903.

K. BRUGMANN, *Grundriss der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen*. Ier volume (Introduction et phonétique), 2e édit., Strasbourg, 1897.

K. BRUGMANN, *Abrégé de grammaire comparée des langues indo-européennes*. Traduction française par J. Bloch, A. Cuny et A. Ernout. Paris, 1905.

V. HENRY, *Précis de grammaire comparée du grec et du latin*. 5e édit., Paris, 1894.

F. STOLZ, *Historische Grammatik der lateinischen Sprache*. Leipzig, 1894.

F. STOLZ, *Lateinische Grammatik*. 3e édit., Munich, 1900. (= *Handbuch der klassischen Altertumswissenschaft*, publié sous la direction de I. v. *Müller*, tome II, seconde partie).

W. M. LINDSAY, *The Latin language*. Oxford, 1894. Traduction allemande (revue et augmentée) par Hans Nohl : *Die lateinische Sprache*. Leipzig, 1897.

F. SOMMER, *Handbuch der lateinischen Laut-und Formenlehre*. Heidelberg, 1902.

M. BRÉAL et A. BAILLY, *Dictionnaire étymologique latin*. 5e édition, Paris, 1902.

A. WALDE, *Lateinisches etymologisches Woerterbuch*. Heidelberg, 1905/06.

TABLE DES MATIÈRES

PAGES

AVANT-PROPOS DE M. MEILLET I

AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR V

Explication de quelques signes et termes techniques employés dans le présent volume XI

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES 1

THÉORIE GÉNÉRALE DES PHONÈMES 3

CLASSEMENT DES PHONÈMES LATINS 7

L'ACCENTUATION LATINE 12

ÉVOLUTION DES VOYELLES LATINES 14

Transformations dues à l'intensité initiale 14

Cas d'apophonie, p. 14. — A. Apophonie en syllabe intérieure ouverte, p. 15. B. Apophonie en syllabe intérieure fermée, p. 26. Analogie et cas particuliers, p. 29.

Cas de syncope, p. 31.

Transformations indépendantes de l'intensité initiale .. 35

A. Changements qualitatifs en syllabe non finale, p. 35.

B. Changements quantitatifs en syllabe non finale, p. 42 : *a*) Allongement de voyelles brèves, p. 42; *b*) Abrègement de voyelles longues, p. 45.

PAGES

C. Changements qualitatifs en syllabe finale, p. 47.

D. Changements quantitatifs en syllabe finale, p. 53.

Contraction de voyelles, p. 55.

Mouvement vocalique..... 59

ÉVOLUTION DES CONSONNES LATINES..... 63

Consonnes simples..... 63

Occlusives, p. 63. — Sourdes, p. 63. Sonores, p. 65 : *b*, p. 65 ; *d*, p. 66 ; *g*, *g*ᵛ, p. 69.

Fricatives, p. 71. — *f*, p. 71 ; *s*, p. 72 ; *h*, p. 78.

Vibrante et latérale, p. 80.

Nasales, p. 83.

Semi-voyelles, p. 86.

Consonnes doubles ou géminées..... 90

A. Redoublement de consonnes simples, p. 91. — B. Simplification de consonnes doubles, p. 93.

Groupes de consonnes..... 102

A. *Groupes de deux consonnes*..... 102

I. Assimilation, p. 102.

a) Assimilation portant sur la sonorité, p. 102. — Assimilation régressive, p. 102. Assimilation progressive, p. 105.

b) Assimilation du mode d'articulation, p. 106. — Assimilation régressive, p. 107 : Occlusive + fricative, p. 107 ; Occlusive + nasale, p. 110 ; Occlusive + latérale, p. 114 ; Nasale + vibrante ou latérale, p. 115 ; Vibrante + latérale, p. 116. Assimilation progressive, p. 117 : Vibrante ou latérale + fricative, p. 117.

c) Assimilation du point d'articulation (toujours *régressive*), p. 118 : Assimilation entre occlusives des trois ordres, p. 119 ; Assimilation entre

PAGES

une occlusive et une fricative dépendant d'organes différents, p. 122 ; Assimilation entre une occlusive et une nasale dépendant d'organes différents, p. 122 ; Assimilation de la fricative dentale *s* à la fricative labiale *f*, p. 123 ; Assimilation entre nasales et occlusives des trois ordres, p. 123 ; Assimilation de la nasale dentale à la nasale labiale, p. 126.

II. Traitement de g^v et q^v devant consonne, p. 126.

III. — Traitement du groupe *occlusive dentale* + *t*, p. 128.

IV. Développement d'un phonème parasite dans certains groupes de deux consonnes, p. 130.

V. Amuïssement du premier élément d'un groupe de deux consonnes, p. 132.

B. *Groupes de trois consonnes* 134

Assimilation et réduction de la géminée combinées ou non avec l'amuïssement d'un *s*, p. 135.

Chute d'une consonne combinée ou non avec l'amuïssement d'un *s*, p. 136.

Amuïssement du groupe *-ns-* devant consonne sonore, p. 139.

APPENDICE 141

La syllabe.. 141

Division des syllabes, p. 141. — Durée des syllabes, p. 143.

BIBLIOGRAPHIE 147

TABLE DES MATIÈRES.. 149

IMPRIMERIE FRANCIS SIMON, RENNES

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK

11, Rue de Lille, à PARIS

Collection format grand in-octavo broché (*Couverture bleue*)

ΑΙΣΧΙΝΟΥ περὶ τῆς παραπρεσβείας. **ESCHINE, Discours sur l'Ambassade.** Texte grec publié avec une introduction et un commentaire par J.-M. Julien et H. L. de Pereira, sous la dir. de Am. Hauvette, 1902.. **4 fr.**

CICERONIS in M. Antonium Oratio Philippica prima. Texte latin publié avec apparat critique, introduction bibliographique et historique, et commentaire explicatif par H. de la Ville de Mirmont. 1902..... **3 fr.**

CICERONIS ad Quintum fratrem epistola prima. Texte latin publié avec un commentaire crit. et expl. et une introd. par F. Antoine. 1888.. **3 fr.**

JUVENALIS satira septima. Texte latin publié avec un commentaire critique, explicatif et historique, par J. A. Hild. 1890..... **3 fr.**

LUCANI de bello civili liber primus. Texte latin publié avec un apparat critique, commentaire et introduction par P. Lejay. 1894..... **3 fr. 50**

PLAUTI Aulularia. Texte latin, publié d'après les travaux les plus récents, avec un commentaire crit. et expl. et une introd., par A. Blanchard. 1888. **3 fr.**

QUINTILIANI Institutionis oratoriae liber decimus. Texte latin, publié avec un commentaire explicatif par J. A. Hild. 1885.... **3 fr. 50**

TERENTI Adelphoe. Texte latin publié avec un commentaire explicatif et critique, par F. Plessis 1884..... **4 fr.**

TERENTI Hecyra. Texte latin, avec un commentaire explicatif et critique, par P. Thomas. 1887..... **3 fr. 50**

FASTES DE LA PROVINCE ROMAINE D'AFRIQUE, par C. Tissot, publiés d'après le manuscrit original et précédés d'une notice biographique sur l'auteur par S. Reinach, avec portrait. 188;..... **8 fr.**

SYNTAXE DE LA LANGUE GRECQUE, principalement du dialecte attique, par J. N. Madvig, traduite par N. Hamant, avec préface de O. Riemann. 1884 ..... **6 fr.**

Collection format petit in-octavo broché (*Couverture grise*)

CALVUS. Édition complète des fragments et des témoignages. Étude biographique et littéraire par F. Plessis, avec un Essai sur la polémique de Cicéron et des Attiques par J. Poirot. 1896..... **3 fr.**

CICÉRON ET SES ENNEMIS LITTÉRAIRES ou le **Brutus**, l'**Orator** et le **De optimo genere oratorum**, traduit d'une préface de O. Jahn et suivi du texte annoté du **De optimo genere oratorum**, par F. Gache et J. S. Piquet. 1886..... **2 fr.**

DIONYSOS. Etude sur l'organisation matérielle du théâtre Athénien, par O. Navarre, avec 2 pl. en chromo, frontisp. et 23 fig dans le texte. 1895. **5 fr.**

ÉRASME EN ITALIE. Etude sur un épisode de la Renaissance, accompagné de **12 lettres inédites d'Érasme**, par P. de Nolhac. Nouvelle édition avec additions et facsimile. 1898..... **3 fr. 50**

LA FARCE DE PATELIN et ses imitations, par A. Schaumburg, avec un supplément critique de A. Banzer, traduit, annottée augmenté d'un appendice par L. E. Chevaldin. 1889..... **3 fr. 50**

L'IDÉAL DE JUSTICE ET DE BONHEUR et la vie primitive des peuples du Nord dans la littérature grecque et latine, par A. Riese. Ouvrage traduit de l'allemand par F. Gache et J. S. Piquet. 1885..... **2 fr. 50**

LA PHILOLOGIE CLASSIQUE Six conférences sur l'objet et la méthode des Etudes supérieures relatives à l'antiquité grecque et romaine, par M. Bonnet. 1892..... **3 fr. 50**

RES GESTAE DIVI AUGUSTI d'après la dernière recension, avec l'analyse du commentaire de T. Mommsen, par C. Peltier, sous la direction de R. Cagnat. 1886..... **2 fr.**

(STATIANA.) Quelques notes sur les **Silvae de Stace.** Premier livre, par G. Lafaye, avec 4 figures dans le texte. 1896..... **2 fr. 50**

8

NOUVELLE COLLECTION A L'USAGE DES CLASSES

Expédition franco contre envoi du prix en mandat de poste.

Observations sur les Exercices de Traduction du Français en Latin, d'après la Préface du *Dictionnaire allemand-latin* de C. F. Ingerslev, par F. Antoine, avec Préface par E. Benoist. 1880 In-12 cartonné ..... *épuisé.*

II

Manuel d'Orthographe latine, d'après le *Manuel* de W. Brambach, traduit, augmenté de notes et d'explications, par F. Antoine. In-12. **1** fr. **50**
Cartonné ..... **2** fr.

III

Traité de Métrique grecque et latine, par F. Plessis. 1889. In-12 cartonné ..... **3** fr.

IV

Mètres lyriques d'Horace, d'après les résultats de la ***Métrique Moderne***, par H. Schiller, traduit sur la 2e édition allemande et augmenté de *Notions élémentaires de musique appliquée à la métrique*, par O. Riemann 1883. In-12 ..... **1** fr. **50**
Cartonné ..... **2** fr. »

V

Règles fondamentales de la Syntaxe grecque, d'après l'ouvrage de A. von Bamberg, par Ch. Cucuel, sous la direction de O. Riemann. *4e édition, revue* par E. Audouin. 1901. In-12 cartonné ..... **3** fr.

VI

L'Armée romaine au temps de César, par F. Kraner, ouvrage traduit de l'allemand, annoté et complété, sous la direction de E. Benoist, par L. Baldy et G. Larroumet. 1882. In-12 avec 5 planches doubles en chromolithographie, cartonné ..... **2** fr. **50**

VII

Stylistique latine, par E. Berger, traduite de l'allemand et remaniée par M. Bonnet et F. Gache. *3e édition*, revue et augmentée. 1900. In-12 cartonné ..... **3** fr **50**

VIII

Phraséologie latine, par C. Meissner, traduite de l'allemand et augmentee de l'indication de la source des passages cités, par C. Pascal. *4e édition*. 1900. In-12 cartonné ..... **3** fr. **50**

IX

Histoire abrégée de la Littérature romaine, par H. Bender, traduite de l'allemand par J. Vessereau, avec Introduction et Notes par F. Plessis. 1885. In-12 cartonné ..... *épuisé.*

X

Étude sur l'Armée grecque, pour servir à l'explication des ouvrages historiques de *Xénophon*, d'après F. Vollbrecht et H. Köchly, par C. Pascal. 1886. In-12, avec 20 figures dans le texte et 3 planches doubles, cartonné ..... **2** fr. **50**

XI

Syntaxe latine, d'après les principes de la grammaire historique, par O. Riemann. *4e édition*, revue par Paul Lejay. 1900. In-12 cart... **6** fr.

XII

Métrologie grecque et romaine, par J. Wex, traduite de l'allemand sur la 2e édition et adaptée aux besoins des élèves français par P. Monet, avec Introduction par H. Goelzer. 1886. In-12 cartonné ..... **2** fr. **50**

Nouvelle Collection à l'usage des Classes (*Suite*).

XIII

Petit Manuel d'archéologie grecque, d'après J.-P. Mahaffy, par F. Gache et H. Dumény. 1887. In-12 cart..... **1 fr. 50**

XIV

L'Art nautique dans l'antiquité et spécialement en Grèce, d'après A. Breusing, accompagné d'éclaircissements et de comparaisons avec les usages et les procédés de la marine actuelle, par J. Vars, avec introduction par le contre-amiral A. Vallon. 1887. In-12, avec planche et 56 figures intercalées dans le texte, cart..... **3 fr. 50**

XV

Traité élémentaire d'Accentuation latine, suivi d'un *Questionnaire* à l'usage des classes, par l'abbé Viot, 4e édition publiée par les soins de P. Viollet. 1888. In-12 cart..... **1 fr.**

XVI

Nouvelle Grammaire latine, rédigée sur un plan nouveau par L. Haenny. 1889. In-12 cart..... **3 fr.**

XVII

Chronologie de l'Empire romain, publiée sous la direction de R. Cagnat, par G. Goyau. 1891. In-12 cart..... **6 fr.**

XVIII

Éléments de Paléographie grecque, d'après la *Griechische Palæographie* de V. Gardthausen, par C. Cucuel. 1891. In-12, avec 2 planches doubles en lithographie, cart..... **3 fr. 50**

XIX

Exemples de Syntaxe grecque, pour servir à la *Traduction du français en grec*, et précédés d'un *Résumé des règles principales de la Syntaxe Attique*, par N. Hamant et J. Rech, avec Introduction par Am. Hauvette. 1891. In-12 cart..... **2 fr. 50**

XX

Étude sommaire des Dialectes grecs littéraires (autres que l'*Attique*); *Homérique, Nouvel-Ionien, Dorien, Eolien*, par E. Audouin, avec Préface par O. Riemann. 1891. In-12 cart..... **3 fr.**

XXI

Méthode pratique de Thème grec, par L. Arnould, 1892. In-12 cart..... **1 fr.**

XXII

Les Caractères de la langue latine, par F. O. Weise, traduit de l'allemand par F. Antoine. 1896. In-12 cart..... **3 fr.**

XXIII

La Grammaire appliquée, ou *Série synoptique de thèmes grecs et latins* sur un chapitre de *Montesquieu*, avec une Introduction théorique et un Appendice contenant des conseils pour les versions grecques et latines, par L.-E. Chevaldin. 1897. In-12 cart..... **2 fr. 50**

XXIV

Introduction à la critique des textes latins, basée sur le texte de Plaute, par W. M. Lindsay, traduit par J. P. Waltzing. 1898. In-12 cart..... 2 fr. 50

XXV

Traité de métrique grecque, par P. Masqueray. 1899. In-12 cart. 3 fr.